

ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS



2003

PROJET DE
PROGRAMME-BUDGET
2003

PRESENTE PAR
LE SECRETAIRE GENERAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Message du Secrétaire général

Conformément aux dispositions de l' Article 112.c de la Charte de l' Organisation, j' ai le plaisir de vous soumettre à l' attention de la Commission préparatoire de l' Assemblée le projet de budget-programme pour l' exercice fiscal 2003.

Qu' il me soit permis de commencer cette présentation en mettant l' accent sur le fait que l' engagement continu des États membres à réduire les arriérés accumulés au niveau du Fonds ordinaire a permis d' arriver à un bon niveau de liquidité financière. C' est la toute première fois, de mémoire récente, que l' Organisation a réussi à tenir ses obligations budgétaires, financer entièrement le sous-fonds de réserve et conserver des fonds complémentaires importants en réserve. Les Normes générales précisent que le niveau requis pour les réserves représente 15% des quotes-parts annuelles des États membres, soit \$11,06 millions. Au 31 décembre 2001, le montant des fonds de réserve s' élevait à \$23,5 millions. Par suite, à la fin de 2001, il y avait environ \$13,4 millions de fonds non pré-affectés dans la réserve. Ceci est des plus encourageants.

Cependant, même s' il est bon que l' Organisation ait un excellent niveau de liquidité et des « espèces disponibles » importantes, l' érosion de l' autorité budgétaire se poursuit en raison du manque d' ajustement à l' inflation. Le problème croissant et persistant de mandats non financés ou sous financés ne fait que compliquer la situation. Les détails relatifs à ce dilemme sont explicités de manière plus détaillée dans l' exposé présenté par le Secrétariat au Conseil permanent intitulé « La situation financière de l' OEA: crises et choix », CP/doc.3534/01, ainsi que dans plusieurs autres documents.

Par suite, le défi que représente la préparation du projet de budget pour 2003 ne relève pas de la question des liquidités. Le problème consiste à parvenir à un équilibre entre les niveaux budgétaires limités qui sont suggérés et la réalité des demandes croissantes faites par les États membres sur le budget. Le niveau budgétaire suggéré pour le projet de budget de 2003 a été déterminé par l' Assemblée générale dans le document AG/RES.1839 (XXXI/O/01). Cette résolution demande au Secrétaire Général de présenter un projet de budget-programme pour le Fonds ordinaire pour l' année 2003 à un niveau *maximum de \$76 millions* . En termes absolus, ce niveau budgétaire est inférieur de \$8,3

millions au budget approuvé pour 1996, qui s' élevait à \$843 millions. En termes réels, la différence est plutôt de l' ordre de \$20 millions.

Dans le même temps, l' arrivée de mandats supplémentaires a continué à exercer des pressions sur le niveau des affectations budgétaires, menaçant ainsi l' exécution efficace des programmes. Dans son projet de budget original pour l' exercice fiscal 2001, le Secrétariat estimait qu' un budget annuel de \$ 87,7 millions serait nécessaire pour s' acquitter des mandats existants. Par la suite, le Secrétariat a soumis à la XXXIe Assemblée générale un « Plan d' action » (AG/INF.261/01) relatif aux mandats confiés à l' Organisation par le Troisième Sommet des Amériques. Ce document contenait une estimation du coût de ces mandats, s' élevant à \$9,9 millions.

Pour faire face tant aux réductions budgétaires nominales et réelles qu' aux demandes croissantes de programmes et de services, le Secrétariat a concentré ses efforts administratifs sur la réduction des dépenses et l' augmentation de l' efficacité des services fournis aux États membres. Comme cela avait déjà été indiqué au préalable, une amélioration considérable des efficacités a été enregistrée, et de nouvelles mesures de réduction des coûts sont maintenant étudiées par le Conseil permanent. Cependant, il est nécessaire de souligner que je suis résolument engagé à continuer à avoir des résultats aussi favorables et à maximiser notre productivité pour le bénéfice des États membres.

Compensation face à un budget inchangé

L' élaboration du budget de 2003 est clairement concentrée sur les programmes ; cependant, les coûts fixes de l' Organisation ont un impact direct sur les opportunités, la souplesse et les options disponibles. Ces coûts fixes incluent les dépenses statutaires tels que les niveaux de salaires, les ajustements sur le coût de la vie, les coûts liés aux assurances maladie, les congés dans les foyers, les paiements de pension, etc., ainsi que les coûts opérationnels fixes tels que le chauffage, l' électricité, les traites hypothécaires et les communications. Les coûts fixes, comme leur nom le suggère, ne se prêtent guère à des ajustements dans le cadre d' un exercice budgétaire donné. Par conséquent, dans un contexte budgétaire donné, toute augmentation des coûts fixes exigera une réduction correspondante des coûts variables tels que les réunions, les frais de déplacement, les documents et la maintenance.

Dans ce contexte, le Secrétariat estime qu' au vu de la structure organisationnelle actuelle, les coûts fixes augmenteront d' environ 4%, passant de \$56,5 millions en 2002 à environ \$59 millions en 2003. En d' autres termes, les crédits budgétaires devront passer de \$76 millions à plus de \$78,5 millions. Pour compenser pour cette augmentation, le Secrétariat a examiné cinq options possibles :

- Option A – une réduction globale proportionnelle de tous les budgets opérationnels ;
- Option B – l' élimination d' environ douze rubriques combinée à la clôture d' une unité opérationnelle importante ;
- Option C – restructuration des bureaux nationaux ;
- Option D – la fusion d' une unité opérationnelle et réduction des Fellowships ;
- Option E – une réduction limitée du personnel par attrition et par une redistribution globale des dépenses autres que celles associées au personnel.

Aucune de ces options n' a été jugée désirable. L' option A (une réduction générale) aurait un impact considérable sur ces domaines d' intervention prioritaires de l' Organisation car ce sont ceux qui bénéficient des crédits budgétaires les plus importantes. Par suite, chacun de ces domaines tels que les droits de l' homme, l' OMD, la CICAD, les bourses et l' organisation de réunions subirait les réductions les plus importantes en termes réels, en raison du niveau relativement élevé de leurs crédits budgétaires initiaux.

L' option B représente essentiellement une réduction des effectifs (RIF) provoquée par la clôture d' un secteur. Cette option a été utilisée pour la dernière fois en 1997 avec la clôture des « centres interaméricains ». Cependant étant donné les coûts statutaires associés à une RIF, les économies généralement associées avec cette option ne se matérialisent normalement qu' une fois l' exercice budgétaire réalisé. Et après l' évaluation de discussions antérieures des États membres en matière de priorités, l' on ne sait pas exactement quelles sont les activités, les bureaux ou les secteurs susceptibles d' être clos au titre de cette option.

L' option C représente un simple exercice budgétaire dont l' objet est la production d' économies. Cette option a été examinée auparavant, puis rejetée par les États membres. L' option D se solderait par une réduction importante des fellowships dans la mesure où les fusions jugées raisonnables ne permettraient de réaliser que des économies modestes. L' option E permettrait de réduire le nombre de postes financés au titre du budget de 2003 de douze, ce qui correspond au nombre de départs obligatoires en retraite, pour des raisons d' âge et d' autres raisons, devant se produire entre 2001 et 2003, et de faire face aux impératifs budgétaires restants par le biais d' ajustements d' affectations budgétaires autres que

de personnel. Cependant, cette option aurait également un impact sur les domaines prioritaires dans la mesure où les départs obligatoires en retraite se produisent dans ces secteurs .

Comme cela a été indiqué ci-dessus, toutes les options ont des résultats indésirables, et le seul avantage substantiel au plan budgétaire est le fait que l'objectif budgétaire de \$76 millions soit respecté. Néanmoins, chacune des options présente le même inconvénient majeur, à savoir qu'elles ne fournissent pas les ressources suffisantes pour répondre, de manière minimale, au niveau existant des besoins, encore moins de fournir des ressources permettant de s'acquitter des nouveaux mandats confiés à l'Organisation par les États membres au cours des dernières années. C'est pourquoi selon moi le Secrétariat général n'est pas à même de maintenir un budget de \$76 millions sans une réduction proportionnelle des mandats confiés par les États membres.

Le projet de budget-programme

Allocations de crédits

Le budget ci-joint reflète une augmentation de 0% des effectifs appuyés par le Fonds ordinaire et, à deux exceptions près, une croissance de 0% des dépenses autres que celles de personnel pour l'ensemble des activités du Secrétariat général au titre du Fonds ordinaire. Les exceptions sont les droits de l'homme (le Tribunal et la Commission des droits de l'homme) et le Bureau chargé du suivi des Sommets. Une augmentation de 4,85% par rapport au budget de 2002 pour le Tribunal et une augmentation correspondante des fonds opérationnels pour la Commission est proposée. L'augmentation en pourcentage pour le Tribunal représente l'augmentation projetée des coûts de personnel pour l'ensemble du Secrétariat général et une augmentation modeste pour la Commission est censée compenser pour l'inflation de leurs dépenses. De même, une augmentation de \$100.000 des dépenses autres que de personnel est suggérée pour le Bureau chargé du suivi des Sommets pour contribuer à faire face aux demandes pressantes des États membres dans le domaine de responsabilité relevant de ce Bureau.

Au niveau global, le projet de budget pour 2003 reflète une augmentation totale de 3,29% par rapport au budget approuvé pour 2002. Ceci inclut les éléments suivants :

- Une augmentation de la rubrique 1 (coûts de personnel), dont la valeur s'élève à \$2,27 millions, ce qui correspond à l'ajustement de 2,5% projeté pour l'augmentation du coût de la vie des échelles de salaires des Nations Unies ; des ajustements suivant le reclassement de certains postes ; les augmentations annuelles traditionnelles de longévité d'environ 1,5% au sein de la structure de l'état de paie et d'autres ajustements de l'ordre de 0,5% pour les assurances maladie et divers articles connexes.
- Une augmentation des rubriques 2 à 9 (coûts autres que de personnel) de \$109.200 pour le Tribunal et la Commission des droits de l'homme ; et
- Une augmentation de \$100.000 pour le Bureau chargé du suivi des Sommets.

Avec ces ajustements, le montant total des crédits proposées pour l'exercice 2003 serait de \$78,5 millions.

Au niveau du sous-programme, les ajustements ont reflété ceux apportés au niveau général. Les coûts de personnel ont été ajustés pour refléter les modifications générales. Des augmentations ont été consenties au Tribunal des droits de l'homme, à la Commission des droits de l'homme et au Bureau chargé du suivi des Sommets. Les Fonds opérationnels (rubriques 2-6, 8-9) sont équivalents à ceux figurant dans le budget approuvé pour l'exercice 2002, et les ajustements aux affectations ont été réalisés entre les sous-programmes au niveau de la rubrique 7. -Espace de bureau de manière à remettre à jour et présenter correctement le niveau réel d'occupation et d'utilisation des lieux par les bureaux dépendant du Secrétariat général à compter du 31 décembre 2001.

Financement

Le niveau actuel de perception des quotes-parts s'élève à \$73,727 millions. La « contribution à la supervision technique » du Fonds volontaire (selon les engagements pour 2002) est estimée à \$1,25 millions, et les intérêts et autres sources de revenus (sans rapide ponction des réserves) sont estimés à \$1,15 millions. Le total de ces sommes représente \$76,127 millions. Par conséquent, si les affectations de \$78,5 millions sont approuvées, les États membres devront approuver des financements supplémentaires d'environ \$2,38 millions. Pour ce faire, le Secrétariat général recommande qu'une partie des fonds de réserve dépassant les niveaux requis conformément aux dispositions de l'article 67b des Normes générales soient autorisés pour le financement intégral de ce budget.

Comme cela a été indiqué auparavant, le projet de budget pour 2003 ne permet pas de couvrir tous les mandats confiés au Secrétariat général par ses États membres. À eux seuls, les mandats des Sommets exigent des financements complémentaires d' un montant de plus de \$9 millions sur plusieurs années. En outre, ce projet de budget ne reflète pas ' l' impact budgétaire potentiel des prochaines conclusions du Groupe de travail conjoint sur la réforme et la réorganisation. AU lieu de cela, le projet de budget est conçu pour fournir uniquement les ressources minimums pour maintenir les services aux États membres à leur niveau actuel.

C' est dans le contexte décrit cidessus que le Secrétariat général a le plaisir de soumettre à la considération des États membres le présent budget pour l' exercice 2003.

Cesar Gaviria
Secrétaire général
Organisation des États Américains

7 mars 2002

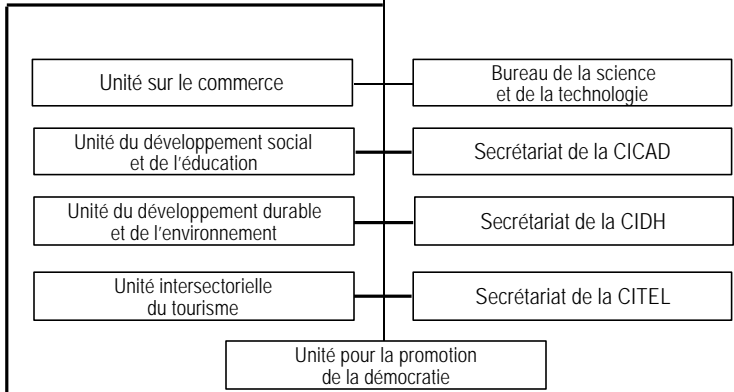
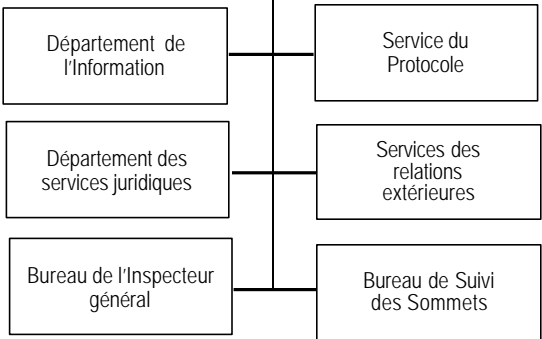


SECRETARIAT GÉNÉRAL

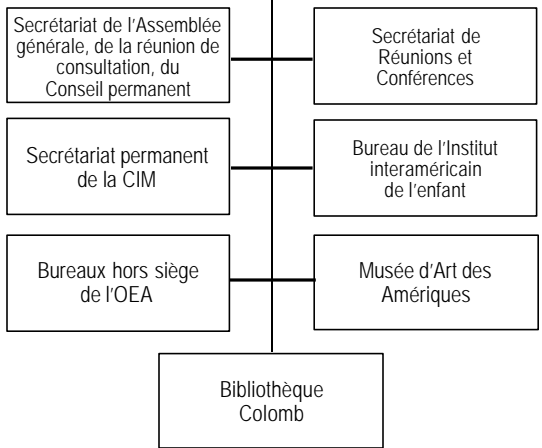
Bureau du Secrétaire général

Bureau du Secrétaire général adjoint

Organes exécutifs

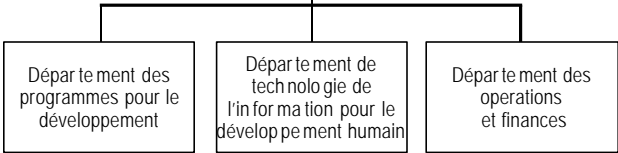


Organes exécutifs



SECRETARIAT EXECUTIF AU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ORGANISME INTERAMERICAIN POUR LA COOPERATION ET LE DEVELOPPEMENT

Organe exécutif



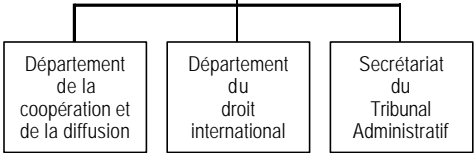
SOUS-SECRETARIAT À LA GESTION

Organe exécutif



SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Organe exécutif



TABLEAUX REVISES ET GRAPHIQUES

SUMMAIRE GENERAL - TOUS LES FONDS

PROJET DE BUDGET 2003
(US\$1,000)

	Ordinaire		Volontaire			Spécifique			Total	
	\$	%	#	\$	%	#	\$	%	\$	%
Budget d'exploitation										
Personnel										
Postes approuvés	48,879.0	62.3							48,879.0	55.6
Total partiel	48,879.0	62.3		0.0	0.0		0.0	0.0	48,879.0	55.6
Non récurrentes afférentes au person										
Dépenses non récurrentes afférentes	753.5	1.0							753.5	0.9
Total partiel	753.5	1.0		0.0	0.0		0.0	0.0	753.5	0.9
Non personnel										
Bourses	7,152.0	9.1							7,152.0	8.1
Voyages	2,002.9	2.6				16	2.0	0.5	2,004.9	3.5
Documents	850.0	1.1				16	18.5	4.5	868.5	1.4
Equipment et fourniture	1,798.4	2.3				16	8.8	2.1	1,807.2	2.3
Bâtiments et entretien	5,916.5	7.5				16	8.0	1.9	5,924.5	6.8
Contrats à la tâche	5,969.7	7.6				16	338.6	81.8	6,308.3	11.4
Autres coûts	5,178.6	6.6				16	38.0	9.2	5,216.6	10
Total partiel	28,868.1	36.8		0.0	0.0		413.9	100.0	29,282.0	43.5
Total	78,500.6			0.0			413.9		78,914.5	

PROPOSITION DE FINANCEMENT POUR 2003

(En milliers de \$EU)

	Fonds ordinaire	%	Fonds volontaires	%	Total	%
Quotes-parts	73,727.1	93.9%	-		73,727.1	85.9%
Appui administratif et technique	1,100.5	1.4%	(1,100.5)	-15.0%	-	0.0%
Autre revenus	1,292.9	1.6%	-		1,292.9	1.5%
Sous - fonds de reserve ^a	2,380.1	3.0%			2,380.1	2.8%
Engagement estime au fonds volontaires	-		8,437.1	115.0%	8,437.1	9.8%
	<u>78,500.6</u>	100.0%	<u>7,336.6</u>	100.0%	<u>85,837.2</u>	100.0%

^a Article 67b du Règlement Général

Resume par Chapitre et Objects de Depense FONDS ORDINAIRE 2003

CODE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL	%
CHAPITRE 1	<i>ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES</i>											
	7462.0	3.0	0.0	366.3	316.2	358.0	614.2	1652.0	1921.3	5231.0	12693.0	16.16
CHAPITRE 2	<i>ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES</i>											
	2139.9	4.0	0.0	194.0	93.9	84.0	191.6	460.6	2019.9	3048.0	5187.9	6.60
CHAPITRE 3	<i>CABINET DU SECRETARIAT GENERAL</i>											
	9159.6	5.0	0.0	290.9	228.5	186.5	712.7	605.8	114.3	2143.7	11303.3	14.39
CHAPITRE 4	<i>UNITS ET BUREAUS SPECIALISES</i>											
	9410.1	1.5	0.0	524.6	121.4	203.2	769.0	1588.8	165.0	3373.5	12783.6	16.28
CHAPITRE 5	<i>ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT</i>											
	3441.5	0.0	7152.0	0.0	2.2	0.0	208.0	21.0	634.5	8017.7	11459.2	14.59
CHAPITRE 6	<i>BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA</i>											
	4946.4	0.0	0.0	0.5	14.6	231.2	677.4	27.3	10.2	961.2	5907.6	7.52
CHAPITRE 7	<i>SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES</i>											
	1951.6	2.2	0.0	25.4	33.0	46.4	111.4	31.0	15.4	264.8	2216.4	2.82
CHAPITRE 8	<i>SECRETARIAT A LA GESTION</i>											
	10367.9	8.9	0.0	2.6	40.2	99.8	486.0	89.1	57.3	783.9	11151.8	14.20
CHAPITRE 9	<i>SERVICES COMMUNS</i>											
	0.0	728.9	0.0	598.6	0.0	589.3	2146.2	1494.1	240.7	5797.8	5797.8	7.38
TOTAL	48879.0	753.5	7152.0	2002.9	850.0	1798.4	5916.5	5969.7	5178.6	29621.6	78500.6	100.00

Resume par Chapitre et Objects de Depense2003 - FONDS 16 - MAGAZINE AMÉRICAS

CODE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL	%
------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----------	-------	---

CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

0.00	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.90	413.9	100.00
------	------	------	-----	------	-----	-----	-------	------	--------	-------	--------

TOTAL	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.90	413.9	100.00
--------------	------	------	-----	------	-----	-----	-------	------	--------	-------	--------

RESUME DE POSTES PROPOSES PAR CHAPITRE 2003

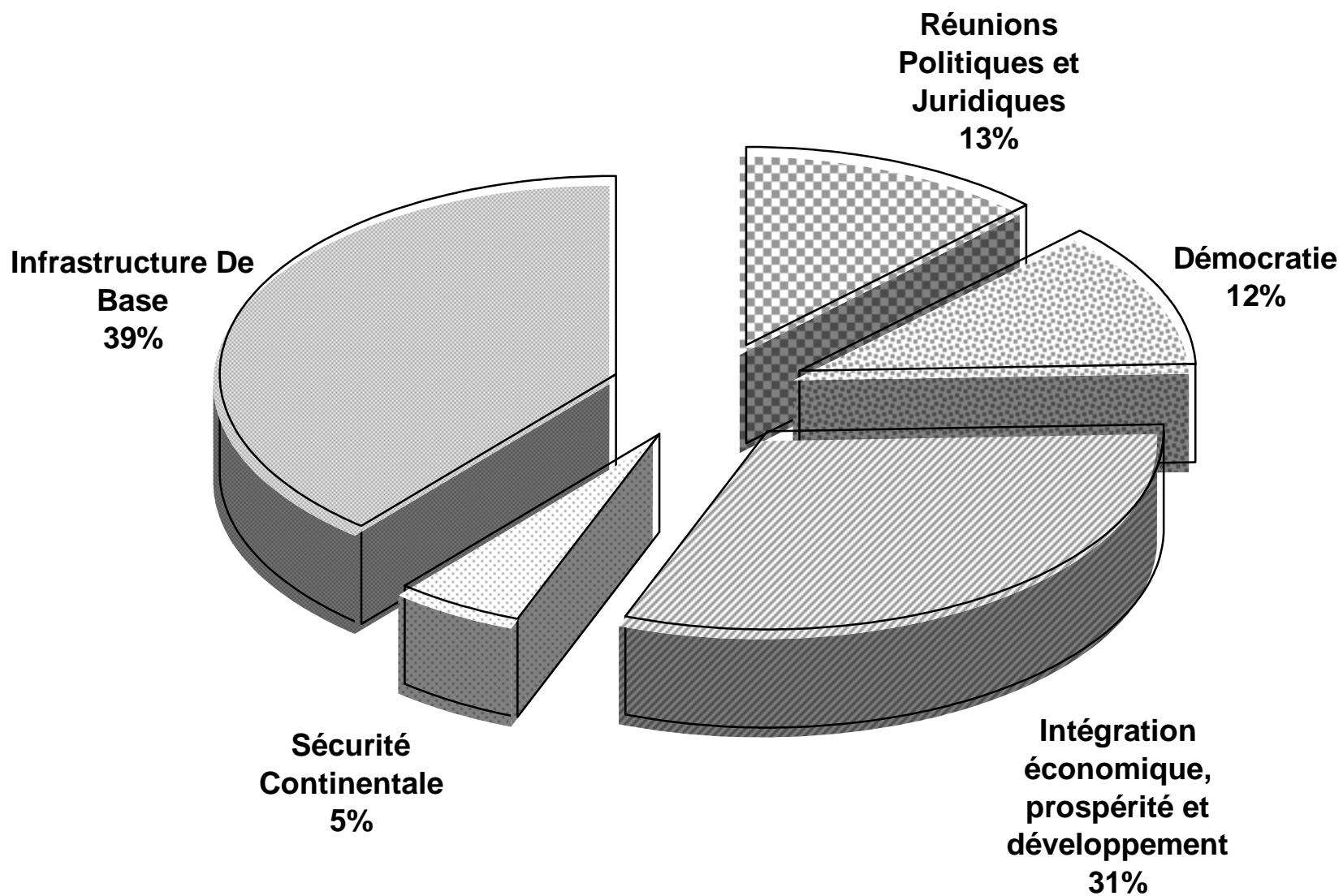
OBJET DE DEPENSES

CHAPITRE/CLASSES	SG	AG	ES	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	TOTAL	%
1. Assemblée générale et autres organes				1	2	8	17	6	5			7	9	16	3			74	15.3
2. Organismes spécialisés et autres organes				1	2	1	1	3	4			1	2					15	3.1
3. Cabinets du Secrétariat général	1	1		2	9	10	5	20	6	1	2	11	9	4	1			82	17.0
4. Unités Et Bureaux Spécialisés				5	3	21	8	2	5		2	11	5	2				64	13.3
5. L'organisme I-ACopérat.Développement			1		5	5	6	3	2	3	1	1	4					31	6.4
6. Bureaux hors siège de l'Organisation des Etats Américains						27		1				29			29			86	17.8
7. Sous-secrétariat aux questions juridiques			1	1	2	1	1	3	1			1	4		1			16	3.3
8. Sous-secrétariat à la gestion			1		4	7	17	13	15	2	5	22	11	9	9			115	23.8
9. Services communs																			
TOTAL	1	1	3	10	27	80	55	51	38	6	10	83	44	31	43			483	100.0

OBJET DE DEPENSES 1B

CHAPITRE/CLASSES	SG	AG	ES	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	TOTAL	%
1. Assemblée générale et autres organes							4	4	2				2	2	2			16	16.2
2. Organismes spécialisés et autres organes						1	2	1	1			1	1	2		1		10	10.1
3. Cabinets du Secrétariat général						5	2	1	4			2					3	17	17.2
4. Unités Et Bureaux Spécialisés						2	13	7	4				3	2				31	31.3
5. L'organisme I-ACopérat.Développement								3						1				4	4.0
6. Bureaux hors siège de l'Organisation des Etats Américains																			
7. Sous-secrétariat aux questions juridiques								2	2			1	1					6	6.1
8. Sous-secrétariat à la gestion						1	4	3	2				1	3	1			15	15.2
9. Services communs																			
TOTAL						9	25	21	15			4	8	10	3	1	3	99	100.0

Proposé 2003



BUDGET POUR 2003

Sommaire

<u>MEMBER STATES PRIORITIES</u>	Exécution 2001	%	Approuvé 2002	%	Proposé 2003	Fluctuation en pourcentage pourcentage	
						%	2003/2001
Réunions Politiques et Juridiques	8,853.0		9,698.9		9,819.0		
Démocratie	8,505.5		8,630.6		9,274.4		
Intégration économique, prospérité et développement	24,385.4		23,522.6		24,703.6		
Sécurité Continentale	4,196.7		4,179.3		4,236.1		
TOTAL PRIORITÉS DES ÉTATS MEMBRES	45,940.6	61.0%	46,031.4	60.6%	48,033.1	61.2%	4.55% 4.35%
INFRASTRUCTURE DE BASE	29,310.8	39.0%	29,968.6	39.4%	30,467.5	38.8%	3.95% 1.66%
Total	75,251.4	100%	76,000.0	100%	78,500.6	100%	4.32% 3.29%

Réunions politiques et juridiques. Sont inscrites sous cette rubrique toutes les réunions tenues dans le cadre de l'Assemblée générale; du Conseil permanent; du CIDI; des organes politiques des Commissions interaméricaines, (et l'appui logistique correspondant) ; du Bureau de suivi de Sommets, et du Sous-secrétariat aux questions juridiques

Démocratie. Inclut la Commission interaméricaine et la Cour interaméricaine des droits de l'homme, le Comité juridique interaméricain; la Commission interaméricaine des femmes, et l'Unité pour la promotion de la démocratie.

Intégration économique, prospérité et développement. Cette rubrique regroupe l'Institut interaméricain de l'enfant, la CITELE, le commerce et le SICE, l'Unité pour le développement durable, le chapitre 5- l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement et le chapitre 6-Bureau hors siège de l'OEA.

Sécurité continentale. Regroupe le Bureau exécutif de la CICAD, la Commission sur la sécurité continentale et l'Organisation interaméricaine de défense

Infrastructure de base. Elle inclut les cabinets du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, le Bureau de l'Inspecteur général, la Bibliothèque Colomb, le Département des services juridiques; le Musée, le Service du protocole; le Bureau des relations extérieures; l'Unité du développement social et de l'éducation; les Bureaux de la culture et de la science et la technologie; le Secrétariat du Tribunal administratif; le Secrétariat à la gestion, et le Chapitre 9 – Frais communs

Table de résumé sur de l'évolution du budget

Recouvrement des recettes pendant la période 1998-2001 et projections pour 2002-2003

Budget approuvé 1995 2002 – proposition pour 2003

Quotes-parts approuvées, budget 1995-2002 et proposition pour 2003

Quotes-parts 1996-2003 et recouvrement de Quotes-parts 1996-2001

Recouvrement de Quotes-parts, fonds ordinaire 1996-2001 et projection pour 2002-2003

Total des postes au budget de 1996 À 2003 – Fonds ordinaire

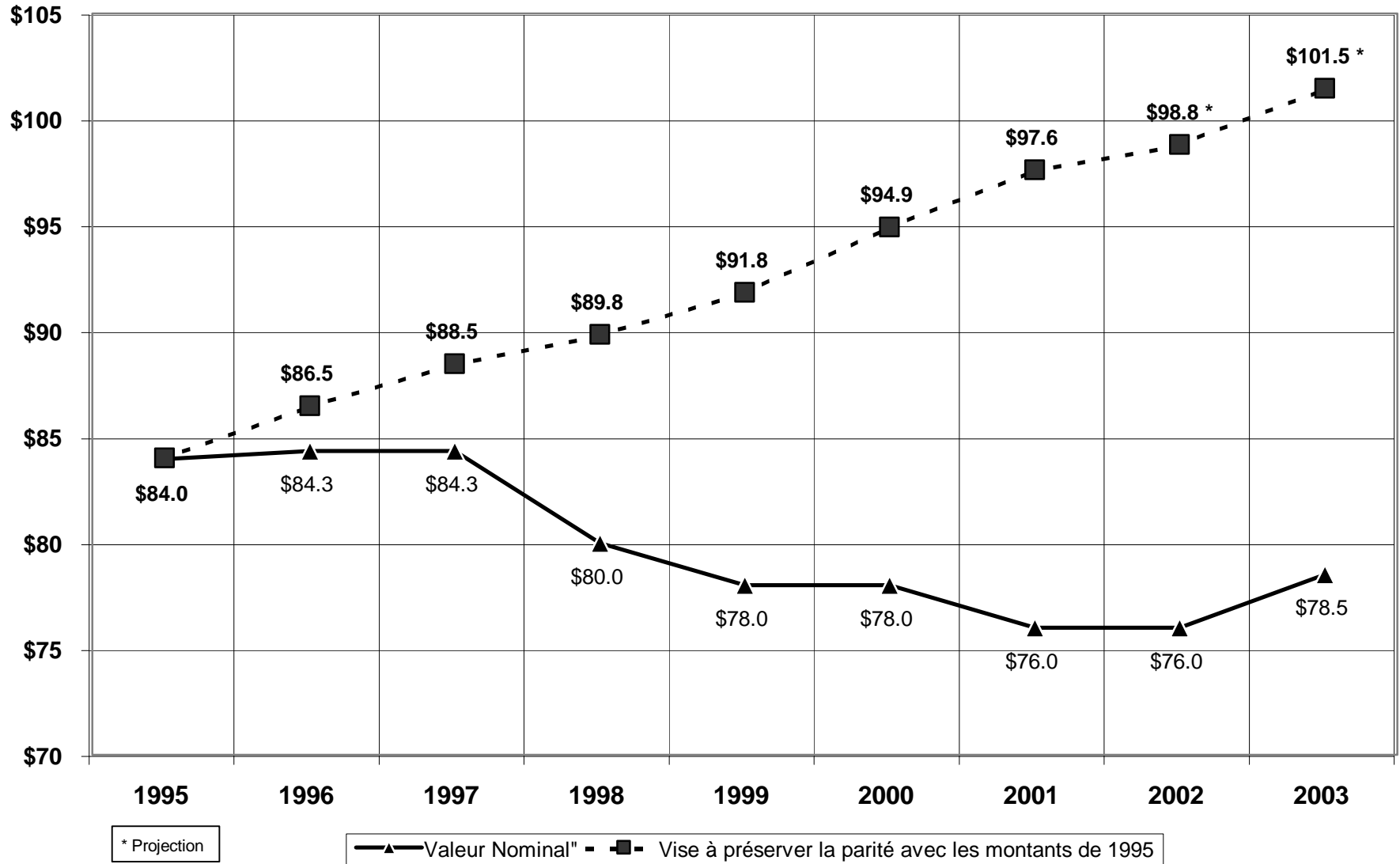
Total des postes 1996-2003 – Fonds ordinaire

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
 RECOUVREMENT DES RECETTES PENDANT LA PÉRIODE 1998-2001 ET PROJECTIONS POUR 2002-2003
 (En milliers de \$EU)

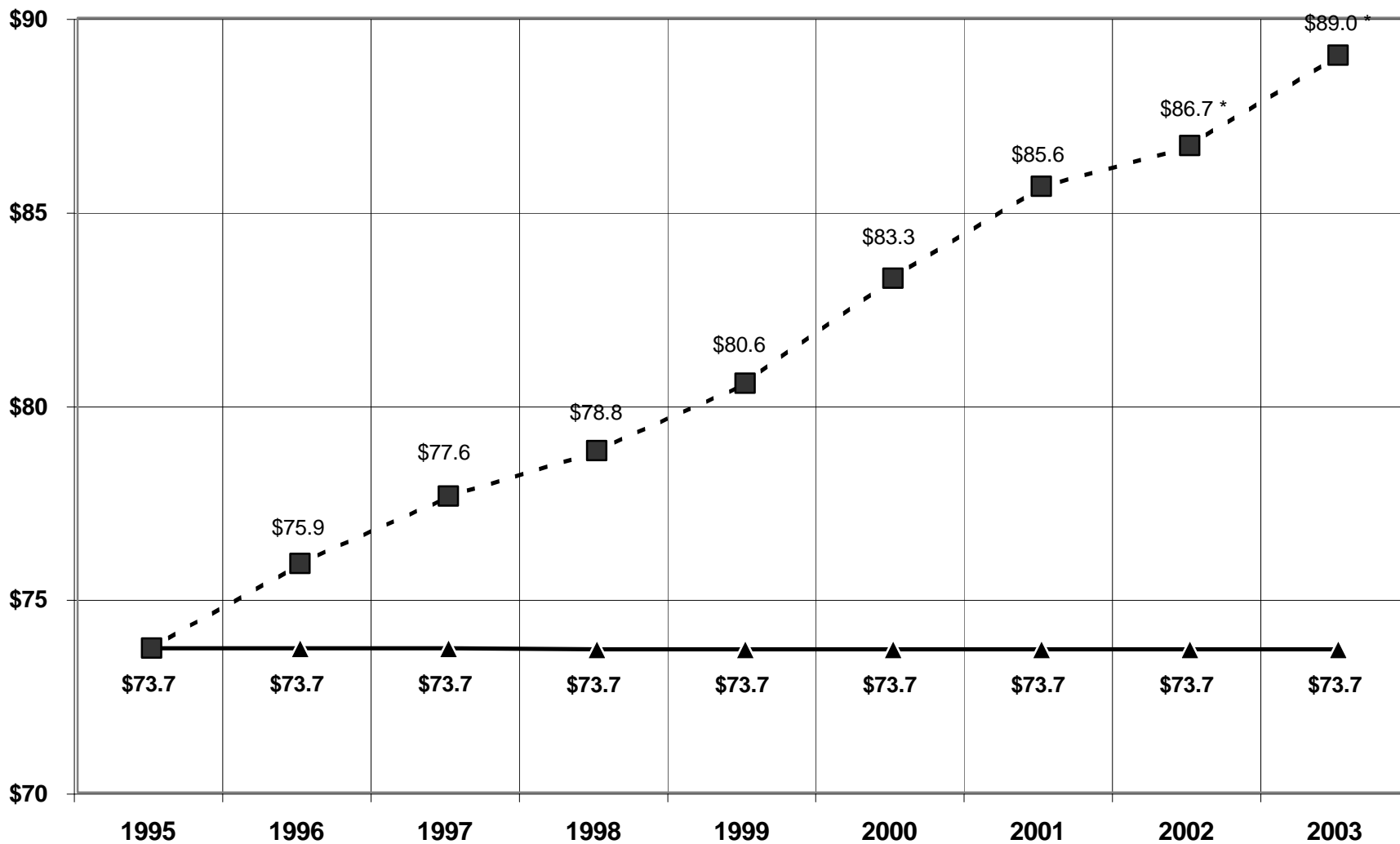
	1998		1999		2000		2001		2002		2003	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Fonds ordinaire												
Quotes-parts	\$ 67,379	52.2%	\$ 67,308	53.2%	\$ 83,402	61.3%	\$ 85,625	59.3%	\$ 73,727	87.3%	\$ 73,727	84.8%
Appui administratif et technique	2,475	1.9%	1,773	1.4%	1,247	0.9%	1,210	0.8%	1,000	1.2%	1,100	1.3%
Rentrées du fonds de trésorerie	1,066	0.8%	594	0.5%	476	0.4%	1,218	0.8%	601	0.7%	601	0.7%
Rentrées au titre de location de bâtiment	611	0.5%	1,207	1.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%
Autre revenus	2,382	1.9%	2,960	2.3%	812	0.6%	(2)	0.0%	672	0.8%	692	0.8%
	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	-	0.0%	2,380	
Total du Fonds ordinaire	73,913	57.3%	73,842	58.4%	85,937	63.2%	88,051	61.0%	76,000	90.0%	78,501	90.3%
Fonds volontaires	10,156	7.9%	8,316	6.6%	8,063	5.9%	8,437	5.8%	8,437	10.0%	8,437	9.7%
Fonds spéciaux	45,023	34.9%	44,332	35.1%	42,091	30.9%	47,933	33.2%	N/A		N/A	
	\$ 129,092	100.0%	\$ 126,490	100.0%	\$ 136,091	100.0%	\$ 144,421	100.0%	\$ 84,437	100.0%	\$ 86,938	100.0%

Ne reflète pas les fonds spécifiques pour 2002 et 2003 étant donné de la non exécution de ces années.

ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
 FONDS ORDINAIRE
 BUDGETS APPROUVÉS 1995 2002 – PROPOSITION POUR 2003
 (En millions de \$EU)



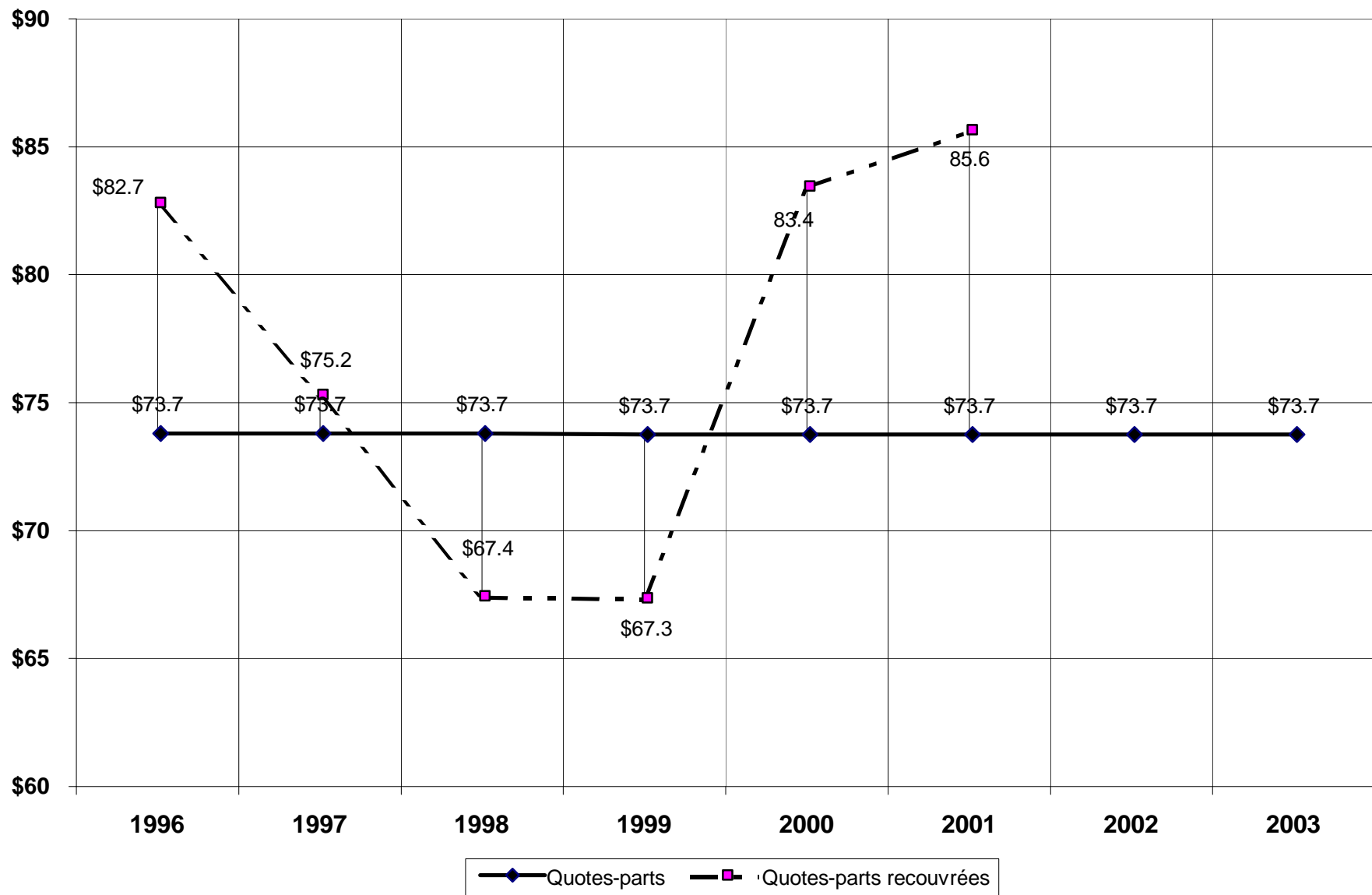
ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
FONDS ORDINAIRE
QUOTES-PARTS APPROUVÉES, BUDGET 1995-2002
ET PROPOSITION POUR 2003
(En millions de \$EU)



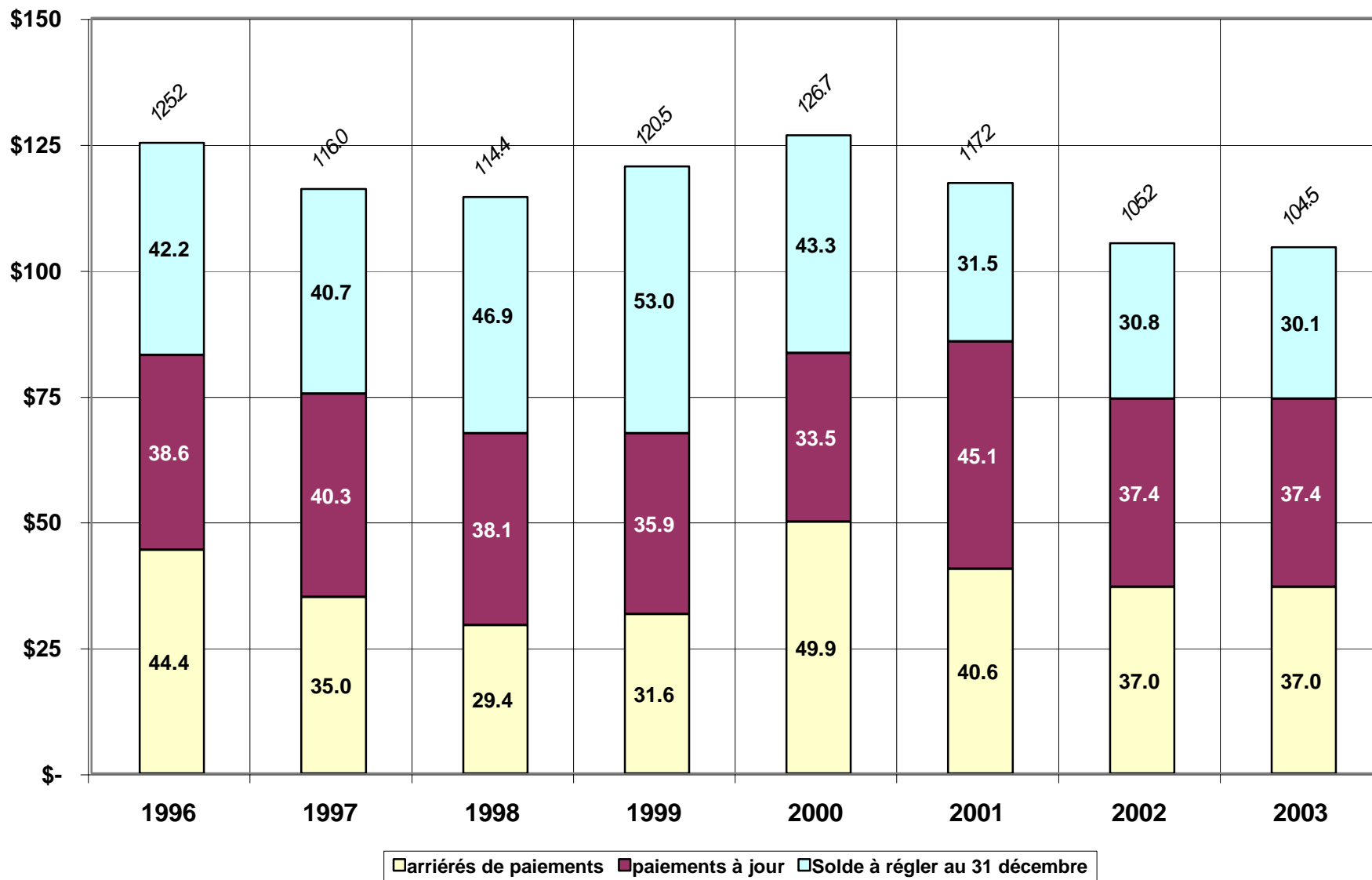
* Projection

—▲— Valeur Nominal - ■- Vise à préserver la parité avec les montants de 1995

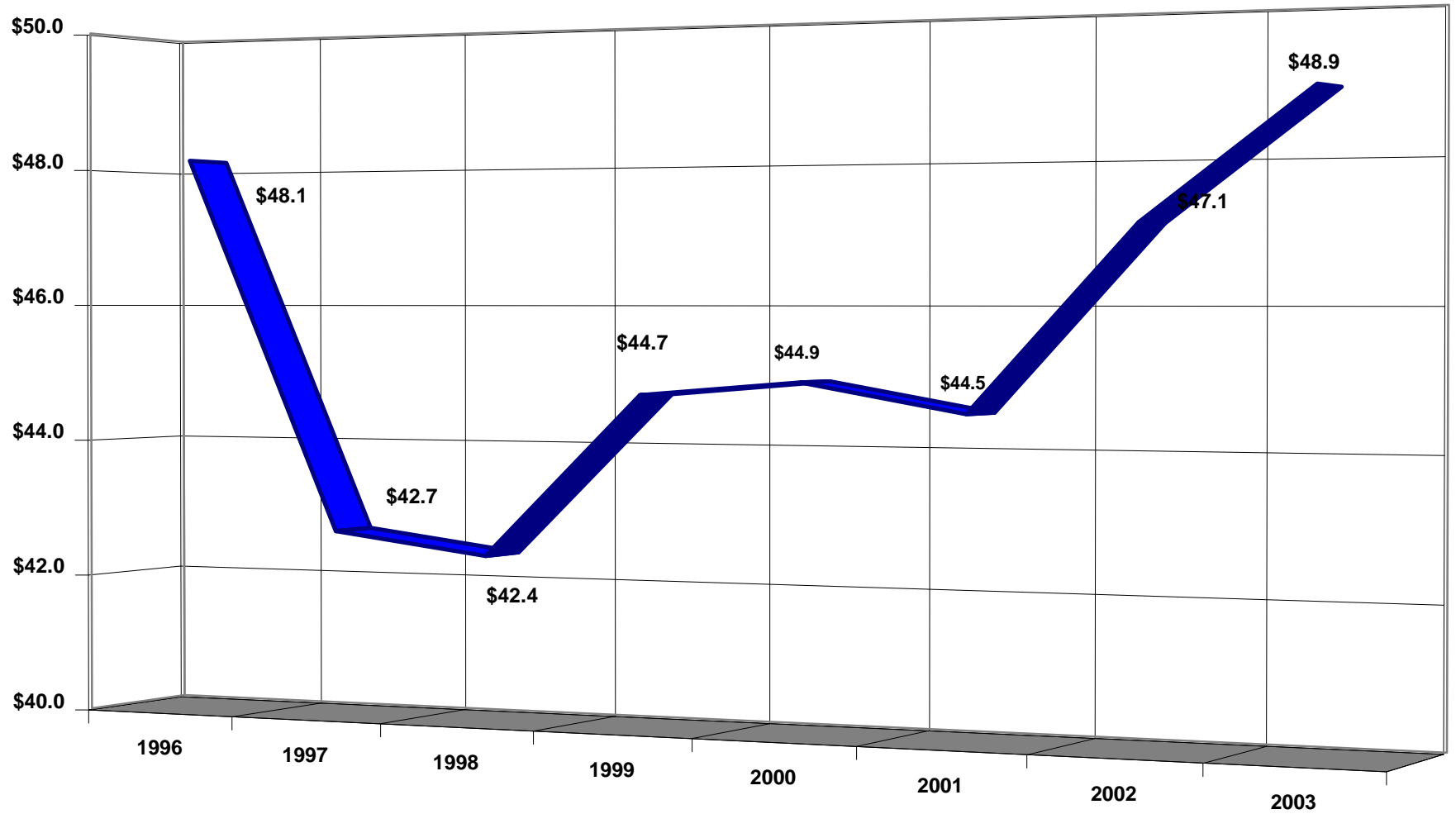
ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
 FONDS ORDINAIRE
 QUOTES-PARTS 1996-2003 ET RECOUVREMENT DE QUOTES-PARTS 1996-2001
 (En millions de \$EU)



**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
 RECOUVREMENT DE QUOTES-PARTS, FONDS ORDINAIRE 1996-
 2001 ET PROJECTION POUR 2002-03
 (En millions de \$EU)**



**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
TOTAL DES POSTES AU BUDGET DE 1996 À 2003
(En millions de \$EU)**



**ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS
TOTAL POSTES 1996-2003
FONDS ORDINAIRE**

POSTES

700

680

660

640

620

600

580

560

540

520

500

1996

1997

1998

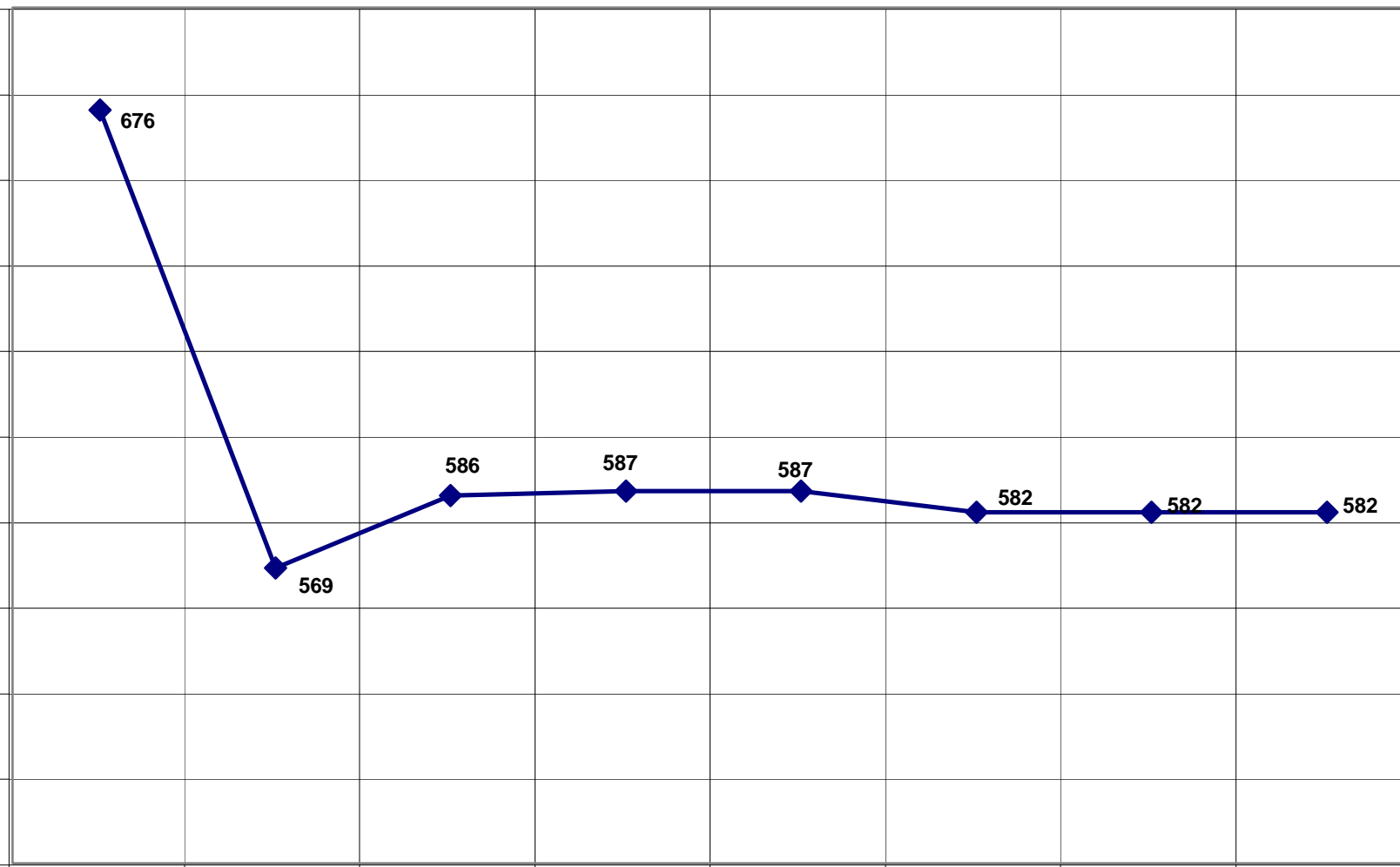
1999

2000

2001

2002

2003



CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
12,323.8	12,402.0	0.63	12,693.0	2.34

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	74	1	6,189.2	48.76
Professionnels	39	1	4,191.5	33.02
Services généraux	35	1	1,997.7	15.73
Postes Temporaires	16	1	1,272.8	10.02
Professionnels	10	1	944.8	7.44
Services généraux	6	1	328.0	2.58
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.0	0.02
Autres coûts		3-9	5,228.0	41.18
Montant total du budget sollicite			12,693.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	16.16

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

10A (24041) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	157.9
10B (46010) TRIBUNAL ADMINISTRATIF	74.6
10D (54021) COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
10E (22010) SECÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT	1,233.4
10G (24000) SECÉTARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES	5,013.0
10H (15511) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)	530.9
10K (24042) RÉUNIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET COMMISSIONS INTERAMÉRICAINNES	151.7
10O (16010) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	3,336.0
10P (44040) COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI	343.1
10Q (60150) COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME	1,420.4
10W (24043) CONFÉRENCES DE L'OEA	277.5
Total	12,693.0

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 1- Assemblée Générale et Autres Organes								
10A Assemblée Générale	(1)-Personnel	8.5	18.1	-	-	-100.00%	-100.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	98.4	172.4	157.9	157.9	60.48%	-8.41%	0.00%
Total 1-9		106.9	190.5	157.9	157.9	47.76%	-17.11%	0.00%
10B Tribunal Administrative	(1)-Personnel	-	0.2	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	84.6	74.1	74.6	74.6	-11.77%	0.67%	0.00%
Total 1-9		84.6	74.3	74.6	74.6	-11.77%	0.40%	0.00%
10D Commission des vérificateurs extérieurs	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	286.0	203.4	154.5	154.5	-45.98%	-24.04%	0.00%
Total 1-9		286.0	203.4	154.5	154.5	-45.98%	-24.04%	0.00%
10E Secretariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent	(1)-Personnel	884.7	982.8	1,006.8	1,048.8	18.55%	6.72%	4.17%
	(2-9)-Non Personnel	190.4	187.1	184.5	184.6	-3.04%	-1.34%	0.05%
Total 1-9		1,075.1	1,169.9	1,191.3	1,233.4	14.72%	5.43%	3.53%
10G Secrétariat des réunions et conférences	(1)-Personnel	3,498.3	3,584.8	4,044.4	4,043.8	15.59%	12.80%	-0.01%
	(2-9)-Non Personnel	1,380.1	1,306.5	968.3	969.2	-29.77%	-25.82%	0.09%
Total 1-9		4,878.4	4,891.3	5,012.7	5,013.0	2.76%	2.49%	0.01%
10H Commission interamericaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)	(1)-Personnel	-	13.7	-	-	0.00%	-100.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	179.5	525.1	530.1	530.9	195.75%	1.10%	0.15%
Total 1-9		179.5	538.8	530.1	530.9	195.75%	-1.47%	0.15%
10K Réunions du CIDI	(1)-Personnel	-	0.6	-	-	0.00%	-100.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	75.0	96.2	151.5	151.7	102.29%	57.69%	0.13%
Total 1-9		75.0	96.8	151.5	151.7	102.29%	56.71%	0.13%
Commission interaméricaine des droits de l'homme	(1)-Personnel	1,906.6	2,034.3	2,257.1	2,369.4	24.27%	16.47%	4.98%
	(2-9)-Non Personnel	994.8	948.5	897.4	966.6	-2.83%	1.91%	7.71%
Total 1-9		2,901.4	2,982.8	3,154.5	3,336.0	14.98%	11.84%	5.75%

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE		
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002
10P Comite juridique interaméricaine - CJI							
(1)-Personnel	-	18.6	-	-	0.00%	-100.00%	0.00%
(2-9)-Non Personnel	370.8	325.3	342.7	343.1	-7.46%	5.47%	0.12%
Total 1-9	370.8	343.9	342.7	343.1	-7.46%	-0.23%	0.12%
10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme							
(2-9)-Non Personnel	1,101.4	1,284.7	1,354.7	1,420.4	28.96%	10.56%	4.85%
Total 1-9	1,101.4	1,284.7	1,354.7	1,420.4	28.96%	10.56%	4.85%
10W Conférences de L'OEA							
(1)-Personnel	-	0.8	4.9	-	0.00%	-100.00%	-100.00%
(2-9)-Non Personnel	96.3	57.7	272.6	277.5	188.10%	380.94%	1.80%
Total 1-9	96.3	58.5	277.5	277.5	188.10%	374.36%	0.00%
10 Y Ressources non-programmées aux mandats de l'Assemblée Générale							
(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
(2-9)-Non Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Chapitre 1 Total 1	6,298.1	6,653.9	7,313.2	7,462.0	18.48%	12.14%	2.03%
Chapitre 1 Total 2-9	4,857.2	5,181.0	5,088.8	5,231.0	7.70%	0.97%	2.79%
Chapitre 1 Grand Total : 1-9	11,155.3	11,834.9	12,402.0	12,693.0	13.78%	7.25%	2.35%

RESUME DES POSTES PROPOSES PAR CHAPITRE 2003

OBJET 1.A - POSTES APPROUVEES

CHAPITRE 1. ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
10E Conseil permanent					1	3	1		5		1	1	2	1			5	10	13.5
10G Secrétariat des réunions et conférence			1	2	14	2	3		22		4	7	11	2			24	46	62.2
10O Commission Interaméricaine des droits de l'homme		1	1	6	2	1	1		12		2	1	3				6	18	24.3
TOTAL CHAPITRE 1 2003		1	2	8	17	6	5		39		7	9	16	3			35	74	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
10E Conseil permanent						2	1		3					1			1	4	25.0
10G Secrétariat des réunions et conférence					2				2			1	1	1			3	5	31.3
10O Commission Interaméricaine des droits de l'homme					2	2	1		5			1	1				2	7	43.8
TOTAL CHAPITRE 1 2003					4	4	2		10			2	2	2			6	16	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 1 ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES											
10A(24041) ASSEMBLÉE GÉNÉRALE											
10A-101-WS1	XXXIIIE SESSION ORDINAIRE										
(24041)	0.0	0.0	0.0	16.3	29.1	7.5	5.8	99.2	0.0	157.9	157.9
Total 10A	0.0	0.0	0.0	16.3	29.1	7.5	5.8	99.2	0.0	157.9	157.9
10B(46010) TRIBUNAL ADMINISTRATIF											
10B-102-WS1	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46010)	0.0	0.0	0.0	19.9	4.1	0.0	0.0	49.0	1.6	74.6	74.6
Total 10B	0.0	0.0	0.0	19.9	4.1	0.0	0.0	49.0	1.6	74.6	74.6
10D(54021) COMMISSION DES VÉRIFICATEURS EXTÉRIEURS											
10D-104-WS1	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS										
(54021)	0.0	0.0	0.0	16.5	15.0	0.5	0.1	122.4	0.0	154.5	154.5
Total 10D	0.0	0.0	0.0	16.5	15.0	0.5	0.1	122.4	0.0	154.5	154.5
10E(22010) SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, DE LA RÉUNION DE CONSULTATION ET DU CONSEIL PERMANENT											
10E-109-WS1	SECRETARIAT DU CONSEIL PERMANENT										
(22010)	1048.8	0.0	0.0	5.4	8.9	12.7	147.0	8.1	2.5	184.6	1233.4
Total 10E	1048.8	0.0	0.0	5.4	8.9	12.7	147.0	8.1	2.5	184.6	1233.4
10G(24000) SECRETARIAT DES RÉUNIONS ET CONFÉRENCES											
10G-111-WS1	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION										
(24020)	407.6	3.0	0.0	0.0	6.7	44.8	190.1	0.0	9.4	254.0	661.6
10G-112-WS1	SERVICES DE CONFERENCES										
(24040)	1007.9	0.0	0.0	0.0	0.0	27.0	0.0	5.0	0.0	32.0	1039.9
10G-113-WS1	SERVICES DES LANGUES										
(24060)	1982.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6	0.0	421.8	0.0	423.4	2405.4

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
10G-114-WS1	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION										
(24070)	646.3	0.0	0.0	0.0	88.6	75.0	0.0	0.0	0.0	163.6	809.9
10G-115-WS1	RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI										
(24045)	0.0	0.0	0.0	0.0	21.6	1.2	0.0	72.4	1.0	96.2	96.2
Total 10G	4043.8	3.0	0.0	0.0	116.9	149.6	190.1	499.2	10.4	969.2	5013.0
10H(15511)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE LUTTE CONTRE L'ABUSE DES DROGUES (CICAD)										
10H-115-WS1	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD										
(15511)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.1	0.9	33.8	20.4	62.2	62.2
10H-116-WS2	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE										
(15511)	0.0	0.0	0.0	15.0	54.5	101.0	55.0	233.2	10.0	468.7	468.7
Total 10H	0.0	0.0	0.0	15.0	54.5	108.1	55.9	267.0	30.4	530.9	530.9
10K(24042)	RÉUNIONS DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET COMMISSIONS INTERAMÉRICAINNES										
10K-130-WS1	REUNIONS DU CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL ET COMMISSIONS INTERAMERICAINNES										
(24042)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	151.7	151.7	151.7
Total 10K	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	151.7	151.7	151.7
10O(16010)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
10O-141-WS1	SECRETARIAT DE LA COMMISSION INTERAMERICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
(16010)	2369.4	0.0	0.0	147.2	73.0	71.6	197.7	455.1	22.0	966.6	3336.0
Total 10O	2369.4	0.0	0.0	147.2	73.0	71.6	197.7	455.1	22.0	966.6	3336.0
10P(44040)	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - CJI										
10P-143-500	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMERICAIN - SESSIONS										
(44040)	0.0	0.0	0.0	146.0	9.6	1.2	2.5	114.6	4.8	278.7	278.7
10P-144-WS1	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)										
(44042)	0.0	0.0	0.0	0.0	5.1	6.8	15.1	37.4	0.0	64.4	64.4
Total 10P	0.0	0.0	0.0	146.0	14.7	8.0	17.6	152.0	4.8	343.1	343.1

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
10Q(60150)	COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
10Q-148-500	SECRETARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINNE DES DROITS DE L'HOMME										
(60150)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1420.4	1,420.4	1420.4
Total 10Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1420.4	1,420.4	1420.4
10W(24043)	CONFÉRENCES DE L'OEA										
10W-150-WS1	FONDS NON PROGRAMMÉS POUR LE CONFERENCE DE L'OEA										
(24043)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	277.5	277.5	277.5
Total 10W	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	277.5	277.5	277.5
CHAPITRE 1	7462.0	3.0	0.0	366.3	316.2	358.0	614.2	1652.0	1921.3	5,231.0	12693.0

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10A (24041)

Project: Assemblée générale

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

En l'an 2003, l'Assemblée générale tiendra sa XXXIIIe Session ordinaire ainsi que les Sessions extraordinaires qui seront requises.

Sur la base des chiffres indicatifs et d'une dotation de EU\$157,9 l'Assemblée générale devra mener les activités précisées dans la description de ce programme.

Il est important de souligner que le montant sollicité représente le coût d'une Session tenue au Siège. Dans tous les cas où elle a lieu dans un pays membre de l'Organisation, le solde des frais sera pris en charge par le pays d'accueil.

TOTAL REQUIS \$

157.9

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24041)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
167.3	157.9	-5.61	157.9	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	157.9	100.00
Montant total du budget sollicite			157.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	1.24
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.20

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24041)

Sous- programme: 10A Assemblée générale

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

101-WS1 (24041)	XXXIIIIE SESSION ORDINAIRE	157.9
	Total	157.9

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	190.5	34.37
FONDS SPECIFIQUE	363.8	65.63
Total	554.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10B (46010)

Project: Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Déclaration d'objectifs:

- 1. Connaître des différends qui peuvent se présenter en raison des décisions administratives qui touchent le personnel du Secrétariat général.*
- 2. Garantir le respect des Normes générales de fonctionnement du Secrétariat général et des autres dispositions portant sur les droits et devoirs du personnel.*

Justification 2003:

Conscient de l'austérité financière que connaît l'Organisation, le Tribunal administratif sollicite un budget pour l'année 2003 d'un montant égal au budget approuvé pour 2002.

Comme le montre le détail des dépenses, le budget du Tribunal administratif est destiné aux activités liées à la tenue de deux sessions, à la présentation du rapport annuel à l'Assemblée générale et à la préparation, la rédaction et la publication de ses sentences.

TOTAL REQUIS \$

74.6

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(46010)

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
75.4	74.6	-1.06	74.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	74.6	100.00
Montant total du budget sollicite			74.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	0.58
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.09

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(46010)

Sous- programme: 10B Tribunal administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

102-WS1 (46010)	SESSIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	74.6
	Total	74.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	74.2	97.38
FONDS SPECIFIQUE	2.0	2.62
Total	76.2	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10D (54021)

Project: Commission des vérificateurs extérieurs

Responsable: Directeur, Département des services financiers

Déclaration d'objectifs:

La Commission des vérificateurs extérieurs examinera la comptabilité du Secrétariat général conformément aux dispositions de la résolution AG/RES. 123 (III-O/73), adoptée par l'Assemblée générale le 14 avril 1973 et de la résolution CP/RES. 124 (164/75), adoptée par le Conseil permanent le 30 juin 1975, ainsi qu'au Règlement de la Commission, approuvé le 30 juin 1976.

Justification 2003:

La Commission des vérificateurs extérieurs se compose de trois membres et est chargée de la vérification indépendante de tous les fonds de l'OEA gérés par le Secrétariat général.

Cela suppose qu'un cabinet de vérification des comptes est engagé pour préparer un rapport sur les états financiers des comptes gérés par le Secrétariat général et formule des recommandations à la Commission, afin d'améliorer la vérification de l'administration et les méthodes comptables. Cela suppose aussi la révision des travaux accomplis et du rapport préparé par le cabinet qui a été engagé; l'examen des résultats et la préparation du rapport de la Commission au Conseil permanent et du rapport à l'Assemblée générale.

Le cabinet de vérification extérieure des comptes Arthur Andersen a été engagé par le Secrétariat général après un appel d'offres auquel ont participé sept cabinets d'expertise comptable. Le montant convenu entre le Secrétariat général et Arthur Andersen s'élève à \$103 000 pour la vérification de 2001. Il convient de souligner que le Secrétariat général est parvenu à réduire les coûts de vérification de moitié par rapport à ceux de la vérification de 2001.

TOTAL REQUIS \$

154.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(54021)

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
156.4	154.5	-1.21	154.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	154.5	100.00
Montant total du budget sollicite			154.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	1.21
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.19

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(54021)

Sous- programme: 10D Commission des vérificateurs extérieurs

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

104-WS1 (54021)	COMMISSION DES VERIFICATEURS EXTÉRIEURS	154.5
	Total	154.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	203.4	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	203.4	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10E (22010)

Project: Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
OTHER (/01)	01/01/2003	12/31/2003	AUTRES (/01)

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs d'ensemble du Secrétariat de l'Assemblée générale, de la réunion de consultation et du Conseil permanent sont d'appuyer les efforts des États membres de l'Organisation à la poursuite de leurs objectifs conformément aux dispositions de la Charte, et de s'acquitter des responsabilités spécifiques confiées au Secrétariat par les directives exécutives en vigueur.

Justification 2003:

Les fonds proposés couvrent 14 postes de fonctionnaires, dont huit de la classe professionnelle et six de la catégorie des services généraux. Les fonds au titre des autres postes couvrent les dépenses de base nécessaires à l'exercice des fonctions décrites ci-dessus. Le Secrétariat s'est acquitté d'un nombre croissant de tâches dû à l'élargissement des mandats dont l'exécution a été confiée à l'Assemblée générale et au Conseil permanent. À cet égard, 2003 aura pour objectif de continuer à accroître l'efficacité face à une charge de travail de plus en plus lourde. Il convient de noter que ce secteur a des fonds d'un montant de EU\$184 500 au titre des objets 3-9, ce qui donnerait l'impression qu'il dispose d'un volume de ressources important pour les programmes. En réalité, sur ce total, un montant de EU\$144 800 est destiné à "l'espace de bureau", ce qui ne laisse que EU\$39 700 de fonds de fonctionnement pour le Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent, soit un montant insuffisant pour répondre aux besoins de ce secteur. La plus grande partie de l'espace de bureau représente des salles de conférence qui sont utilisées par les organes politiques de l'Organisation, ainsi que les salles dont dispose le Secrétariat général (à savoir Simon Bolivar, Miranda, Colomb, etc.).

TOTAL REQUIS \$

1,233.4

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(22010)

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,190.2	1,191.3	0.09	1,233.4	3.53

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	738.9	59.90
Professionnels	5	1	456.4	37.00
Services généraux	5	1	282.5	22.90
Postes Temporaires	4	1	309.9	25.12
Professionnels	3	1	258.6	20.96
Services généraux	1	1	51.3	4.15
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	184.6	14.96
Montant total du budget sollicité			1,233.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	9.71
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.57

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Sous- programme: 10E Secrétariat de l'Assemblée générale, de la Réunion de consultation et du Conseil permanent

Code organisationnel
(22010)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

109-WS1 (22010)	SECRÉTARIAT DU CONSEIL PERMANENT	1,233.4
Total		1,233.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,169.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,169.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10G (24000)

Project: Secrétariat des réunions et conférences

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Prêter des services de qualité pour les conférences et réunions, y compris des services de logistique, de langues et de documentation et d'information, conformément aux mandats et objectifs de l'Organisation, d'une manière compétitive avec des services analogues.

Justification 2003:

montant de crédits équivalent, le Secrétariat des conférences et réunions devra en 2003 s'acquitter des tâches suivantes:

- Organiser, diriger et coordonner les réunions et conférences que le Secrétariat général et ses services prévoient de tenir, au siège et en dehors du siège.
- Prêter les services de documentation, d'information, de conférences et de langues, indispensables à l'organisation et à la tenue des différentes réunions.
- Perfectionner les modes de traitement des documents, en appliquant des systèmes de gestion de l'information qui répondent aux besoins et exigences de l'Organisation.
- Réaménager les installations actuelles des petites et grandes salles de réunion pour qu'ils répondent aux nouveaux besoins et défis auxquels l'Organisation doit faire face dans le nouveau millénaire.
- Dans le cadre du processus de formation du personnel du Secrétariat, on poursuivra le plan d'amélioration et d'actualisation des connaissances selon les nouvelles technologies.

Le niveau du budget proposé au titre du Sous-programme 10G pour 2003 est légèrement plus élevé (EU\$5 013,01) que celui qui a été approuvé pour 2002 (EU\$5 012,7). Le Secrétariat des conférences et réunions, chargé de gérer ces ressources, en assure une gestion efficace et il compte que les hausses de tarifs des services auront un effet négligeable sur le nombre des réunions susceptibles d'être financées au moyen de ces ressources par rapport à celles qui ont eu lieu en 2002

TOTAL REQUIS \$

5,013.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24000)

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
5,000.0	5,012.7	0.25	5,013.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	46	1	3,666.0	73.12
Professionnels	22	1	2,300.5	45.89
Services généraux	24	1	1,365.5	27.23
Postes Temporaires	5	1	377.8	7.53
Professionnels	2	1	213.8	4.26
Services généraux	3	1	164.0	3.27
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	3.0	0.05
Autres coûts		3-9	966.2	19.27
Montant total du budget sollicite			5,013.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	39.49
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	6.38

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24000)

Sous- programme: 10G Secrétariat des réunions et conférences

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

111-WS1 (24020)	SERVICE DES CONFERENCES ET REUNIONS, DIRECTION	661.6
112-WS1 (24040)	SERVICES DE CONFERENCES	1,039.9
113-WS1 (24060)	SERVICES DES LANGUES	2,405.4
114-WS1 (24070)	SERVICES DE DOCUMENTS ET D'INFORMATION	809.9
115-WS1 (24045)	RÉUNIONS DU GROUPES DE TRAVAIL ET DES SOUS-COMMISSIONS DE LA CEPCIDI	96.2
Total		5,013.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	4,891.3	94.49
FONDS SPECIFIQUE	285.0	5.51
Total	5,176.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10H (15511)

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

Responsable: Secrétaire exécutif pour le développement intégral

Déclaration d'objectifs:

La CICAD et son Secrétariat exécutif sont au service des États membres et de leur population. La CICAD s'efforce d'améliorer les programmes multilatéraux et nationaux visant à éliminer l'abus des drogues dans le continent au moyen de ses forums politiques et activités d'entraide sous forme de transfert de technologie horizontale.

Justification 2003:

La Commission est guidée par les principes et objectifs du Programme interaméricain d'action de Rio de Janeiro. Les objectifs principaux du Programme sont les suivants:

- (1) Accroître et renforcer les moyens dont disposent les États membres pour réduire la demande de drogues et prévenir l'abus des drogues;
- (2) Lutter d'une manière efficace contre la production et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes;
- (3) Promouvoir des initiatives et activités régionales dans les domaines de la recherche, de l'échange d'informations, de la formation spécialisée et de l'assistance technique.

La Commission est aussi guidée par la Stratégie antidrogues dans le Continent américain que la CICAD a adoptée en octobre 1996, appuyée en cela par l'Assemblée générale au moyen de sa résolution AG/RES.1458 (XXII-0/97), ainsi que par le Plan d'action approuvé au Deuxième Sommet des Amériques de Santiago (1998) et les mandats émanés du Troisième Sommet des Amériques de Québec (2001).

Le Sous-programme 10H comprend: (1) les deux sessions ordinaires de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), et (2) le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM). Dans les réunions ordinaires de la CICAD, les représentants des pays membres de l'OEA, examinent, évaluent et définissent les politiques, stratégies et activités antidrogues au niveau continental. De même, ils établissent les priorités et les lignes de conduite à adopter pour exécuter les différents mandats confiés à la CICAD, appliquer la Stratégie antidrogues dans le Continent américain et le Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM).

Le MEM a été créé en exécution du mandat émané du Deuxième Sommet des Amériques de Santiago du Chili, concernant la mise en place d'un mécanisme d'évaluation continental confiée à la CICAD. En exécution de ce mandat, ont été créés: (1) un Groupe de travail intergouvernemental (GTI) 1998/99 pour l'élaboration du Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM); (2) un Groupe d'experts gouvernementaux (GEG) 2000, qui ont préparé en 2000 les évaluations nationales et continentales; et (3) une Unité d'appui au GEG au sein du Secrétariat exécutif de la CICAD.

Au Troisième Sommet des Amériques de Québec (Canada), les Chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur engagement de faire du MEM un des principaux piliers de l'assistance dans le domaine de la coopération continentale pour la lutte contre le problème mondial de la drogue. Le Sommet a demandé à la CICAD (a) d'obtenir des ressources financières pour les programmes relatifs aux formes optionnelles de développement; (b) de créer des unités de renseignement financier, et (c) de mettre en place un système de base homogène pour estimer les coûts sociaux, humains et économiques inhérents au problème de la drogue. De même, il a exprimé le désir de continuer à renforcer et à réviser le MEM pour assurer le suivi des activités antidrogues aux niveaux national et continental, et a recommandé des actions pour dynamiser la coopération interaméricaine et les stratégies nationales de lutte contre ce fléau. Les mesures

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10H (15511)

Project: Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

prises au titre de ces mandats sont les suivantes: (1) approbation de la part de la CICAD d'un nouvel ensemble de 83 indicateurs pour la deuxième série d'évaluations en mai 2001; (2) analyse, rédaction et publication des rapports d'activité sur les recommandations de la première série d'évaluations, publiés par la CICAD en janvier 2002; (3) la réalisation de la deuxième série d'évaluations du MEM en 2002, qui aboutira à la publication prévue pour janvier 2003 des rapports nationaux et du rapport continental des États membres sur la situation en matière de drogues pendant les années 2001 - 2002.

Pour 2003, à partir de l'information fournie par les pays sur les recommandations de la Deuxième série d'évaluations, les experts s'emploieront à analyser les progrès réalisés et à approuver les rapports nationaux. À cette fin, tous les experts se réuniront dans le cadre de trois (3) séances de travail qui auront lieu à Washington, D.C., en 2003. Une fois approuvés par la Commission à la fin de 2003, les rapports nationaux et le rapport continental seront publiés en janvier 2004.

Les coûts estimatifs pour la seconde année de la deuxième série d'évaluations du MEM (janvier-décembre 2003) s'élèvent à \$570 000. Leur ventilation est la suivante:

- a) Séances d'application des recommandations de la Deuxième série d'évaluations, \$300 000
- b) coûts de publication, \$50 000
- c) coûts des opérations, \$220 000

TOTAL REQUIS \$

530.9

Financement extérieur:

En 2001, le MEM a reçu des contributions extérieures s'élevant à \$404 287 de la part des donateurs suivants: États-Unis \$184 118; Canada \$97 169; Mexique \$50 000; Brésil \$70 000 et Pérou \$3 000. Sur ce total, un montant de \$237 000 a servi pour financer les salaires et avantages sociaux de 3 fonctionnaires de l'Unité d'appui au GEG pendant deux ans (2001-2002); un montant de \$63 905 appartient au Fonds de solidarité (il sert à couvrir les dépenses au titre des voyages des experts nationaux * dont les pays ne prévoient pas de crédits budgétaires pour les voyages aux fins de leur participation aux réunions); le reste, soit \$103 382, est utilisé pour l'achat et la location de matériel de bureau, la reproduction de documents, les frais de représentation pendant les réunions du MEM, le fond de caisse et les frais divers, pendant les années 2001 et 2002.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

(15511)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
549.6	530.1	-3.54	530.9	0.15

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	530.9	100.00
Montant total du budget sollicite			530.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	4.18
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.67

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

[Code organisationnel](#)

Sous- programme: 10H Commission interaméricaine de lutte contre l'abuse des drogues (CICAD)

(15511)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

115-WS1 (15511)	SESSIONS ORDINAIRES DE LA CICAD	62.2
116-WS2 (15511)	MEM-MÉCANISME D'ÉVALUATION MULTILATÉRALE	468.7
	Total	530.9

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	538.8	64.11
FONDS SPECIFIQUE	301.5	35.89
Total	840.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10K (24042)

Project: Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

Responsable: Directeur, Secrétariat des Conférences et réunions

Déclaration d'objectifs:

Le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) est un forum ministériel de dialogue interaméricain, de caractère stratégique ; il a pouvoir de décision sur les questions de partenariat pour le développement. Il est composé d'un représentant de chaque État membre, qui a rang de ministre ou équivalent.

Conformément à la Charte de l'OEA, le CIDI a pour mission de promouvoir la coopération entre les États membres, aux fins de favoriser un développement intégré et, en particulier, d'éliminer la pauvreté.

Il poursuit ses objectifs à travers ses organes et agences subsidiaires et à travers l'Assemblée générale, dans le cadre de partenariats pour des programmes, projets et activités de développement.

Le CIDI tient au moins une session ordinaire par an, à l'échelon ministériel ou équivalent. Il est composé des organes suivants :

- Le Comité exécutif permanent du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CEPCIDI) et les groupes de travail établis par celui-ci.*
- Des comités spécialisés non permanents*
- Des comités spécialisés*
- D'autres organes et agences subsidiaires créés par le CIDI.*

Justification 2003:

Conformément au Statut du CIDI, adopté en vertu de la résolution AG/RES.1443 (XXVI-O/96) de l'Assemblée générale tenue à Panama en juin 1996; les représentants à l'échelon ministériel ou dotés d'un rang équivalent, tiendront des réunions ordinaires et extraordinaires, ainsi que des réunions spécialisées et sectorielles.

TOTAL REQUIS \$

151.7

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24042)

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et
Commissions interaméricaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
151.5	151.5	0.00	151.7	0.13

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	151.7	100.00
Montant total du budget sollicité			151.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	1.19
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.19

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24042)

Sous- programme: 10K Réunions du Conseil interaméricain pour le développement intégré et Commissions interaméricaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

130-WS1 (24042)	REUNIONS DU CONSEIL INTERAMERICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE, AU NIVEAU MINISTÉRIEL ET COMMISSIONS INTERAMERICAINES	151.7
	Total	151.7

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	96.8	68.49
FONDS SPECIFIQUE	44.5	31.51
Total	141.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1775 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles</p> <p>Adopter des programmes de coopération en la matière conjointement avec l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement (AICD). Fournir au rapporteur sur les travailleurs migrants les moyens nécessaires et appropriés pour qu'il puisse remplir ses fonctions. Présenter un rapport portant sur la situation de tous les travailleurs migrants et leurs familles, invitant tous les États membres à collaborer aux tâches de la Commission, effectuer des visites dans divers pays de la région afin d'évaluer la situation des travailleurs migrants et de leurs familles. Faire diverses activités à caractère promotionnel.</p>
AG/RES. 1780 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Déclaration américaine des droits des peuples autochtones</p> <p>Appuyer et conseiller le Conseil permanent dans ses tâches visant l'adoption d'une Déclaration interaméricaine relative aux droits des peuples autochtones.</p>
AG/RES. 1783 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Observations et recommandations formulées sur le Rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme</p> <p>Continuer sa tâche de promotion et de surveillance de l'observation des droits de l'homme dans les États membres de l'Organisation par le biais de la publication de son Rapport annuel.</p>
AG/RES. 1816 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement</p> <p>Collaborer avec le Conseil permanent dans le domaine de l'attention aux personnes subissant tout type de détention ou de réclusion.</p>
AG/RES. 1818 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>"Défenseurs des droits de la personne dans les Amériques": appui à la tâche accomplie par les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et la protection des droits de la personne dans les Amériques"</p> <p>Appuyer les travaux effectués par les personnes, groupes et organisations de la société civile visant la promotion et la protection des droits de l'homme en Amérique. Effectuer une étude complète à ce sujet. Des audiences auront lieu afin de connaître et d'évaluer la situation des défenseurs des droits de l'homme dans les divers pays du Continent.</p>
AG/RES. 1819 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Droits de la personne et environnement</p> <p>Étudier le lien qui peut exister entre droits de l'homme et environnement et, en conséquence, continuer de promouvoir la protection de l'environnement et la pleine jouissance des droits de l'homme.</p>
AG/RES. 1828 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Évaluation du fonctionnement du Système interaméricain de protection et de promotion des droits de la personne en vue de son perfectionnement et de son renforcement</p> <p>Mettre en application le nouveau règlement de la Commission. Adapter des directives et des mécanismes de travail. Compiler des renseignements sur la mise en application par les États des recommandations de la CIDH. Présenter au Conseil permanent des évaluations portant sur les résultats de l'application du nouveau règlement, ainsi que des statistiques reflétant le degré d'accessibilité du système interaméricain.</p>
AG/RES. 1829 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Appui aux instruments interaméricains des droits de la personne</p> <p>Participer à une réunion technique spécialisée, de concert avec d'autres organes du système ainsi que des juristes et des experts, afin d'étudier les possibilités et les mesures à prendre</p>

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

			pour obtenir l'universalisation et la mise en application du système interaméricain de droits de l'homme.
AG/RES. 1833 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Étude de l'accès des personnes à la Cour interaméricaine des droits de l'homme Appuyer le Conseil permanent dans l'accomplissement de son mandat.

Responsable: Secrétaire exécutif, CIDH

Déclaration d'objectifs:

"PROMOUVOIR L'OBSERVATION ET LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET SERVIR D'ORGANE CONSULTATIF DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS DANS CETTE MATIÈRE"

Justification 2003:

La Commission interaméricaine des droits de l'homme, de par les mandats établis dans la Charte de l'Organisation de même que dans la Convention américaine sur les droits de l'homme, a l'obligation légale et la responsabilité morale de veiller sur les droits de l'homme dans tous les États membres de l'OEA.

Au nombre des activités que le Secrétariat effectuera en 2003, mentionnons les suivantes: 1) des réunions ordinaires (deux réunions de 3 semaines chacune) et réunions extraordinaires (2 réunions d'une semaine chacune). Ces réunions permettront d'étudier les demandes relatives à des cas individuels, d'analyser les rapports spéciaux ainsi que les divers rapports qui feront partie du Rapport annuel. De même, les réunions ordinaires comprennent des audiences auxquelles participent, outre les membres de la Commission, le personnel du Secrétariat exécutif, des témoins et des délégués spéciaux; 2) des visites sur les lieux avec l'assentiment des États membres (environ deux visites par année). Lors de ces visites, l'une des activités consiste en visites d'observation à l'intérieur du pays, visites de prisons, entrevues de témoins, etc.; 3) le rapport annuel (3 volumes, environ 2 000 pages) et rapports spéciaux (au moins deux rapports par année). Ces rapports doivent être traduits en anglais et envoyés à l'impression en vue de leur publication ultérieure; 4) les activités nécessaires au fonctionnement des postes de rapporteur spécial, comme celui de rapporteur sur la liberté d'expression, de rapporteur sur les travailleurs migratoires et leurs familles, de rapporteur sur les droits des peuples autochtones, sur la femme, sur les prisons, sur les droits de l'enfant ainsi que de l'Unité pour les défenseurs des droits de l'homme; 5) le programme de Bourses Rómulo Gallegos (4 boursiers par année) et le programme de bourses offertes conjointement avec l'Université Notre Dame (deux boursiers par année); 6) le maintien du Centre de documentation et de la Bibliothèque spécialisée; 7) l'accomplissement de toutes les tâches relatives aux droits de l'homme qui lui sont assignées.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$ 3,336.0

Financement extérieur:

Au cours de l'année 2001 la Commission a utilisé \$1.227.610,00 des fonds recueillis à partir de sources extérieures ; malheureusement, étant donnée la nature de ces contributions, la CIDH ne peut planifier ses activités sur la base de ces ressources, dans la mesure où il est essentiel de savoir en début d'année quelles sont les contributions qui sont garanties, le montant total de ces contributions et les dates

*

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 100 (16010)

Project: Commission interaméricaine des droits de l'homme

auxquelles elles sont dues.

Certaines des activités de la Commission telles que les visites sur place, les procédures de suivi des dossiers par le Tribunal interaméricain des droits de l'homme, la publication du rapport annuel et d'autres rapports sur divers pays, ainsi que les rapports spéciaux tels que ceux provenant des bureaux suivants : le bureau sur la liberté d'expression, le bureau sur les travailleurs migrants et leurs familles, le bureau sur les droits des peuples indigènes, le bureau sur la condition féminine, le bureau sur les centres d'incarcération, le bureau sur les droits de l'enfant et l'Unité pour les défenseurs des droits de la personne ont été financées entre autres à l'aide de ressources provenant de sources externes, et que ces activités n'auraient pu avoir lieu sans le soutien fourni par les contributions volontaires, provenant tant de pays membres de l'Organisation que d'organisations internationales et de pays amis de l'Europe.

Pour parvenir à faire face à tous ses besoins et en quête d'un appui économique, la Commission soumet régulièrement des demandes de financement, organise des réunions, signe des accords de coopération et rencontre des fonctionnaires d'organisations et de gouvernements de pays amis connaissant les travaux de la CIDH et son importance pour la surveillance et la protection des droits de la personne sur l'ensemble du continent.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(16010)

Sous- programme: 100 Commission interaméricaine des droits de l'homme

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
3,114.7	3,154.5	1.27	3,336.0	5.75

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	18	1	1,784.3	53.48
Professionnels	12	1	1,434.6	43.00
Services généraux	6	1	349.7	10.48
Postes Temporaires	7	1	585.1	17.53
Professionnels	5	1	472.4	14.16
Services généraux	2	1	112.7	3.37
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	966.6	28.97
Montant total du budget sollicite			3,336.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	26.28
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	4.24

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(16010)

Sous-programme: 100 Commission interaméricaine des droits de l'homme

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

141-WS1 (16010)	SECRETARIAT DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	3,336.0
Total		3,336.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,982.8	70.84
FONDS SPECIFIQUE	1,227.6	29.16
Total	4,210.4	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10P (44040)

Project: Comité juridique interaméricain - CJI

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Remplir le rôle d'organe consultatif auprès de l'Organisation pour les questions juridiques; promouvoir l'évolution progressive et la codification du droit international et étudier les problèmes juridiques ayant trait à l'intégration des pays en développement du Continent américain, et à la possibilité d'uniformiser les législations, le cas échéant.

Entreprendre les études et travaux préparatoires requis par l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures ou les Conseils de l'Organisation. Peut également concrétiser, de sa propre initiative, toute mesure estimée appropriée, et suggérer la tenue de conférences juridiques spécialisées.

Justification 2003:

-Résolutions de l'Assemblée générale concernant les sessions du Comité juridique interaméricain correspondant à 2002.

Le Comité juridique interaméricain offre des services d'assistance juridique à l'Organisation en matière de développement et de codification du droit international. De plus, il organise avec le Sous-secrétariat aux questions juridiques, le Cours de droit international, d'une durée de 30 jours, à Rio de Janeiro (Brésil). Parmi les boursiers figure au moins un boursier de chaque État membre. Ceux-ci participent à une série de classes et de tables rondes avec des professeurs de droit international public et privé.

Le Comité juridique interaméricain se réunit deux fois par an conformément à son Statut. La première session a une durée de deux semaines et se tient au Brésil ou dans un quelconque autre pays membre selon la décision du Comité. La seconde a lieu au mois d'août à Rio de Janeiro (Brésil) parallèlement au Cours de droit international et a une durée de quatre semaines.

En conséquence, le budget du Comité juridique est divisé en deux sous-programmes dans lesquels sont réparties, de façon ordonnée, chacune de ses activités, à savoir: la tenue des deux sessions et le Cours de droit international. Le budget de 1999 comprenait un crédit affecté aux études et activités directement liées aux aspects juridiques des mandats émanés du Sommet des Amériques à l'intention de l'Organisation. Ce projet a été éliminé du budget de 2000 pour des raisons budgétaires.

TOTAL REQUIS \$

343.1

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(44040)

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
345.6	342.7	-0.83	343.1	0.11

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	343.1	100.00
Montant total du budget sollicite			343.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	2.70
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.43

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(44040)

Sous- programme: 10P Comité juridique interaméricain - CJI

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

143-500 (44040)	COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN - SESSIONS	278.7
144-WS1 (44042)	COURS DE DROIT INTERNATIONAL (CJI)	64.4
	Total	343.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	343.8	92.19
FONDS SPECIFIQUE	29.1	7.81
Total	372.9	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10Q (60150)

Project: Cour interaméricaine des droits de l'homme

Responsable: Secrétaire exécutif, CIDH

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Dans une lettre datée du 11 décembre 2001, CIDH-ADM-1281-00, le Secrétaire de la Cour a soumis le projet de budget de la Cour interaméricaine des droits de l'homme pour l'an 2003. Ce budget qui se porte à EU\$1865,246, est considéré comme le montant minimum requis pour habilitier la Cour à s'acquitter des hautes fonctions que lui attribue la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

Cette proposition a été ajustée de EU\$449 600 pour maintenir le total du Fonds ordinaire dans les limites du financement prévu.

TOTAL REQUIS \$

1,420.4

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(60150)

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,284.7	1,354.7	5.44	1,420.4	4.84

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,420.4	100.00
Montant total du budget sollicite			1,420.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	11.19
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.80

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(60150)

Sous- programme: 10Q Cour interaméricaine des droits de l'homme

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

148-500 (60150)	SECRETARIAT DE LA COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME	1,420.4
Total		1,420.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,284.7	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,284.7	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code: 10W (24043)

Project: Conférences de l'OEA

Responsable: Directeur, Secrétariat des réunions et conférence

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds seront pré-affectés à l'organisation de réunions et de conférences découlant des mandats de l'Assemblée générale ou jugées nécessaires par le Conseil permanent pendant l'exercice 2003. La résolution AG/Res. 1531(XXVII-O/97) prie le Conseil permanent d'examiner l'ensemble des résolutions soumises à la Troisième Commission par d'autres commissions de l'Assemblée générale et d'en répartir les affectations au titre du sous-programme 10W.

TOTAL REQUIS \$

277.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24043)

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
288.4	277.5	-3.77	277.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	277.5	100.00
Montant total du budget sollicite			277.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,693.0	2.18
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.35

CHAPITRE 1: ASSEMBLEE GENERALE ET AUTRES ORGANES

Code organisationnel
(24043)

Sous- programme: 10W Conférences de l'OEA

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

150-WS1 (24043)	FONDS NON PROGRAMMÉS POUR LE CONFERENCE DE L'OEA	277.5
	Total	277.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	58.4	71.22
FONDS SPECIFIQUE	23.6	28.78
Total	82.0	100.00

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
5,348.5	5,147.3	-3.76	5,187.9	0.78

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,428.4	27.53
Professionnels	12	1	1,301.0	25.07
Services généraux	3	1	127.4	2.45
Postes Temporaires	10	1	711.5	13.71
Professionnels	5	1	522.2	10.06
Services généraux	5	1	189.3	3.64
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.0	0.07
Autres coûts		3-9	3,044.0	58.67
Montant total du budget sollicite			5,187.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	6.60

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre	2003
20A (60250) ORGANISATION INTERAMÉRICAIN DE LA DÉFENSE	1,772.8
20B (25010) INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE L'ENFANCE (IIN)	1,616.6
20C (23010) COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES FEMMES (CIM)	912.5
20D (60200) FONDATION PANAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT (FPD)	166.9
20J (16510) COMMISSION INTERAMÉRICAIN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	719.1
Total	5,187.9

FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 2- Organismes Spécialisés et Autres Entités								
20A Organisation interaméricaine de la défense	(2-9)-Non Personnel	2,113.6	1,947.8	1,822.8	1,772.8	-16.13%	-8.98%	-2.74%
Total 1-9		2,113.6	1,947.8	1,822.8	1,772.8	-16.13%	-8.98%	-2.74%
20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)	(1)-Personnel	1,117.5	1,133.6	1,298.2	1,067.0	-4.52%	-5.88%	-17.81%
	(2-9)-Non Personnel	346.2	302.9	326.7	549.6	58.73%	81.45%	68.23%
Total 1-9		1,463.7	1,436.5	1,624.9	1,616.6	10.45%	12.54%	-0.51%
Commission interaméricaine des femmes								
20C (CIM)	(1)-Personnel	424.8	400.3	513.5	546.6	28.67%	36.55%	6.45%
	(2-9)-Non Personnel	458.7	455.7	366.1	365.9	-20.23%	-19.71%	-0.05%
Total 1-9		883.5	856.0	879.6	912.5	3.28%	6.60%	3.74%
Fondation panaméricaine de développement								
20D (FPD)	(2-9)-Non Personnel	169.8	166.6	166.6	166.9	-1.73%	0.18%	0.18%
Total 1-9		169.8	166.6	166.6	166.9	-1.73%	0.18%	0.18%
Commission interaméricaine des télécommunications								
20J	(1)-Personnel	403.5	468.3	460.8	526.3	30.43%	12.39%	14.21%
	(2-9)-Non Personnel	274.2	247.9	192.6	192.8	-29.69%	-22.23%	0.10%
Total 1-9		677.7	716.2	653.4	719.1	6.10%	0.40%	10.06%
Chapitre 2 Total 1		1,945.7	2,002.2	2,272.5	2,139.9	9.98%	6.88%	-5.83%
Chapitre 2 Total 2-9		3,362.7	3,120.9	2,874.8	3,048.0	-9.36%	-2.34%	6.02%
Chapitre 2 Grand Total : 1-9		5,308.4	5,123.1	5,147.3	5,187.9	-2.27%	1.26%	0.79%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVEES

CHAPITRE 2 - ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITIES

Sous-programme		NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
20B	Institut Interaméricaine de l'enfance (IIN)			1	1	1	2	2		7		1	1					2	9	60.0
20C	Commission interamericaine des femmes			1			1	2		4			1					1	5	33.3
20J	Commission Interaméricaine des télécommunicat.		1							1									1	6.7
TOTAL CHAPITRE 2 2003			1	2	1	1	3	4		12		1	2					3	15	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme		NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
20B	Institut Interaméricaine de l'enfance (IIN)						1			1			1	2		1		4	5	50.0
20C	Com.I.A. de Mujeres					1				1									1	10.0
20J	Commission Interaméricaine des télécommunicat.				1	1		1		3		1						1	4	40.0
TOTAL CHAPITRE 2 2003					1	2	1	1		5		1	1	2		1		5	10	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 2 ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES											
20A(60250) ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE LA DÉFENSE											
20A-151-WS1	ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE										
(60250.00032)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1772.8	1,772.8	1772.8
Total 20A	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1772.8	1,772.8	1772.8
20B(25010) INSTITUT INTERAMÉRICAINNE DE L'ENFANCE (IIN)											
20B-162-500	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE										
(25010)	426.0	0.0	0.0	25.0	23.0	50.6	96.8	113.0	6.2	314.6	740.6
20B-162-501	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE										
(25011)	288.9	0.0	0.0	28.0	4.0	0.0	0.0	48.0	0.0	80.0	368.9
20B-162-502	PROGRAMME DE PROMOTION INTEGRALE DES DROITS DE L'ENFANT										
(25012)	213.3	4.0	0.0	34.0	11.0	0.0	0.0	31.0	0.0	80.0	293.3
20B-162-503	PROGRAMME JURIDIQUE										
(25013)	138.8	0.0	0.0	36.0	6.0	0.0	0.0	33.0	0.0	75.0	213.8
Total 20B	1067.0	4.0	0.0	123.0	44.0	50.6	96.8	225.0	6.2	549.6	1616.6
20C(23010) COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES FEMMES (CIM)											
20C-171-WS1	SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CIM										
(23010)	546.6	0.0	0.0	20.0	29.6	21.3	52.5	44.2	2.6	170.2	716.8
20C-172-WS2	CIM - PRÉSIDENTE ET COMITE DIRECTEUR										
(23011)	0.0	0.0	0.0	20.4	8.3	0.0	0.0	19.5	0.0	48.2	48.2
20C-174-800	"ORIENTACIONES PROGRAMATICAS - CIM"										
(23013)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.0	0.0	33.0	33.0
20C-174-801	Fonds de départ										
(23015)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	65.0	65.0	65.0
20C-174-802	COOPERATION HORIZONTALE - CIM										
(23014)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	49.5	0.0	49.5	49.5

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 20C	546.6	0.0	0.0	40.4	37.9	21.3	52.5	146.2	67.6	365.9	912.5
20D(60200)	FONDATION PANAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT (FPD)										
20D-181-WS1	FONDATION PANAMERICAINNE DE DÉVELOPPEMENT										
(60200)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	166.9	166.9	166.9
Total 20D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	166.9	166.9	166.9
20J(16510)	COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS										
20J-195-WS1	COMMISSION INTERAMERICAINNE DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)										
(16510)	526.3	0.0	0.0	30.6	12.0	12.1	42.3	89.4	6.4	192.8	719.1
Total 20J	526.3	0.0	0.0	30.6	12.0	12.1	42.3	89.4	6.4	192.8	719.1
CHAPITRE 2	2139.9	4.0	0.0	194.0	93.9	84.0	191.6	460.6	2019.9	3,048.0	5187.9

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense

Responsable: Major General John C. Thompson, Chairman

Déclaration d'objectifs:

L'Organisation interaméricaine de défense (OID) fournit des services consultatifs à l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, et au Conseil permanent de l'OEA au moyen de ses propositions et de ses travaux sur les questions de nature militaire: il remplit le rôle d'organe de planification et de préparation pour la défense du Continent américain, et exerce ses attributions consultatives en vue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le Continent américain.

Justification 2003:

Les besoins budgétaires de l'Organisation interaméricaine de défense (OID) pour l'année civile 2003 s'élèvent à \$3,175,766. Ce montant représente une majoration de 50% par rapport à la demande de crédits au titre du budget de l'année civile 2002 (\$2,113,800). La presque totalité de cet accroissement est représentée par de nouveaux besoins au titre du programme de télé-enseignement dispensé par notre collège. Le reste de l'augmentation est surtout imputable à l'inflation.

Budget de fonctionnement de base - \$3,175,766: Cette somme représente les besoins totaux de crédits au titre de l'année civile 2003 pour l'OID et le COID, destinés au financement à la fois de notre Compte Personnel civil et de notre Compte d'exploitation. L'Organisation requiert ce montant de financement pour tenir compte de la hausse du coût de la vie ces dernières années, maintenir nos opérations actuelles et financer nos initiatives en matière de télé-enseignement dispensé par le COID. Le montant des crédits demandés pour 2003 représente le financement nécessaire pour assurer l'exécution des mandats assignés à l'OID, à savoir: les opérations de déminage, l'Éducation pour la Paix, le secours aux sinistrés des catastrophes naturelles et les mesures propres à accroître la confiance et à renforcer la sécurité.

Personnel - \$1,150,000: Ce montant de financement comporte une majoration de 5% des dépenses au titre de notre personnel civil (prestations d'assurance, assurance-maladie et pension de retraite) pour nos 17 employés civils à plein temps. L'institution a réorganisé sa structure de main-d'oeuvre civile et a comprimé ses effectifs civils dans le souci de concilier ce montant de financement. Les crédits demandés prévoient également une somme nominale (\$5,000) pour financer le recrutement d'employés temporaires en périodes de pointe (p.ex. séminaires). Après deux ans de compression de nos effectifs de personnel civil à la demande de l'OEA, l'Organisation est désormais plus étroitement alignée sur les directives fixées par le Secrétaire général de l'OEA en matière de financement du personnel civil.

Voyages/Missions - \$43,850: Ce poste (1,4% de la demande totale du budget) subvient aux besoins de la mission de déminage qui nous est confiée et finance les coûts de déplacements locaux de l'Organisation interaméricaine de défense et du Collège. L'accroissement des besoins de déplacements du personnel est à l'origine de la majoration de 72% de cette demande de crédits pour l'année civile 2003.

Documents - \$116,300: Ce programme finance les besoins de l'Organisation en matière de reproduction, d'impression, de reprographie et de photographie. Nous avons accompli de grands progrès ces dernières années en matière de rationalisation de nos activités grâce à la renégociation de contrats et marchés, à la réduction de la consommation de papier et à l'emploi de la technologie numérique pour les opérations photographiques. L'inflation et des exigences accrues (imputables surtout aux séminaires) ont entraîné une augmentation de 18% de nos besoins en matière d'imprimerie et de laboratoire photographique sous contrat pour l'année 2003.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20A (60250)

Project: Organisation interaméricaine de la défense

Équipement et fournitures - \$315,050: Ce montant de financement représente une réduction sensible de 19% par rapport à notre demande au titre de l'année 2002 . Cette diminution est attribuable à la révision de notre plan de remplacement de notre matériel de TAI basé sur la durée utile de celui-ci . Le plan révisé relève d'une approche plus rationnelle pour faire face à nos besoins dans ce domaine avec des ressources limitées. La réduction du montant atteste l'effort majeur de rationalisation que nous avons entrepris à cet égard pour l'année 2003.

Bâtiment - \$192,000: Ce montant permet à l'Organisation d'assurer un entretien courant du bâtiment et des équipements collectifs. La majoration modique de 5% reflète l'inflation des postes de services publics de distribution et de télécommunications. Cette somme ne comprend cependant pas les frais de grosses réparations, y compris la rénovation impérative de la Casa del Soldado.

Services contractuels - \$1,336,866: Les services contractuels représentent l'augmentation la plus importante de notre demande de crédits. Outre les contrats et marchés classiques en cours, cette somme traduit de nouveaux besoins en ce qui concerne les opérations de télé-enseignement dispensé par le COID. C'est ainsi précisément qu'un montant de \$1 million a été ajouté au titre de quatre cours de télé-enseignement (\$125, 000 chacun), trois agents contractuels à plein temps (\$100,000 chacun) pour l'exploitation de l'infrastructure du système, la mise au point et la mise à jour du contenu du programme et deux autres contractuels dont les activités se rattachent à ce type d'enseignement (spécialiste du Web et expert en gestion des bases de données).

Divers - \$20,000: Notre demande de financement au titre des dépenses diverses a été ajustée pour tenir compte de l'inflation..

Le montant total sollicité par la JID pour 2003 est de EU\$3 175 766 qui a été ajusté à EU\$1 772 800 afin de le placer au niveau des montants indicatifs qui est le même que celui du budget approuvé pour 2002.

TOTAL REQUIS \$

1,772.8

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(60250)

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,947.8	1,822.8	-6.41	1,772.8	-2.74

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	1,772.8	100.00
Montant total du budget sollicite			1,772.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,187.9	34.17
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.25

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(60250)

Sous- programme: 20A Organisation interaméricaine de la défense

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

151-WS1 (60250.00032) ORGANISATION INTERAMÉRICAINNE DE DÉFENSE	1,772.8
Total	1,772.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,947.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,947.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25010)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1667 (XXIX-O/99)	01/01/1999	12/31/1999	Incorporation des questions relatives à l'enfance à l'agenda continental
AG/RES. 1787 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Observations et recommandations formulées sur les rapports annuels des organes, organismes et entités de l'Organisation "6. De féliciter l'Institut interaméricain de l'enfance pour les travaux réalisés avec des ressources budgétaires limitées, et de recommander que celui-ci concentre ses efforts sur la mise en œuvre des mandats émanés du Sommet des Amériques, et sur l'expansion de ses programmes et activités dans les États membres anglophones de la région de la Caraïbe.
AG/RES. 1824 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques "2. De charger les organes, organismes et entités de l'Organisation de continuer à accorder la plus haute priorité à la mise en œuvre des initiatives qui leur ont été confiées par l'Assemblée générale, conformément aux mandats des Sommets des Amériques, et de soumettre régulièrement des rapports à la Commission spéciale au sujet de leurs activités".
AG/RES. 1835 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Programme interaméricain de coopération visant à empêcher le rapt international des mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier "2. De demander à l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) d'examiner la possibilité de convoquer, dans un proche avenir, une réunion d'experts gouvernementaux sur l'enlèvement international d'enfants par l'un de leurs parents, en fonction des ressources allouées à ce titre dans le programme-budget et d'autres ressources, et de faire rapport à ce sujet au Conseil permanent". (Voir aussi les points 5 et 7 de la résolution).
OTHER (/01)	01/01/2002	12/31/2002	AUTRES (/01) II) Du Conseil d'administration de l'IIN (Voir les textes complets à http://www.iin.org.uy) CD /RES.02 (75-R/00) - Plan stratégique IIN 2000-2004. CD/RES.07 (76-R/01) - Diffusion et suivi des droits CD/RES.08 (76-R/01) - Application du prototype de politiques gouvernementales de l'enfance ciblées sur l'enfance et l'adolescence en situation de vulnérabilité et exposée à un risque social. CD/RES. 09 (76-R/01) - Amélioration du registre d'état civil des enfants dans les Amériques. CD/RES. 13 (76-R/01) - Participation de l'enfance aux forums politiques. CD/RES. 14 (76-R/01) - Prototype de législation sur les droits de l'enfance. CD/RES.16 (76-R/01) - Indicateurs de suivi et d'évaluation de la condition de l'enfance et de l'adolescence.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25010)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

L'Institut interaméricain de l'enfance (IIN) est un organisme spécialisé de l'Organisation des États Américains (OEA), chargé non seulement de promouvoir l'étude des problèmes relatifs à l'enfance et à la famille dans les pays du Système interaméricain, mais aussi d'élaborer des propositions concrètes de solution dans le cadre d'une action concertée avec les gouvernements des États membres, la société civile et les organisations internationales de nature diverse.

Ses activités sont régies par les décisions d'un Conseil d'administration, formé de représentants des États membres, qui, pour la plupart, sont les plus hautes autorités des principaux organismes de protection de l'enfance dans chaque pays, ainsi que par les décisions prises par les États membres à l'Assemblée générale de l'OEA et au Conseil permanent.

Dans le cadre des orientations et politiques qui guident les activités de l'Organisation des États Américains, le Plan stratégique de l'IIN pour la période 2000-2004 a été approuvé au moyen de la résolution CD/RES.01 (75-R/00) à la LXXVe réunion du Conseil d'administration de l'IIN tenue à Ottawa (Canada) en juin 2000. (Voir le contenu complet du Plan à <http://www.iin.org.uy>).

Le Plan d'action du IIIe Sommet des Amériques de 2001() établit un ensemble de priorités thématiques relatives à l'enfance ainsi que des lignes d'action spécifiques à l'intention de l'IIN.

Cet ensemble de priorités thématiques et lignes d'action spécifiques figurent dans le Plan stratégique de l'IIN pour 2000-04.

Cette concordance est le résultat de l'action concertée de l'IIN avec les divers services du Secrétariat général de l'OEA et les États membres en ce qui concerne l'incorporation des questions relatives à l'enfance et à la famille dans le Plan d'action du Sommet de 2001.

On trouvera ci-dessous une description détaillée des mandats des États membres émanés du Sommet de 2001, des actions spécifiques que l'IIN doit mener pour exécuter les tâches qui lui sont confiées dans le cadre du Plan stratégique pour 2000-2004 et les conséquences budgétaires.

Justification 2003:

Le budget 2003 reflète trois aspects principaux:

- a) le maintien des crédits budgétaires à un niveau global équivalant à celui de 2002 (EU\$1 624 900-), sans demander de ressources supplémentaires au Fonds ordinaire.
- b) un ajustement qui assure les ressources aux divers titres (personnel, matériel, publications, services de consultation, etc..) indispensables à l'exécution des mandats spécifiques établis dans le Plan d'action du Sommet 2001, les résolutions du Conseil d'administration de l'IIN et l'Assemblée générale de l'OEA.
- c) un changement fondamental du rapport entre coûts de personnel (rubriques 1 et 2) et coûts de fonctionnement (rubriques 4 à 9) pour le financement des ressources indispensables à la bonne exécution des mandats:

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20B (25010)

Project: Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

	2002	%	2003	%
PERSONNEL (Rubriques 1 et 2	1 298 200	79,90	1 073 300	66,10
FONCTIONNEMENT (Rubriques 4 à 9)	326 700	20,10	551 600	33,90
TOTAL	1 624 900	100,00	1 624 900	100,00

L'augmentation des montants inscrits aux rubriques Coûts de fonctionnement est due à l'élimination d'emplois effectuée en 2001 et à la réaffectation des fonds aux rubriques 4 à 9 Coûts de fonctionnement.

TOTAL REQUIS \$

1,616.6

Financement extérieur:

Au 1er janvier 2002, l'IIN dispose d'un montant de EU\$346 417 sous forme de fonds spécifiques apportés par diverses institutions financières pour l'exécution de ses projets, montant que vient compléter le financement provenant du Fonds ordinaire. Il est prévu qu'en 2002 les revenus s'élèveront à EU\$120 000.- au titre d'engagements fermes déjà pris en 2001. Sur le montant total indiqué (EU\$466 417), 60% seront utilisés en 2002 et le reste, soit 40%, sera reprogrammé avec les organismes de financement et éventuellement utilisé à partir du second semestre de 2002. À la date à laquelle est établi le présent budget, on ne peut indiquer avec précision le montant des fonds extérieurs qui seront obtenus en 2003, étant donné que cela dépend des résultats des négociations ouvertes en novembre 2001 notamment avec * l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI), la Fundación Telefónica (Espagne), le Ministère du travail et des affaires sociales d'Espagne, la Fundación Van Leer (Hollande), l'Union européenne (Belgique), l'Agence de coopération suédoise (SIDA), Radda Barnen (Suède) et l'Agence allemande de coopération internationale (GTZ).

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(25010)

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,616.6	1,624.9	0.51	1,616.6	-0.51

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	839.7	51.94
Professionnels	7	1	772.0	47.75
Services généraux	2	1	67.7	4.18
Postes Temporaires	5	1	227.3	14.06
Professionnels	1	1	103.5	6.40
Services généraux	4	1	123.8	7.65
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.0	0.24
Autres coûts		3-9	545.6	33.74
Montant total du budget sollicite			1,616.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,187.9	31.16
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.05

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(25010)

Sous- programme: 20B Institut interaméricaine de l'enfance (IIN)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

162-500 (25010)	INSTITUT INTERAMERICAIN DE L'ENFANCE	740.6
162-501 (25011)	PROGRAMME INTERAMERICAIN D'INFORMATION SUR L'ENFANT ET LA FAMILLE	368.9
162-502 (25012)	PROGRAMME DE PROMOTION INTEGRALE DES DROITS DE L'ENFANT	293.3
162-503 (25013)	PROGRAMME JURIDIQUE	213.8
	Total	1,616.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,436.5	93.01
FONDS SPECIFIQUE	108.0	6.99
Total	1,544.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1768 (XXXI-O/01)	01/01/2001	12/31/2002	<p>Deuxième rapport biennal sur la mise en oeuvre de la résolution AG/RES. 1456 (XXVII-O/97) "Promotion de la Convention interaméricaine pour la prévention, la sanction et l'élimination de la violence contre la femme" "Convention de Belém do Pará"</p> <p>Le projet relatif à la violence contre le femme continuera d'être appliqué avec une analyse régionale qui comportera une étude de la Convention de Bélem do Parà, réalisée avec le Centre international pour la Réforme du droit pénal et des politiques liées à la justice pénale (ICCLR) et le programme femme, justice et parité hommes-femmes de l'Institut Latino-américain de l'Organisation des Nations Unies, pour la prévention du délit et traitement des délinquants. (INALUD).</p> <p>Trois réunions sous-régionales ont eu lieu au cours des deux dernières années : en Uruguay, en Equateur et au Panama et, pour 2003 d'autres réunions sous-régionales sont prévues où seront présentés et analysés les résultats de l'enquête; des recommandations seront édictées et des priorités seront arrêtées d'un commun accord au niveau régional pour appliquer des mesures visant à éliminer la violence contre la femme.</p> <p>Un secrétariat pro-tempore de la CIM sera créé pour organiser un suivi des recommandations de la sous-région.</p> <p>On continuera de développer le projet " Trafic de femmes et d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle dans les Amériques ", en association avec l'Institut interaméricain pour l'Enfance et l'Institut international des Droits de l'Homme, de l'Université De Paul de Chicago (IHRLI).</p> <p>Des représentants d'organisations non gouvernementales et d'organismes spécialisés dotés d'expérience dans ce domaine participeront à ces réunions pour faire part de leurs observations et commentaires.</p> <p>Grâce à différentes activités, la CIM continuera sa promotion aux fins de prévention, sanction et élimination de la violence contre la femme sur le Continent. La vidéocassette " Femme des Amériques ", sur la condition de la femme du Continent, continuera d'être projetée en relation, notamment, avec des questions essentiellement liées à la violence, à la suprématie et au travail ; cette vidéocassette fut réalisée par la CIM avec le soutien technique du Département de l'Information publique de l'OEA.</p> <p>Cette vidéo a pour but de divulguer et promouvoir les activités de la CIM.</p> <p>La promotion pour la ratification de la " Convention de Bélelem di Parà " par l'ensemble des Etats de L'OEA, ainsi que pour l'application de ses objectifs : Prévention, Sanction et élimination de la Violence contre la Femme, sera poursuivie.</p>
AG/RES. 1777 (XXXI-O/01)	06/30/2001	12/31/2003	<p>Mise en oeuvre du Programme interaméricain de promotion des droits humains de la femme et de l'équité ainsi que de la parité hommes-femmes</p> <p>Des activités sont en cours afin d'exécuter le mandat qui recommande d'adopter la mise en oeuvre du programme ayant pour objectif l'intégration de la perspective de la Parité hommes-femmes, et qui représente une stratégie décisive pour l'exécution dudit programme ainsi que de son objectif ultime qui est la promotion et la protection des droits humains de la femme et l'équité et l'égalité entre hommes et femmes.</p> <p>Afin de lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité des droits et des opportunités entre hommes et femmes, la CIM doit continuer à participer de façon durable en tant que forum principal d'où émanent des politiques du Continent en matière d'équité et de parité hommes-femmes, et où coopèrent différents organes, organismes et entités régionales et sous-régionales.</p> <p>A ce jour, deux réunions de Suivi au Programme interaméricain ont eu lieu. La première SEPIA I - Suivi au Programme interaméricain sur la Parité hommes-femmes et le Travail. La CIM a préparé un document sur les perspectives liées à la parité hommes-femmes dans le cadre de programmes et de politiques des Ministres du travail ; ce dernier fut adopté par le Comité</p>

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

			<p>directeur de la CIM et envoyé aux Ministres du travail, au Secrétariat pro-tempore ainsi qu'aux groupes de travail de la XII Conférence interaméricaine des Ministres du travail et aux coordonnateurs nationaux. La CIM fut invitée à la réunion des préparatifs techniques de la XII Conférence interaméricaine des Ministres du travail qui s'est tenue du 24 au 26 janvier 2002 à Miami, afin qu'elle prenne une part active aux réunions de suivi de la Conférence. Pour la deuxième réunion, SEPIA II - Suivi au Programme interaméricain relatif à la Parité hommes-femmes et la Justice, la même procédure que pour la première réunion fut adoptée: en cours de réunion, un document sur la parité hommes-femmes portant sur les programmes et politiques de justice a été présenté, et fait l'objet de recommandations qui furent adoptées par le Comité directeur de la CIM. Après quoi le document fut envoyé aux Ministres de la justice.</p> <p>La troisième réunion est prévue pour 2003, SEPIA III - Suivi au Programme interaméricain relatif à la Parité hommes-femmes et l'éducation. La même procédure que pour SEPIA I ET SEPIA II sera adoptée.</p> <p>Les projets du Fond d'amorçage présentés par les pays membres, et qui seront financés sur le budget de la CIM de 2003, devront pour l'essentiel s'attacher à la réalisation immédiate d'activités nationales stratégiques et se situer dans les domaines prioritaires identifiés dans le cadre des Programmes d'orientation et du Plan d'Action stratégique de la CIM et approuvées par l'Assemblée des déléguées de la CIM et, devront être principalement axées sur la mise en oeuvre du Programme interaméricain relatif à la Promotion des Droits de L'Homme et de l'Equité et de la Parité hommes-femmes. Le projet de budget de la CIM pour 2003, prévoit \$65,000.00 destinés au financement, uniquement, des projets du Fond d'amorçage que présenteront les Etats membres de l'OEA.</p> <p>Le projet : Intégration de la Parité hommes-femmes au sein de l'OEA, sera poursuivi avec la participation de la CIDA/CIM et OEA, d'un commun accord avec le Gouvernement Canadien et le Secrétariat général, dans le but de former des fonctionnaires de l'OEA pour incorporer la perspective de la Parité hommes-femmes dans les programmes et les politiques. Le premier cours de formation destiné au comité d'orientation a eu lieu en 2002.</p> <p>Le programme de formation à la direction d'entreprise continuera d'exister, en liaison avec le fond pour les jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT) de l'Unité de Développement social de l'OEA. L'objectif principal de ce programme consiste former des hommes et des femmes à la direction d'entreprise, en mettant l'accent sur les carrières non traditionnelles.</p>
AG/RES. 1790 (XXXI-O/01)	01/01/2001	12/31/2002	<p>Nomination de femmes à des postes de direction à l'Organisation des États Américains</p> <p>La CIM continuera son travail dans des secteurs indispensables à la mise en oeuvre et au suivi de ce mandat, afin qu'en 2005, elles occupent 50% des postes à tous les échelons du Système de l'OEA, s'agissant, notamment des échelons P-4 et supérieurs.</p>
AG/RES. 1809 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Douzième Conférence interaméricaine des Ministres du travail</p> <p>Le Comité directeur de la CIM a adopté les lignes d'action et les recommandations générales versées au document lors de la réunion de SEPIA I - Suivi au Programme interaméricain sur la Parité hommes-femmes et le travail, document qui fut envoyé aux Ministres du travail.</p> <p>La CIM fut invitée à participer à la réunion des Préparatifs techniques de la XII Conférence interaméricaine des Ministres du travail qui s'est tenue à Miami, du 24 au 26 janvier 2002. Sa participation active a également été sollicitée à l'occasion des futures réunions de suivi de la XII Conférence interaméricaine des Ministres du travail.</p>
AG/RES. 1824 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	<p>Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques</p> <p>Au cours de l'année 2003, la CIM continuera de déployer des activités comme par exemple :</p>

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

			des réunions, des groupes de travail au cours desquels il sera procédé à un suivi de ce mandat (AG/RES. 1741/01 XXXI-O/00), qui recommande l'intégration de la perspective liée à la parité hommes-femmes ainsi que l'inclusion d'une section spécifique relative aux thèmes de la femme dans le domaine de " la démocratie et les droits de l'homme ".
--	--	--	---

Responsable: Secrétaire exécutif

Déclaration d'objectifs:

La Commission interaméricaine des Femmes a pour mission de promouvoir et protéger les droits de la femme et d'appuyer les Etats membres dans leur effort visant à lui garantir le plein accès aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, afin que femmes et hommes puissent participer, sur un même pied d'égalité à tous les secteurs de la vie sociale, et bénéficier de façon pleine et égale de tous les bienfaits du développement et ainsi assumer, de façon partagée la responsabilité de leur avenir.

Grâce à des moyens pertinents, la CIM identifie les domaines où il s'avère nécessaire d'intensifier la participation intégrale de la femme au sein du développement économique, politique, social et culturel des pays.

Elle avance des solutions et incite les gouvernements à adopter les mesures idouanes visant à éliminer les entraves à la pleine participation de la femme, sur un pied d'égalité, au sein des secteurs civils, économiques, sociaux, culturels et politiques.

Elle encourage la femme à se mobiliser, se former et à s'organiser afin que, sur un pied d'égalité elle puisse accéder à des postes de direction dans le secteur civil, politique, économique, social et culturel. Elle propose que lors de la planification, de l'organisation et de l'exécution de programmes de développement, soient mises en place, de façon permanente, les mesures pour que la femme puisse réellement être représentée et participer.

Elle demande aux gouvernements de respecter les dispositions visant à obtenir la parité hommes-femmes édictées par les Conférences spécialisées interaméricaines ou internationales, par l'Assemblée des déléguées de la CIM.

Elle agit en tant qu'organisme consultatif près l'OEA et ses organes, pour toute question liée à la femme du Continent.

De façon périodique, elle informe l'Assemblée générale de l'OEA sur ses activités principales eu égard aux aspects liés à la condition de la femme en Amérique, et aux progrès réalisés grâce aux différentes manifestations qui ont eu lieu.

Justification 2003:

En 2003, la Commission interaméricaine des femmes (CIM) poursuivra la mise en oeuvre des mandats émanés de la XXX Assemblée des déléguées de la CIM qui s'est tenue à Washington, D.C., du 15 au 17 novembre 2000 ainsi que des nouveaux mandats émanés de la XXXI Assemblée des déléguées qui aura lieu en novembre 2002 ; elle continuera de mettre en oeuvre les mandats AG /RES.1732, 1740, 1741, (XXX-O/00) de l'Assemblée générale de l'OEA, ainsi que les mandats AG/RES.1768/01, 1777/01, 1790/01, 1809/01, 1824/01 (XXXI-O/01).

La CIM jouera un rôle actif, en tant que principal forum d'où émanent des politiques pour le Continent en matière d'équité et l'égalité entre femmes et hommes, et générateur de coopération entre l'OEA et les différents organismes et entités régionales et sous-régionales.

Conformément aux résolutions adoptées lors de la XXX Assemblée générale des déléguées de la CIM, qui a eu lieu à Washington, D.C., du 15 au 17 novembre 2000, la CIM poursuivra ses activités eu égard au Plan stratégique d'Action de la Commission interaméricaine des femmes qui fut adopté par voie de la

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

résolution CIM/RES.198 (XXVII-O/94), car, lors de l'Assemblée générale il fut décidé de proroger, jusqu'en 2005, le Plan stratégique d'action de la CIM par voie de la résolution CIM/RES.211 (XXX-O/00). Les thèmes d'action de la CIM continueront de figurer au Plan : participation de la femme aux structures de pouvoir et au processus décisionnel, à l'éducation, à l'élimination de la violence et l'éradication de la pauvreté ; adoption également des mesures nécessaires pour que le Plan stratégique d'action complète le Plan stratégique interaméricain relatif à la Promotion des Droits humains de la Femme et l'Equité et l'Egalité entre hommes et femmes.

En 2003, le Comité directeur de la CIM se réunira à trois reprises.

Dans le projet de budget de la CIM pour 2003, \$48,200.00 sont requis pour financer les trois réunions du Comité directeur de la CIM ; ce montant couvre les frais de déplacement de la Présidente de la CIM, pour assister aux réunions du Comité directeur et coordonner les activités de la CIM et, également, pour se rendre à d'autres réunions afin de représenter la CIM.

Les fonds destinés au financement des différentes activités de la CIM pour 2003, se chiffrent à environ \$60,000.00. Ces fonds ne suffisent pas pour couvrir les activités prévues au programme et exécuter les mandats émanés de la XXXI Assemblée générale de l'OEA, ainsi que ceux émanés de la XXX Assemblée des déléguées de la CIM.

Dans le projet de budget de la CIM, pour 2003, est inscrit un montant de \$37.6 au titre du coût surperficie de bureau.

La structure, les responsabilités et fonctions de la Commission interaméricaine des Femmes ainsi que le Bureau du Secrétaire général adjoint et ses dépendances ont fait l'objet d'une révision par voie de l'Ordonnance N0.97-2 du 14 mars 1997.

Les ressources du Fond d'amorçage seront distribués au cours de l'année 2003 afin de répondre aux besoins cernés dans les différentes régions, financer les priorités des

Programmes d'orientation et du Plan stratégique d'Action de la CIM, approuvées par l'Assemblée des déléguées de la CIM, le Programme interaméricain relatif à la Promotion des Droits de L'Homme et l'Equité et l'Egalité entre les hommes et les femmes; ce fonds aura, de surcroît, un effet multiplicateur pour toute région couvrant chaque projet. Afin que la troisième réunion du Programme interaméricain en matière de promotion des Droits de l'Homme et l'Equité et l'Egalité entre hommes et femmes, et prévue pour 2003, puisse avoir lieu, il faut un montant de \$25,000.00 pour financer SEPIA III- Suivi au Programme interaméricain relatif à la Parité hommes-femmes et à l'éducation, montant qui n'est pas prévu au projet de budget de la CIM de l'année 2003.

L'on espère que ces réunions permettront d'atteindre les objectifs du Programme, comme par exemple :

§ Intégrer de façon systématique la perspective de la parité hommes-femmes au sein tous les organes, organismes et entités du Système interaméricain

§ Promouvoir la promotion pleine et égale de la femme au sein du développement économique, social, politique et culturel, sous tous ses aspects.

§ Permettre l'accès plein et égal de la femme au travail ainsi qu'aux moyens de production.

§ Promouvoir des politiques visant à assurer un salaire égal pour un travail égal entre hommes et femmes, et un salaire égal pour un travail d'égale valeur.

§ Stimuler la reconnaissance de la valeur économique engendrée en cas de travail non rétribué, comme par exemple celui de la femme au foyer.

§ Promouvoir un changement culturel touchant tous les segments de la société s'agissant d'émanciper la femme et de rechercher l'égalité entre hommes et femmes, en incorporant les hommes, plus particulièrement, car ils sont partie intégrante et active de ce processus de changement.

§ Adopter, de concert avec la CIM, les mesures utiles afin que la perspective de la parité hommes-femmes soit enchâssée dans chaque organe, organisme et entité de l'Organisation lors de l'élaboration de ses programmes et actions, et promouvoir l'incorporation de cette perspective du travail dans les organismes du Système interaméricain.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20C (23010)

Project: Commission interaméricaine des femmes (CIM)

§ Veiller à ce que la perspective de la parité hommes-femmes soit incorporée de façon systématique lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre des instruments internationaux, des mécanismes et des procédures relevant de l'Organisation, et notamment à l'ordre du jour des réunions ministérielles.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$ 912.5

Financement extérieur:

Le Secrétariat permanent de la CIM mène les démarches appropriées pour identifier un financement extérieur en vue de recueillir des fonds additionnels destinés au financement de ses projets, programmes et activités.

En 2001 des fonds ont été reçus des sources extérieures suivantes:

USAID - Cette institution a apporté une contribution de EU\$250 000 destinée au projet : Trafic des femmes et des enfants en vue de leur exploitation sexuelle.

UN/UNIFEM - Cet organisme a apporté une contribution de EU\$15 000 en vue du financement partiel des réunions sous-régionales d'expertes traitant du suivi du projet Violence - Suivi de la Convention de Belém do Pará.

Fonds spécifiques. Dans les paragraphes qui suivent est reproduite la ventilation des EU\$242, 6 qui ont été décaissés en 2001.

Contribution reçue de la USAID, EU\$227 600, destinée au projet: "Trafic des femmes et des enfants en vue de leur exploitation sexuelle" mené par la Commission interaméricaine des femmes (CIM), l'Institut interaméricain de l'enfance (IIN), l'Institut international des droits de l'homme de la Faculté de droit de l'Université dePaul.

Contribution reçue de l'UN/UNIFEM \$15 000, pour la tenue, conjointement avec la CIM, de deux réunions sous-régionales d'expertes en Équateur et au Panama dans le cadre du suivi du projet Violence - Suivi de la Convention de Belém do Pará, et pour recevoir les recommandations de ces expertes.

Une nouvelle proposition a été soumise à la USAID, en vue de la poursuite du projet Trafic des femmes et des enfants en vue de leur exploitation sexuelle dans les Amériques. *

Des négociations sont actuellement en cours avec des entreprises du secteur privé qui ont montré un grand intérêt dans les activités menées par la CIM. Des résultats fructueux sont attendus de ces négociations ce qui permettra de recueillir des contributions additionnelles destinées au financement des projets, de différentes activités et programmes de la CIM.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(23010)

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
936.5	879.6	-6.07	912.5	3.74

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	439.7	48.18
Professionnels	4	1	380.0	41.64
Services généraux	1	1	59.7	6.54
Postes Temporaires	1	1	106.9	11.71
Professionnels	1	1	106.9	11.71
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	365.9	40.09
Montant total du budget sollicite			912.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,187.9	17.58
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.16

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(23010)

Sous- programme: 20C Commission interaméricaine des femmes (CIM)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

171-WS1 (23010)	SECRETARIAT PERMANENT DE LA CIM	716.8
172-WS2 (23011)	CIM - PRESIDENTE ET COMITE DIRECTEUR	48.2
174-800 (23013)	"ORIENTACIONES PROGRAMATICAS - CIM"	33.0
174-801 (23015)	FONDS DE DEPART	65.0
174-802 (23014)	COOPERATION HORIZONTALE - CIM	49.5
Total		912.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	855.9	77.92
FONDS SPECIFIQUE	242.5	22.08
Total	1,098.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20D (60200)

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Responsable: Commission exécutive de la Fondation

Déclaration d'objectifs:

Afin de renforcer les moyens dont disposent les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour accroître leur bien-être en créant des partenariats productifs entre les personnes les plus défavorisées de la région et celles qui ont des ressources, des connaissances ou de l'expérience à offrir.

La PADF donne aux personnes les moyens de s'aider elles-mêmes en leur prêtant assistance en cas de catastrophe, en les y préparant et en en atténuant les effets, en accroissant les revenus familiaux, en renforçant la démocratie et la société civile et en améliorant la formation professionnelle et les services de santé. Elle achemine les ressources principalement par l'intermédiaire d'organisations non gouvernementales locales (ONG) et les municipalités afin de les rendre davantage en mesure de mieux servir les familles les plus défavorisées. Elle sert d'instrument par lequel le secteur privé et d'autres donateurs peuvent apporter des contributions en espèces et en nature qui permettent de répondre aux besoins les plus préoccupants des Amériques.

La Fondation panaméricaine de développement est un mécanisme important pour l'Organisation des États Américains, l'aidant à atteindre ses objectifs continentaux, en particulier en faveur des plus défavorisés de la région. Depuis sa création, c'est-à-dire 1962, aux termes d'un accord de coopération unique entre l'OEA et du secteur privé, la PADF joue un rôle de premier plan dans la mobilisation de ressources publiques et privées à cet effet.

Justification 2003:

La Fondation panaméricaine pour le développement (FUPAD) est une organisation privée, non gouvernementale et à but non lucratif, créée en 1962 sur initiative de l'Organisation des États américains (OEA) et du secteur privé. Son principal but est d'aider les personnes à faible revenu d'Amérique latine et des Caraïbes à améliorer leur niveau de vie en participant au développement économique et social de leurs pays respectifs.

La Fondation s'acquitte de son mandat à travers quatre domaines programmatiques:

- Programme d'aide, de réinsertion et de reconstruction en cas de catastrophes naturelles.
- Programme de développement durable et de création de revenus pour les familles défavorisées
- Programme de formation technique et de services de santé
- Programme de renforcement de la société civile et de la démocratie

L'accord entre l'OEA et la FUPAD stipule que le Secrétaire général de l'OEA fait fonction de Président du Conseil d'administration de la Fondation et le Secrétaire général adjoint fait fonction de Vice-Président.

Le budget général de la FUPAD prévoit dans ses revenus un apport de l'OEA, qui sera utilisé par la Fondation pour couvrir une partie de ses dépenses de fonctionnement et des dépenses liées aux matériels hospitaliers et médicaments utilisés sur place dans les programmes de santé, ainsi que les dépenses administratives logistiques liées aux catastrophes naturelles, lesquelles sont coordonnées étroitement avec le Comité interaméricain de lutte contre les catastrophes naturelles, et que les dépenses afférentes aux représentants du Secrétariat général dans chaque pays.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20D (60200)

Project: Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Pour l'année 2003, la FUPAD demande à l'OEA une contribution de \$175 000. Sur ce montant, \$131 250 seront affectés aux dépenses de fonctionnement et \$43 750 aux catastrophes naturelles ; ces deux montants représentent une augmentation de 5 % par rapport à 2002. Cette contribution restera d'une grande importance et fera partie intégrante de notre programme de développement en Amérique latine et aux Caraïbes.

Le montant total de la contribution demandée à l'OEA pour la FUPAD est de \$175 000, et se décompose comme suit :

Dépenses de fonctionnement	\$131,250
Catastrophes naturellese	\$ 43,750
TOTAL	\$175,000

TOTAL REQUIS \$

166.9

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(60200)

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
166.6	166.6	0.00	166.9	0.18

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	166.9	100.00
Montant total du budget sollicite			166.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,187.9	3.21
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.21

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(60200)

Sous- programme: 20D Fondation panaméricaine de développement (FPD)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

181-WS1 (60200)	FONDATION PANAMERICAINE DE DÉVELOPPEMENT	166.9
	Total	166.9

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	166.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	166.6	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20J (16510)

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

Responsable: Secrétaire exécutif

Déclaration d'objectifs:

Par l'évaluation des moyens réglementaires, techniques et juridiques disponibles pour promouvoir la libéralisation, les normes communes, l'interfonctionnement des réseaux et l'utilisation compatible du spectre radioélectrique, la CITEL s'efforce d'aider les pays membres à satisfaire leurs besoins énormes dans le cadre du processus de développement d'une infrastructure d'information moderne conforme à leurs lois individuelles. En partenariat avec le secteur privé, les membres de la CITEL s'efforcent d'apporter les fruits de l'économie d'information à tous les membres de nos sociétés, en encourageant les investissements du secteur privé; en assurant la promotion de la concurrence; en mettant en place des régimes de réglementation souples; en stimulant la diversité du contenu, notamment la diversité culturelle et linguistique; en assurant l'accès à des réseaux d'informations pour les fournisseurs de services et d'informations et en assurant le service universel.

Parmi les objectifs spécifiques formulés pour le proche avenir figure l'appui au concept consistant à encourager les pays membres à déclarer que l'INTERNET est une activité prioritaire qui permet d'offrir aux gens, à l'échelle continentale, la même possibilité d'avoir accès aux informations et aux connaissances, de mettre en oeuvre le MRA sur les procédures d'évaluation de conformité de l'équipement de télécommunication, d'appliquer les directives sur l'interconnexion de réseaux et de promouvoir l'application à grande échelle du commerce électronique dans les pays membres. On mettra fortement l'accent sur la mise au point du service universel et de son accès au bénéfice de tous les peuples des Amériques. En outre, La CITEL poursuivra ses activités dans le domaine de la coordination des normes pour les pays membres.

Justification 2003:

Le projet de budget de la CITEL et les ressources du Fonds ordinaire pour l'année 2003 couvrent les coûts de 5 membres du personnel sur un total de 7 fonctionnaires du Secrétariat, en plus des dépenses du Secrétariat. Deux postes permanents seront financés sur les Fonds spécifiques des membres associés de la CITEL, moyennant un coût approximatif de US\$ 107 000.

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale de l'OEA portant approbation de la structure de la CITEL, la Commission compte quatre Comités permanents : le Comité exécutif permanent (COM/CITEL), le Comité consultatif permanent des services publics de télécommunications (CCP.I), le Comité consultatif permanent de radiodiffusion (CCCP. II), le Comité consultatif permanent de radiocommunications (CCP.III) et un Comité de coordination pour revoir ses plans d'opération. Conformément à leurs mandats, ces comités doivent se réunir au moins une fois par an.

En vérité, il est nécessaire de programmer un minimum de huit réunions en 2003 (une réunion du COM/CITEL, une réunion du Comité de coordination, deux réunions du CCP.I, une réunion du CCP.II et trois réunions du CCP.III), car la dynamique des télécommunications exige de la CITEL une action appropriée au profit de toute la région, qui satisfasse ses membres (tant leurs gouvernements que le secteur privé).

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code: 20J (16510)

Project: Commission interaméricaine des télécommunications

TOTAL REQUIS \$

719.1

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(16510)

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
681.0	653.4	-4.05	719.1	10.05

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	1	1	149.0	20.72
Professionnels	1	1	149.0	20.72
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	4	1	377.3	52.46
Professionnels	3	1	311.8	43.35
Services généraux	1	1	65.5	9.10
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	192.8	26.81
Montant total du budget sollicite			719.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,187.9	13.86
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.91

CHAPITRE 2: ORGANISMES SPECIALISES ET AUTRES ENTITES

Code organisationnel
(16510)

Sous- programme: 20J Commission interaméricaine des télécommunications

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

195-WS1 (16510)	COMMISSION INTERAMERICAINE DES TELECOMMUNICATIONS (CITEL)	719.1
	Total	719.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	716.1	57.38
FONDS SPECIFIQUE	532.0	42.62
Total	1,248.1	100.00

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
9,973.6	10,338.3	3.65	11,303.3	9.33

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	81	1	7,541.3	66.71
Professionnels	54	1	5,872.2	51.95
Services généraux	27	1	1,669.1	14.76
Postes Temporaires	18	1	1,618.3	14.31
Professionnels	13	1	1,380.5	12.21
Services généraux	5	1	237.8	2.10
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	5.0	0.04
Autres coûts		3-9	2,138.7	18.92
Montant total du budget sollicite			11,303.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	14.39

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

30A (10510) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	2,427.4
30B (21010) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT	1,537.7
30C (11000) SERVICE DE L'INFORMATION	2,098.9
30D (11510) DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	997.7
30E (12010) BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL	730.0
30F (26010) MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES	654.4
30G (27000) BIBLIOTHÈQUE COLOMB	1,151.5
30H (12510) SERVICE DU PROTOCOLE	497.1
30I (10511) FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)	48.5
30J (13010) BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	412.1
30K (13510) BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS	748.0
Total	11,303.3

FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003

(US \$ 1000)

	OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE		
		2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002
	(2-9)-Non Personnel	25.2	17.5	21.5	21.5	-14.56%	22.86%	0.00%
Total 1-9		440.2	445.4	484.3	497.1	12.92%	11.61%	2.64%
30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)	(1)-Personnel	-	1.0	-	-	0.00%	-100.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	54.3	53.8	48.5	48.5	-10.65%	-9.85%	0.00%
Total 1-9		54.3	54.8	48.5	48.5	-10.65%	-11.50%	0.00%
30J Bureau des Relations Extérieures	(1)-Personnel	299.0	322.7	347.8	368.7	23.33%	14.25%	6.01%
	(2-9)-Non Personnel	66.9	51.4	43.4	43.4	-35.13%	-15.56%	0.00%
Total 1-9		365.9	374.1	391.2	412.1	12.64%	10.16%	5.34%
30K Bureau de suivi des Sommets	(1)-Personnel	332.8	397.4	389.0	554.2	66.53%	39.46%	42.47%
	(2-9)-Non Personnel	95.6	105.7	66.3	193.8	102.70%	83.35%	192.31%
Total 1-9		428.4	503.1	455.3	748.0	74.60%	48.68%	64.29%
Chapitre 3 Total 1		7,096.9	7,911.8	8,331.8	9,159.6	29.07%	15.77%	9.94%
Chapitre 3 Total 2-9		2,486.1	2,182.5	2,006.5	2,143.7	-13.77%	-1.78%	6.84%
Chapitre 3 Grand Total : 1-9		9,583.0	10,095.3	10,338.3	11,303.3	17.95%	11.97%	9.33%

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 4 - Unités et Bureaux Spécialisés								
40A Unité du Commerce	(1)-Personnel	1,030.8	1,114.5	1,116.7	1,155.8	12.12%	3.71%	3.50%
	(2-9)-Non Personnel	723.6	761.5	732.6	819.8	13.30%	7.66%	11.90%
Total 1-9		1,754.4	1,876.0	1,849.3	1,975.6	12.61%	5.31%	6.83%
40B Systeme d'information sur le Commerce extérieur (SICE)	(1)-Personnel	208.2	221.7	230.5	260.5	25.12%	17.50%	13.02%
	(2-9)-Non Personnel	236.9	221.8	186.5	186.7	-21.19%	-15.83%	0.11%
Total 1-9		445.1	443.5	417.0	447.2	0.47%	0.83%	7.24%
41C L'unité pour la promotion de la démocratie	(1)-Personnel	1,467.0	1,504.9	1,708.5	1,866.6	27.24%	24.03%	9.25%
	(2-9)-Non Personnel	1,771.7	1,532.9	1,363.2	1,395.7	-21.22%	-8.95%	2.38%
Total 1-9		3,238.7	3,037.8	3,071.7	3,262.3	0.73%	7.39%	6.21%
42D Unité intersectorielle du tourism et CTO	(1)-Personnel	395.0	493.5	564.3	586.6	48.51%	18.87%	3.95%
	(2-9)-Non Personnel	247.2	196.6	166.4	157.2	-36.42%	-20.04%	-5.53%
Total 1-9		642.2	690.1	730.7	743.8	15.82%	7.78%	1.79%
43A Cabinet exécutif de la CICAD	(1)-Personnel	1,459.5	1,488.3	1,570.3	1,686.5	15.55%	13.32%	7.40%
	(2-9)-Non Personnel	321.4	221.8	228.1	245.9	-23.49%	10.87%	7.80%
Total 1-9		1,780.9	1,710.1	1,798.4	1,932.4	8.51%	13.00%	7.45%
44E Unité du développement durable et de l'environnement	(1)-Personnel	1,242.6	1,350.5	1,408.6	1,470.4	18.34%	8.88%	4.39%
	(2-9)-Non Personnel	220.9	221.2	199.8	197.2	-10.73%	-10.85%	-1.30%
Total 1-9		1,463.5	1,571.7	1,608.4	1,667.6	13.95%	6.10%	3.68%
46F Unité de développement social et d'éducation	(1)-Personnel	1,652.0	1,408.0	1,500.5	1,443.2	-12.64%	2.50%	-3.82%
	(2-9)-Non Personnel	321.4	344.0	263.3	238.9	-25.66%	-30.55%	-9.27%
Total 1-9		1,973.4	1,752.0	1,763.8	1,682.1	-14.76%	-3.99%	-4.63%
48H Bureau de science et de technologie	(1)-Personnel	797.7	802.1	901.0	940.5	17.90%	17.25%	4.38%
	(2-9)-Non Personnel	186.4	179.1	152.8	132.1	-29.11%	-26.24%	-13.55%
Total 1-9		984.1	981.2	1,053.8	1,072.6	9.00%	9.32%	1.78%
Chapitre 4 Total 1		8,252.8	8,383.5	9,000.4	9,410.1	14.02%	12.25%	4.55%
Chapitre 4 Total 2-9		4,029.4	3,678.9	3,292.7	3,373.5	-16.28%	-8.30%	2.45%
Chapitre 4 Grand Total : 1-9		12,282.2	12,062.4	12,293.1	12,783.6	4.08%	5.98%	3.99%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 3. CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
30A Cabinet du Secrétaire général	1	1	1	4		2			9	1	3		1	1			6	15	18.3
30B Cabinet du Secrétaire général adjoint	1		1	4		1	1		8	1	2	1	1				5	13	15.9
30C Service de l'information/Ameriques				1	2	6	3	1	13		2						2	15	18.3
30D Département des services juridiques		1	2			1			4		1	1					2	6	7.3
30E Bureau de l'Inspecteur général			1		1	2	1		5		1						1	6	7.3
30F Musée d'Art des Amériques			1			1	1		3		1	1					2	5	6.1
30G Bibliothèque Colomb			1			5			6			5					5	11	13.4
30H Service du Protocole				1		2			3			1	2				3	6	7.3
30J Bureaux des relations extérieures			1						1		1						1	2	2.4
30K Suivi du sommet			1		2				3									3	3.7
TOTAL CHAPITRE 3 2003	2	2	9	10	5	20	6	1	55	2	11	9	4	1			27	82	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
30A Cabinet du Secrétaire général				3					3		1					3	4	7	41.2
30B Cabinet du Secrétaire général adjoint					1				1									1	5.9
30C Service de l'information/Ameriques							1		1									1	5.9
30D Département des services juridiques				1	1		1		3									3	17.6
30F Musée d'Art des Amériques											1						1	1	5.9
30J Bureau des relations extérieures						1	1		2									2	11.8
30K Suivi du sommet				1			1		2									2	11.8
TOTAL CHAPITRE 3 2003				5	2	1	4		12		2					3	5	17	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL											
30A(10510) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL											
30A-201-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL										
(10510)	1380.9	0.0	0.0	135.3	23.8	27.3	106.7	23.9	12.0	329.0	1709.9
30A-201-WS2	CABINET EXECUTIF ET D'APPUI AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL										
(10520)	717.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	717.5
Total 30A	2098.4	0.0	0.0	135.3	23.8	27.3	106.7	23.9	12.0	329.0	2427.4
30B(21010) CABINET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT											
30B-206-WS1	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(21010)	1232.2	0.0	0.0	73.1	4.5	12.2	37.2	22.4	4.9	154.3	1386.5
30B-206-WS2	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES										
(21011)	143.9	0.0	0.0	4.6	0.7	2.0	0.0	0.0	0.0	7.3	151.2
Total 30B	1376.1	0.0	0.0	77.7	5.2	14.2	37.2	22.4	4.9	161.6	1537.7
30C(11000) SERVICE DE L'INFORMATION											
30C-236-WS1	ADMINISTRATION DU BUREAU DU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION										
(11020)	0.0	0.0	0.0	0.0	25.1	51.7	153.0	6.8	20.9	257.5	257.5
30C-246-WS1	INFORMATION DE PRESSE										
(11060)	324.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	44.4	0.0	44.4	368.5
30C-247-WS1	PUBLICATIONS / APPUI A LA RÉDACTION										
(11061)	167.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	27.6	0.0	27.6	195.3
30C-248-WS1	MULTIMEDIA										
(11062)	351.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	58.8	0.0	58.8	410.2
30C-251-WS1	RADIO										
(11080)	262.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	262.1
30C-254-WS1	MAGAZINE AMERICAS										
(11090)	284.5	0.0	0.0	0.0	143.1	6.0	29.7	136.0	6.0	320.8	605.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 30C	1389.8	0.0	0.0	0.0	168.2	57.7	182.7	273.6	26.9	709.1	2098.9
30D(11510)	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES										
30D-255-WS1	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES										
(11510)	947.9	1.0	0.0	4.1	2.2	9.9	24.5	2.5	5.6	49.8	997.7
Total 30D	947.9	1.0	0.0	4.1	2.2	9.9	24.5	2.5	5.6	49.8	997.7
30E(12010)	BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL										
30E-260-WS1	BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL										
(12010)	566.5	4.0	0.0	21.5	2.5	5.1	28.7	100.5	1.2	163.5	730.0
Total 30E	566.5	4.0	0.0	21.5	2.5	5.1	28.7	100.5	1.2	163.5	730.0
30F(26010)	MUSÉE D'ART DES AMÉRIQUES										
30F-270-WS1	MUSEE D'ART DES AMERIQUES										
(26010)	493.9	0.0	0.0	0.0	4.3	6.4	138.2	0.0	11.6	160.5	654.4
Total 30F	493.9	0.0	0.0	0.0	4.3	6.4	138.2	0.0	11.6	160.5	654.4
30G(27000)	BIBLIOTHÈQUE COLOMB										
30G-280-WS1	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION										
(27020)	135.5	0.0	0.0	0.0	6.1	7.2	127.1	71.9	0.0	212.3	347.8
30G-282-WS1	SERVICES TECHNIQUES										
(27040)	241.5	0.0	0.0	0.0	3.3	27.0	0.0	0.0	0.0	30.3	271.8
30G-284-WS1	SERVICES DE REFERENCE										
(27060)	360.9	0.0	0.0	0.0	0.0	6.4	0.0	0.0	2.7	9.1	370.0
30G-286-WS1	SERVICES DE GESTION DES DOSSIERS										
(27080)	150.6	0.0	0.0	0.0	0.0	11.3	0.0	0.0	0.0	11.3	161.9
Total 30G	888.5	0.0	0.0	0.0	9.4	51.9	127.1	71.9	2.7	263.0	1151.5
30H(12510)	SERVICE DU PROTOCOLE										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
30H-290-WS1	PROTOCOLE										
(12510)	475.6	0.0	0.0	0.0	2.7	1.6	17.2	0.0	0.0	21.5	497.1
Total 30H	475.6	0.0	0.0	0.0	2.7	1.6	17.2	0.0	0.0	21.5	497.1
30I(10511)	FONCTIONS OFFICIELLES (SG/SGA/CP)										
30I-295-WS1	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL										
(10511)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.5	21.5	21.5
30I-295-WS2	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT										
(21012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.5	5.5	5.5
30I-295-WS3	FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT										
(22011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.5	21.5	21.5
Total 30I	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	48.5	48.5	48.5
30J(13010)	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES										
30J-298-WS1	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES										
(13010)	368.7	0.0	0.0	0.0	0.2	2.4	17.9	22.0	0.9	43.4	412.1
Total 30J	368.7	0.0	0.0	0.0	0.2	2.4	17.9	22.0	0.9	43.4	412.1
30K(13510)	BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS										
30K-299-WS1	BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS										
(13510)	554.2	0.0	0.0	52.3	10.0	10.0	32.5	89.0	0.0	193.8	748.0
Total 30K	554.2	0.0	0.0	52.3	10.0	10.0	32.5	89.0	0.0	193.8	748.0
CHAPITRE 3	9159.6	5.0	0.0	290.9	228.5	186.5	712.7	605.8	114.3	2,143.7	11303.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes 2003 - FONDS 16 - MAGAZINE

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 3 CABINET DU SECRETARIAT GENERAL											
30C(11000) SERVICE DE L'INFORMATION											
30C-254-WS2 MAGAZINE AMERICAS - FONDS 16											
(11090)	0.00	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.9	413.9
Total 30C	0.00	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.9	413.9
CHAPITRE 3	0.00	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.9	413.9
TOTAL	0.00	0.00	0.00	2.0	18.5	8.8	8.0	338.6	38.0	413.90	413.9

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30A (10510)

Project: Cabinet du Secrétaire général

Responsable: Secrétaire général

Déclaration d'objectifs:

Le Cabinet du Secrétaire général veille au respect des principes consacrés dans la Charte de l'OEA, exécute les mandats et obligations confiés au Secrétariat général par les traités, les accords interaméricains, l'Assemblée générale et les autres corps politiques de l'Organisation.

Justification 2003:

Le Bureau du Secrétariat général, donnant suite aux mandats et aux politiques émanés de l'Assemblée générale et des résolutions des Conseils, exerce les fonctions de haute direction liées à la promotion des relations politiques, économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles parmi les Etats membres. Ce bureau donne son orientation au Secrétariat général de l'OEA en qualité d'institution dotée d'une notion claire et nette des priorités de l'agenda continental ; il prête sa coopération au Conseil permanent dans le cadre de l'étude et de l'adoption future de politiques ; il fournit son appui à la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent et il maintient des relations de coopération avec les organismes spéciaux ainsi que d'autres institutions nationales et internationales.

TOTAL REQUIS \$

2,427.4

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(10510)

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
2,210.4	2,277.7	3.04	2,427.4	6.57

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	14	1	1,413.7	58.23
Professionnels	8	1	1,038.9	42.79
Services généraux	6	1	374.8	15.44
Postes Temporaires	8	1	684.7	28.20
Professionnels	4	1	512.4	21.10
Services généraux	4	1	172.3	7.09
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	329.0	13.55
Montant total du budget sollicite			2,427.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	21.47
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	3.09

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(10510)

Sous- programme: 30A Cabinet du Secrétaire général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

201-WS1 (10510)	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL	1,709.9
201-WS2 (10520)	CABINET EXECUTIF ET D'APPUI AU SECRETAIRE GENERAL	717.5
	Total	2,427.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,163.3	91.86
FONDS SPECIFIQUE	191.8	8.14
Total	2,355.1	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30B (21010)

Project: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
OTHER (/01)	01/01/2002	12/31/2002	AUTRES (/01) Selon les dispositions de la Charte de l'Organisation des États Américains le Secrétaire général adjoint est le Secrétaire du Conseil permanent; le conseiller du Secrétaire général, et est chargé d'exercer les attributions du Secrétaire général si ce dernier est absent ou s'il se trouve dans l'impossibilité de remplir ses fonctions.

Responsable: Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les objectifs généraux du Bureau de Secrétaire général adjoint sont d'appuyer les États membres de l'Organisation dans la poursuite de leurs objectifs définis dans la Charte de l'Organisation et d'exercer les responsabilités spécifiques confiées au Secrétaire général adjoint aux termes de la Charte, des Normes générales et des Instructions en vigueur.

Justification 2003:

Les crédits inscrits à ce compte sont destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement liées à l'acquittement des fonctions et responsabilités conférées par la Charte de l'Organisation des États américains au Secrétaire général adjoint, étant donné que le Secrétaire général adjoint et son personnel sont responsables du fonctionnement des principaux organes politiques de l'Organisation.

Le budget soutient également l'acquittement de certaines responsabilités nouvelles dont le Secrétaire général a chargé le Cabinet, notamment l'appui à la résolution de la crise politique en Haïti et le renforcement de la démocratie dans ce pays, l'appui à l'obtention d'un règlement pacifique des conflits frontaliers ou territoriaux et la gestion du Fonds pour la paix : règlement pacifique des conflits territoriaux. En raison des activités du Cabinet en Haïti, le budget 2003 prévoit deux postes supplémentaires de conseillers par rapport au budget 2002. Cependant, ces deux postes ont été transférés au Cabinet du Secrétaire général adjoint à partir de secteurs relevant de son autorité : l'un se trouvait au Secrétariat des conférences et réunions et l'autre a été transféré temporairement du Bureau du Secrétariat général en Haïti. Ainsi, il n'y a pas eu de création de poste au Secrétariat général pour affectation au Cabinet du Secrétaire général adjoint. En ce qui concerne l'objet de dépenses 2-9, le budget 2003 reste le même que celui de 2002.

TOTAL REQUIS \$

1,537.7

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(21010)

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,089.0	1,273.0	16.89	1,537.7	20.79

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	13	1	1,269.2	82.53
Professionnels	8	1	951.5	61.87
Services généraux	5	1	317.7	20.66
Postes Temporaires	1	1	106.9	6.95
Professionnels	1	1	106.9	6.95
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	161.6	10.50
Montant total du budget sollicite			1,537.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	13.60
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.95

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(21010)

Sous- programme: 30B Cabinet du Secrétaire général adjoint

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

206-WS1 (21010)	CABINET DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT	1,386.5
206-WS2 (21011)	SIMULATION D'ASSEMBLEES NATIONALES ET INTERNATIONALES	151.2
	Total	1,537.7

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,257.9	80.05
FONDS SPECIFIQUE	313.6	19.95
Total	1,571.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Service de l'information

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1839 (XXXI-O/01)	01/01/2003	12/31/2003	Programme-budget de l'Organisation pour 2002, quotes-parts et contributions au Fonds volontaire pour 2002 III. Dispositions générales 7 Magazine Américas Pour prier le Secrétaire général de soumettre, au plus tard le 31 octobre 2001, à la Commission des questions administratives et budgétaires, par l'entremise du Conseil permanent, un plan d'action triennal visant à renforcer la perspective financière et suggérant différentes manières d'obtenir des ressources autres que celles provenant du Fonds ordinaire. Le Secrétariat général s'est acquitté de ce mandat lors qu'il a transmis en Conseil permanent le "Rapport du Secrétariat général sur le plan d'action triennal pour le renforcement de la situation financière du Magazine Américas "Magazine," CP/doc.3507/01 (8 août 2001).

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Département de l'information

Nous apportons l'OEA au monde.

Le Département de l'information a pour mission de faire connaître au public de tous les pays les valeurs et activités de l'OEA en utilisant une technologie et des techniques de pointe pour augmenter le nombre de ceux que peut atteindre l'organisation et permettre au public de mieux comprendre les programmes et les activités de l'OEA. Ce faisant, nous attachons avant tout de la valeur au service que nous offrons à nos clients de partout.

Magazine Américas

Dans le premier "Rapport du Secrétaire général", approuvé par le Conseil de l'OEA le 1er décembre 1948 (Doc. C-sa-8), Dr Alberto Lleras Camargo a annoncé que le magazine Americas avait été créé "afin de stimuler des relations officieuses entre les peuples des Amériques, de faire connaître les aspects les plus intéressants de leur développement et de leur progrès, de donner une plus grande publicité aux différentes phases de leur culture et, surtout, de présenter ces idées d'une manière compatible avec le goût populaire... Son objectif est d'obtenir ce résultat ...grâce à une utilisation plus intensive de toutes les sources d'informations disponibles et une présentation littéraire et graphique plus attrayante ". La première édition du magazine a été publiée en mars 1949 dans trois langues officielles de l'OEA (l'anglais, l'espagnol et le portugais). Dans la version suivante du "Rapport annuel du Secrétaire général", approuvée par le Conseil de l'OEA le 7 décembre 1949 (Doc. C-sa-42), Dr Lleras Camargo a justifié en outre "le travail consistant à disséminer des informations générales sur les États de notre Continent que le magazine Americas accomplit conformément à l'objectif fondamental d'apporter ces connaissances à un public relativement non informé et non composé de spécialistes, précisément dans l'espoir de susciter l'intérêt de ce public non seulement envers l'Organisation elle-même mais aussi envers les nations qui en sont membres."

Depuis cinquante et un ans, le magazine Americas exécute fidèlement ce mandat originel.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Service de l'information

L'objectif principal du Magazine Americas est d'offrir, de la manière la plus intéressante et attrayante possible, des informations sur les sociétés, les cultures et les valeurs traditionnelles des peuples américains et, en même temps, de faire connaître les buts et les réalisations de l'OEA, dans la promotion des idéaux de la coopération interaméricaine. Cet effort a pour but de renforcer la confiance et la compréhension et d'aider à créer une atmosphère dans laquelle la coopération entre les gouvernements des États membres est fortement appuyée et dans laquelle le prestige et les politiques de l'Organisation sont respectés.

Justification 2003:

Département de l'Information: afin de poursuivre la mise à jour de l'image projetée par l'Organisation dans le Continent américain comme dans d'autres régions en exécution du mandat de l'Assemblée générale qui consiste à divulguer massivement les activités, objectifs et projets de l'OEA, il faut absolument:

compléter le plan de modernisation technique du Département, continuer à mettre au point des instruments de communication dans les domaines de la presse graphique, de la radio, de la télévision et de l'Internet, renforcer les produits en circulation et optimiser le rendement du Département non seulement dans l'exécution de ses propres engagements mais aussi en sa qualité indispensable de fournisseur d'assistance technique aux autres services du Secrétariat général ainsi qu'aux Missions permanentes et pays observateurs.

Magazine Americas

Le magazine Américas est indiscutablement la publication la plus importante et la plus attrayante de l'OEA. Il présente à ses lecteurs un miroir qui révèle leur passé commun et disparate et offre une perspective réfléchie des événements qui les lient en tant que peuples des Amériques ; il promeut la compréhension mutuelle indispensable à la construction de structures stables sur les plans économique, politique et social et sur lesquelles repose la solidarité interaméricaine. Depuis les 50 dernières années le magazine présente une image authentique et positive des nations des Amériques aux pays du Continent. Sa principale mission est de continuer de le faire.

Le magazine est actuellement un bimestriel (6 numéros par an) publié en deux éditions identiques (anglaise et espagnole). L'édition portugaise a été suspendue en 1981. A l'heure actuelle 55 000 exemplaires de chaque numéro sont tirés et vendus soit à des abonnés soit en kiosque (ou distribués par tirage restreint) dans tous les États membres.

En 2000, à titre expérimental, une édition française du magazine a été produite avec l'assistance du Gouvernement du Canada et 25 000 exemplaires de chaque numéro en anglais et en français ont été distribués gratuitement au Canada. Cet exercice s'est poursuivi en 2001; les numéros 1-3 du volume 53 (février, avril et juin 2001) ont également été tirés en français. Cependant, malgré la disposition du Gouvernement du Canada à financer partiellement le tirage de l'édition française au-delà du No.3 (2001), l'édition française du magazine ne pourra continuer qu'à condition de trouver un autre donateur institutionnel ou gouvernemental.

La résolution AG/RES. 1839 (XXXI-0/01) adoptée par l'Assemblée générale demande au "Secrétaire général d'adresser à la Commission des questions administratives et budgétaires, par l'intermédiaire du Conseil permanent, au plus tard le 31 octobre 2001, un plan d'action de trois ans appelé à renforcer la situation financière du Magazine [Américas], et indiquant, en outre, les propositions concrètes de moyens spécifiques par lesquels les ressources autres que celles du Fonds ordinaire peuvent être obtenues." Le Secrétariat général a soumis ce rapport, publié sous la cote CP/doc.3507/01, qui a été examiné par le Groupe de travail de la CAAP. Cet organe soumettra un rapport et un projet de résolution à la considération de l'Assemblée générale en 2002.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30C (11000)

Project: Service de l'information

TOTAL REQUIS \$ 2,098.9

Financement extérieur:

Information: Fonds 12: Promotion de ventes de vidéocassettes: Ventes de programmes de la série "América Viva" aux universités, aux "Groupes de réflexion", à diverses institutions, aux ONG et aux individus.

L'envoi de ces bandes aux chaînes de télévision étatiques et privées est gratuit.

Les fonds recueillis sont utilisés pour l'acquisition de bandes et d'accessoires nécessaires à la reproduction de bandes.

Magazine Américas: en 2001, les ventes du magazine-par abonnement, dans les kiosques, par voie électronique -ont permis de réaliser des recettes s'élevant à un montant de \$369 000. Ces recettes (Fonds 16) ont été utilisées 87.4% pour financer la préparation, la publication, la circulation et la distribution du magazine Américas. Une campagne de promotion des ventes par abonnement financée par le Fonds ordinaire a permis de réaliser une grande partie de ces recettes. En 2001, le montant prélevé sur le Fonds * ordinaire pour la promotion des ventes par abonnement a été réduit et de ce fait les recettes provenant du magazine en 2002 diminueront. L'autre réduction (Objets 2-9) des crédits alloués au Fonds ordinaire pour le magazine dans Programme-budget de 2003, aura pour effet de réduire encore le montant global des recettes tirées du magazine l'année suivante.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(11000)

Sous- programme: 30C Service de l'information

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
2,071.5	2,007.6	-3.08	2,098.9	4.54

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	15	1	1,313.0	62.55
Professionnels	13	1	1,182.0	56.31
Services généraux	2	1	131.0	6.24
Postes Temporaires	1	1	76.8	3.65
Professionnels	1	1	76.8	3.65
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	709.1	33.78
Montant total du budget sollicite			2,098.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	18.56
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.67

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(11000)

Sous- programme: 30C Service de l'information

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

236-WS1 (11020)	ADMINISTRATION DU BUREAU DU DÉPARTEMENT DE L'INFORMATION	257.5
246-WS1 (11060)	INFORMATION DE PRESSE	368.5
247-WS1 (11061)	PUBLICATIONS / APPUI A LA RÉDACTION	195.3
248-WS1 (11062)	MULTIMEDIA	410.2
251-WS1 (11080)	RADIO	262.1
254-WS1 (11090)	MAGAZINE AMERICAS	605.3
	Total	2,098.9

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,153.1	84.90
FONDS SPECIFIQUE	382.9	15.10
Total	2,536.0	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30D (11510)

Project: Département des services juridiques

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La finalité du Département dont les attributions ont été tracées par l'Instruction 96-4, consiste à traiter des questions juridiques qui ont trait aux activités de l'Organisation, à leur relation avec d'autres institutions, et à l'application de ses normes et règlements internes. Le Département réalise ses objectifs en fournissant des services consultatifs dans le domaine juridique, de représentation dans les litiges et négociations, et dans l'élaboration de documents juridiques pour le Secrétariat général, les organes politiques et d'autres organes. En raison de sa nature, ces tâches sont volumineuses, diverses et intenses.

Justification 2003:

Au cours des dernières années, la dynamique des changements structurels au sein de l'Organisation, les nouveaux mandats, les déficits financiers chroniques et la complexité croissante des nouvelles législation, jurisprudence et politiques concernant les organisations internationales publiques ont suscité une demande de services juridiques de toute sorte qui ne désempace pas de la part de tous les services administratifs du Secrétariat général, des organes politiques et des autres organes de l'Organisation. Pour faire face à cette demande, le Département des services juridiques a fourni un flux constant de services et de travaux juridiques, dont, par exemple: la préparation et la négociation d'une documentation pour le refinancement de la dette; les procès portant sur des cas de réduction du personnel et d'autres actions liées au personnel; les procès concernant les objections soulevées contre les privilèges et immunités de l'Organisation; la rédaction de statuts, d'instructions, de normes générales, du nouveau règlement du personnel, de règlements et d'autres instruments normatifs destinés à l'administration et aux organes politiques; la préparation et la négociation d'accords d'achat et de vente et de contrats de bail concernant l'immobilier et les biens d'équipement; la préparation et la négociation de contrats d'assistance technique, de financement interinstitutionnel des projets et de passation des marchés; la gestion sur place des procès et la supervision des autres questions juridiques se rapportant à la fermeture des installations dans les États membres; la préparation et la négociation d'accords interinstitutionnels pour des missions spéciales, telles que les opérations de déminage; et la préparation et la présentation d'avis consultatifs juridiques sur une large gamme de sujets juridiques.

Il ya tout lieu de croire que la demande de services juridiques de l'Organisation ne se relâchera pas en 2003. En effet, si on peut se fonder sur les années écoulées pour prédire l'avenir, elle devrait continuer de s'accroître - en particulier compte tenu des changements structurels en cours et des ajustements probables des effectifs du Secrétariat général.

Conformément à l'instruction 96-4, le Département a pour objectif de répondre à cette demande. Pour ce faire en 2003, il aura besoin d'un budget de pas moins de \$997,7 mille. La plus grande partie de ce montant, à savoir \$947,9 mille, servira à financer les rémunérations des neuf employés du Département - sept postes d'avocat et deux de secrétaire/paralégal. Un montant de \$22,3 mille (environ 45% des objets 2-9 du budget du Département qui s'élèvent à \$49.8 mille) est affecté au loyer. Un montant de \$4,1 mille est affecté aux voyages, principalement dans le cadre d'affaires en cours au Brésil et dans d'autres lieux d'affectation. Le solde servira à financer les frais généraux, dont ceux au titre de l'échange d'informations avec les départements juridiques d'autres organisations internationales, des télécommunications, des connexions Internet, d'abonnements bon marché à des services de recherche juridique en direct; de la mise à jour des bases de données et codes juridiques; et du remplacement et de la réparation du matériel. Ce montant est le montant minimum requis pour maintenir les services à leur niveau actuel et protéger les

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30D (11510)

Project: Département des services juridiques

intérêts juridiques prévisibles de l'Organisation.

TOTAL REQUIS \$

997.7

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(11510)

Sous- programme: 30D Département des services juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
869.6	924.2	6.27	997.7	7.95

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	636.1	63.75
Professionnels	4	1	510.9	51.20
Services généraux	2	1	125.2	12.54
Postes Temporaires	3	1	311.8	31.25
Professionnels	3	1	311.8	31.25
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.0	0.10
Autres coûts		3-9	48.8	4.89
Montant total du budget sollicite			997.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	8.82
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.27

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(11510)

Sous- programme: 30D Département des services juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

255-WS1 (11510)	DÉPARTEMENT DES SERVICES JURIDIQUES	997.7
	Total	997.7

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	834.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	834.1	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30E (12010)

Project: Bureau de l'inspecteur général

Responsable: Inspecteur général

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau de l'Inspecteur général mène des vérifications systématiques de la gestion interne et de la comptabilité, des transactions officielles et des procédures opérationnelles au siège du Secrétariat général et dans les tous bureaux hors siège, en vue de déterminer si les fonctions de planification, d'organisation, de gestion, de documentation, de comptabilité, de garde et de contrôle des ressources sont exécutées de manière performante, efficacement et rationnellement, conformément aux instructions, politiques, normes, règlement, manuels, procédures et autres dispositions administratives, aux objectifs globaux de l'Organisation et aux normes administratives de la plus haute qualité.

Justification 2003:

D'effectuer des audits internes de la gestion et des contrôles comptables de tous les bureaux, départements, programmes, divisions, unités et projets au siège du Secrétariat général, dans tous les États membres, et dans d'autres lieux désignés. Je demande également qu'un poste additionnel de vérificateur au grade P-3 soit inscrit au projet de budget 2003 comme indiqué dans le mémorandum que j'ai adressé au Directeur du MAPSS le 23 janvier 2002 et dans les discussions que j'ai eues avec le Chef de cabinet du Secrétaire général.

Au cours de ces dernières années, la Commission des vérificateurs extérieurs a exprimé sa préoccupation au sujet de la dotation en personnel du Bureau de l'Inspecteur général, et a indiqué que l'OEA devrait assurer que ce service soit doté de suffisamment de personnel permanent ainsi que de ressources suffisantes pour l'externalisation des services et la formation des employés pour le mettre en mesure de s'acquitter de ses attributions de conseiller du Secrétaire général, et d'agent de dissuasion du gaspillage, des fraudes, et des abus au sein de l'OEA. Lorsque nous avons examiné les processus opérationnels, nous avons noté que ces facteurs ont beaucoup changé depuis la mise en oeuvre du système financier Oracle Financials, et la mise en marche de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement. En résumé, comme indiqué plus haut, une attention doit être accordée à la création d'un nouveau poste de vérificateur au grade P-3, ainsi qu'à la fourniture de ressources supplémentaires destinées à l'externalisation en vue de renforcer les compétences techniques existantes; assurer une couverture suffisante des secteurs à haut risque, et exercer une influence positive sur les contrôles internes au sein de l'OEA.

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

730.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12010)

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
723.0	716.9	-0.84	730.0	1.82

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	566.5	77.60
Professionnels	5	1	501.0	68.63
Services généraux	1	1	65.5	8.97
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	4.0	0.54
Autres coûts		3-9	159.5	21.84
Montant total du budget sollicite			730.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	6.45
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.92

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12010)

Sous- programme: 30E Bureau de l'inspecteur général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

260-WS1 (12010)	BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL	730.0
Total		730.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	638.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	638.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30F (26010)

Project: Musée d'Art des Amériques

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Encourager l'étude et l'appréciation des arts et des traditions culturelles des pays membres de l'OEA à titre de contribution à la stimulation de la production artistique dans le Continent et à l'élargissement des échanges culturels et de la coopération à l'échelle interaméricaine. Pendant les prochaines années, le Musée organisera des expositions qui, tout en stimulant et en instruisant, refléteront la recherche artistique et l'innovation dans les pays des Amériques, recueilleront et préserveront les travaux d'éminents artistes en vue de créer un dossier permanent de leurs contributions à l'art international. Le Musée s'efforcera aussi de rehausser le contexte éducatif des collections et expositions à travers des conférences, des publications, d'excursions guidées, des ateliers pour enfants, un matériel audio-visuel et des archives. Le Musée fournira aussi des services de référence aux chercheurs et au grand public et cherchera à accroître l'accès aux ressources du Musée par le biais d'expositions itinérantes et virtuelles.

Justification 2003:

Ce budget ne correspond qu'aux ressources minimales nécessaires pour le fonction et la gestion du bureau du Musée.

Comment utiliser les fonds -. Pour le transport des oeuvres, il faut inclure les caisses, le transport interne, les frais de douane, le transport aérien. Assurance des expositions temporaires. Papier, téléphone, internet, fournitures de bureau, courrier. La réalisation de catalogues comprend la conception et l'impression. Matériel de conservation et restauration. Matériel pour conserver les archives de la collection permanente. Bandes pour les enregistrements vidéo. Matériel pour encadrement. Matériel photographique, films, révélateur, . Impression d'invitations, distribution. Matériel d'emballage. Matériel pour l'installation des expositions. Gardes. Traductions. Utilisation de micros pour les inaugurations. Pourquoi utiliser les . Le but visé est de présenter 4 expositions par an dans le musée, 10 dans la galerie. Préserver la collection permanente. Continuer de tenir les archives, poursuivre le programme de vidéos, poursuivre les programmes éducatifs et maintenir le musée virtuel.

Le musée s'est vu contraint de solliciter des fonds à l'extérieur pour financer toutes ces activités, car le montant qu'il reçoit couvre à peine le coût d'une exposition dans ses locaux.

TOTAL REQUIS \$

654.4

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(26010)

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
612.2	639.3	4.42	654.4	2.36

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	428.4	65.46
Professionnels	3	1	303.2	46.33
Services généraux	2	1	125.2	19.13
Postes Temporaires	1	1	65.5	10.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	65.5	10.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	160.5	24.52
Montant total du budget sollicite			654.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	5.78
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.83

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(26010)

Sous- programme: 30F Musée d'Art des Amériques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

270-WS1 (26010)	MUSEE D'ART DES AMERIQUES	654.4
	Total	654.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	603.5	96.97
FONDS SPECIFIQUE	18.8	3.03
Total	622.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30G (27000)

Project: Bibliothèque Colomb

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

*Offrir le meilleur service de référence possible pour que les clients soient totalement satisfaits.
Conserver et rendre accessibles de manière efficiente les dossiers et documents uniques de l'OEA qui sont essentiels pour que l'Organisation s'acquitte de sa mission.*

Justification 2003:

Le personnel de la Bibliothèque Colomb fournit des services personnalisés de recherche approfondie qui sont indispensables à la réalisation des mandats de l'OEA en 2003. Les demandes de références émanées des Missions permanentes, du Secrétariat général de l'OEA, et de la communauté diplomatique en général accusent une augmentation considérable de 1994 à 2003 et se chiffrent en moyenne à 45 par jour. Les délais de réponse à une requête varient de 15 minutes à 3 jours. Des abonnements aux bases de données électroniques ont augmenté la capacité de la Bibliothèque de fournir les services de référence utilisant les informations actualisées en ligne.

Il convient de noter qu'en raison des limitations de ressources, la Bibliothèque Colomb est dans l'impossibilité: de fournir un accès à d'autres bases de données telles que la Economic Intelligence Unit (EIU) pour lequel notre abonnement actuel couvre uniquement 4 États membres; d'acheter des ouvrages récents ainsi que des périodiques; d'inclure tous les catalogues d'ouvrages et de documents dans le catalogue en ligne; de publier 4 tomes (1999, 2000, 2001, 2002) de l'index annuel de tous les documents de l'OEA; d'assurer une gestion efficace des archives de l'OEA - destruction des archives obsolètes, et entreposage extérieur; de numériser la collection de photographies historiques de l'OEA (43 000) et de permettre sa consultation en ligne. La réduction des ressources ne fera qu'accentuer les effets adverses.

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

1,151.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb

Code organisationnel
(27000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,107.7	1,120.3	1.13	1,151.5	2.78

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	11	1	888.5	77.16
Professionnels	6	1	590.0	51.23
Services généraux	5	1	298.5	25.92
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	263.0	22.83
Montant total du budget sollicite			1,151.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	10.18
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.46

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(27000)

Sous- programme: 30G Bibliothèque Colomb

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

280-WS1 (27020)	BIBLIOTHEQUE COLOMB, DIRECTION	347.8
282-WS1 (27040)	SERVICES TECHNIQUES	271.8
284-WS1 (27060)	SERVICES DE REFERENCE	370.0
286-WS1 (27080)	SERVICES DE GESTION DES DOSSIERS	161.9
	Total	1,151.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,067.4	95.61
FONDS SPECIFIQUE	49.0	4.39
Total	1,116.4	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30H (12510)

Project: Service du Protocole

Responsable: Chef de Protocole

Déclaration d'objectifs:

De fournir aux bureaux du Secrétariat général les avis et le soutien technique appropriés pour toutes les questions se rapportant au protocole, de fournir aux Missions permanentes un soutien dans ce domaine et d'assurer également la liaison entre les Missions permanentes et le Département d'Etat.

Justification 2003:

Le Bureau du Protocole a toujours eu pour tâche d'apporter ses conseils au cabinet du Secrétaire général, et à celui du Secrétaire général adjoint, ainsi qu'au Président du Conseil permanent, au Secrétariat général, et aux Missions permanentes sur les questions portant sur le protocole. Il a aussi fourni les services d'appui que réclament les cérémonies et les manifestations formelles, officielles et sociales. Ce bureau assure la liaison entre les Missions permanentes près l'OEA et le Département d'État ainsi que d'autres institutions fédérales et de l'État. Pour continuer à s'acquitter de ses attributions, le Service du Protocole doit être doté de cadres bien formés et de l'appui administratif compétent ainsi que d'un financement suffisant lui permettant de fonctionner.

TOTAL REQUIS \$

497.1

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12510)

Sous- programme: 30H Service du Protocole

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
464.8	484.3	4.19	497.1	2.64

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	475.6	95.67
Professionnels	3	1	309.9	62.34
Services généraux	3	1	165.7	33.33
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	21.5	4.32
Montant total du budget sollicite			497.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	4.39
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.63

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(12510)

Sous- programme: 30H Service du Protocole

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

290-WS1 (12510)	PROTOCOLE	497.1
Total		497.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	445.3	99.08
FONDS SPECIFIQUE	4.1	0.92
Total	449.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 301 (10511)

Project: Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Responsable: Chef de Protocole

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ce poste est requis pour faire face aux dépenses liées aux réceptions officielles offertes par le Président du Conseil, le Secrétaire général et le Secrétaire.

TOTAL REQUIS \$

48.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(10511)

Sous- programme: 301 Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
48.5	48.5	0.00	48.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	48.5	100.00
Montant total du budget sollicite			48.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	0.42
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.06

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(10511)

Sous- programme: 30I Fonctions Officielles (SG/SGA/CP)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

295-WS1 (10511)	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRETAIRE GENERAL	21.5
295-WS2 (21012)	FONCTIONS OFFICIELLES - SECRÉTAIRE GENERAL ADJOINT	5.5
295-WS3 (22011)	FONCTIONS OFFICIELLES - CONSEIL PERMANENT	21.5
Total		48.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	54.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	54.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures

Responsable: Bureau des relations extérieures

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau des relations extérieures joue un rôle important en établissant une présence, en suscitant une prise de conscience et en favorisant l'offre d'appuis concrets aux activités de l'OEA, en tant que principale organisation régionale actuelle sur la scène mondiale. Il constitue une réponse positive au nombre croissant de mandats pertinents que lui confient les organes permanents de l'Organisation pour accroître les échanges d'informations et de données d'expérience avec d'autres entités. C'est pourquoi nous nous efforçons d'accroître notre visibilité et de renforcer nos relations avec le public, les organisations non gouvernementales et les institutions privées qui s'intéressent aux programmes interaméricains. De plus, l'existence même du Bureau des relations extérieures est un message sans équivoque adressé au public, qui démontre l'intérêt que porte l'OEA à ses relations avec d'autres institutions et avec les États non-membres.

À travers ses diverses activités et la mise en oeuvre de stratégies de communication ciblées, le Bureau des relations extérieures entend continuer à promouvoir l'image de l'Organisation et à renforcer les relations qu'elle entretient en même temps que sa coopération avec une clientèle extérieure, comprenant notamment les ONG, les groupes de réflexion, les organisations intergouvernementales, les pays ayant statut d'observateur permanent, les écoles, les universités, le gouvernement hôte et les milieux d'affaires.

Justification 2003:

En 2003, l'action du Bureau des relations extérieures comprendra les activités suivantes :

1) organiser des séances d'information, des séminaires et des visites pour un public s'intéressant au programme interaméricain, y compris des observateurs permanents et des membres du personnel travaillant pour les élus du Congrès ; 2) renforcer la participation de fonctionnaires de l'OEA aux manifestations, séminaires et conférences d'autres institutions, par exemple, en élargissant la "Série de conférences" organisées avec les universités locales ; 3) réunir des experts de divers domaines au sein de l'OEA, dans le cadre du Programme de déjeuners informels organisés par le Bureau des relations extérieures ; 4) développer la base de données de l'Association of Hemispheric Studies ; 5) renforcer la participation des spécialistes du Continent aux activités interaméricaines du Bureau des relations extérieures ; 6) coordonner et organiser la Réunion annuelle des Spécialistes du Continent à l'OEA ; 7) coordonner et mener à bien le Projet Americas 2003 avec la Rice University ; 8) accroître les activités LOAS (Leadership OAS) et maintenir la salle de presse numérique LOAS ; 9) développer les programmes interactifs du Coin des enfants de l'OEA ; 10) organiser des manifestations et conférences spéciales sur demande des pays, du Secrétaire général ou des Missions d'observation permanentes ; 11) négocier des contributions en espèces ou en nature auprès des Observateurs permanents pour les projets et activités de l'OEA.

*

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30J (13010)

Project: Bureau des relations extérieures

TOTAL REQUIS \$

Financement extérieur:

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(13010)

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
351.4	391.2	11.32	412.1	5.34

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	201.0	48.77
Professionnels	1	1	135.5	32.88
Services généraux	1	1	65.5	15.89
Postes Temporaires	2	1	167.7	40.69
Professionnels	2	1	167.7	40.69
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	43.4	10.53
Montant total du budget sollicite			412.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	3.64
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.52

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(13010)

Sous- programme: 30J Bureau des relations extérieures

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

298-WS1 (13010)	BUREAU DES RELATIONS EXTÉRIEURES	412.1
	Total	412.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	374.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	374.1	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau de Suivi des Sommets

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1534 (XXVIII-O/98)	01/01/2002	12/31/2002	Soutien et suivi des initiatives des sommets des Amériques

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau du suivi des Sommets a pour mission d'exécuter le mandat conféré au Secrétariat de l'OEA par les Chefs d'État et de Gouvernement pour appuyer le suivi des initiatives du Plan d'action de Santiago adopté lors du Deuxième Sommet des Amériques. Les tâches qui lui incombent à ce titre sont notamment les suivantes : organiser et préserver la mémoire institutionnelle des Sommets dont le premier s'est tenu en 1994 à Miami ; apporter un appui technique du Groupe d'étude du déroulement des Sommets (Summit Implementation Review Group - SIRG) ; et aider les gouvernements à organiser les prochains Sommets des Amériques. Il a également pour rôle de recueillir et de diffuser à travers son site Web toutes les informations se rapportant aux 27 mandats du Deuxième Sommet des Amériques.

Le Secrétaire général a également confié à ce Bureau les fonctions de Secrétariat technique du Comité spécial de gestion des Sommets interaméricains et du Comité de participation de la société civile aux activités de l'OEA, ainsi que le suivi du mandat du Deuxième Sommet des Amériques concernant la société civile.

Justification 2003:

Le Bureau du suivi des Sommets ("OSFU") a été créé par le Secrétaire général en 1998 en raison du grand nombre de mandats donnés à l'OEA par le Deuxième Sommet des Amériques, et pour répondre au mandat spécifique de faire de l'OEA la mémoire institutionnelle des Sommets. Ceux-ci, et le rôle important qu'y a joué l'OEA, sont un constant processus de consultation et de coopération entre les États et les institutions du Continent.

Le Bureau du suivi des Sommets joue un rôle crucial de coordination des questions relatives aux Sommets au sein de l'Organisation. Il apporte également une aide aux États membres, tant dans le cadre de l'OEA (Comité spécial de gestion des Sommets interaméricains) que dans celui de la structure propre des Sommets (Groupe d'étude du déroulement des Sommets). Le personnel de ce bureau offre, sur demande, à la fois des services politiques et des services de secrétariat, et gère le Système américain d'information des Sommets ("SICA")

Pendant les périodes d'intense activité, les US\$89 000 proposés pour l'objet No 8, les contrats à la tâche (CPR), sont utilisés pour obtenir les services d'appui des Pages Web de l'Internet, notamment pour la recherche de documents, le formatage, l'entrée de données et le marquage hypertexte, et pour financer les services d'un spécialiste supplémentaire pour permettre une couverture plus complète des réunions ministérielles et autres réunions de haut niveau. Des fonds sont également prévus pour financer l'exécution de travaux supplémentaires nécessitant des contrats à la tâche pour répondre aux demandes des États membres.

Le budget proposé contient une provision de US\$10 000 pour les publications. En 2003, le Bureau du suivi des Sommets prévoit de publier un volume de documents officiels du Sommet ainsi qu'un bulletin périodique et plusieurs documents de travail sur les questions débattues aux Sommets.

Le montant de US\$52,300 proposé pour les déplacements est destiné à couvrir les frais de participation aux diverses réunions qui se tiendront sur le Continent à l'appui du Processus du Sommet et pour entreprendre la préparation du Sommet des Amériques en Argentine. Des déplacements sont également

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code: 30K (13510)

Project: Bureau de Suivi des Sommets

financés pour promouvoir la participation de la société civile à des conférences et pour organiser des réunions d'information hors de Washington, DC. Nombre de réunions d'organisation des Sommets se tiennent à l'échelon ministériel. Des fonctionnaires possédant une connaissance générale des diverses activités de l'OEA liées aux mandats des Sommets sont particulièrement bien placés pour apporter un appui inestimable et une assistance technique à ces réunions. D'ailleurs, la participation à ces réunions est le meilleur moyen d'obtenir des documents, les textes des discours et des résolutions adoptées dans le cadre des Sommets afin d'enregistrer, de préserver et de diffuser ces informations à travers le système d'information des Sommets, conformément au mandat central du Bureau qui vise à faire de celui-ci la mémoire institutionnelle des Sommets.

D'après les prévisions, les coûts des équipements et du matériel seraient de l'ordre de US\$10 000. Ces fonds seront affectés principalement à l'amélioration des ordinateurs et des logiciels, et à l'acquisition d'autres matériels tels qu'ordinateurs portatifs.

Les coûts des communications sont estimés à US\$5 000, en raison du besoin de maintenir des contacts réguliers par téléphone, télécopieur et l'Internet avec les fonctionnaires responsables du processus des Sommets dans les États membres. Ce chiffre est inchangé par rapport à 2002, car un plus grand nombre de communications se feront par le biais des options moins coûteuses de l'Internet. La provision de US\$27 500 pour locaux à usage de bureaux est le prix prélevé par l'institution auprès du Bureau.

Le total des montants proposés pour le Bureau du suivi des Sommets au titre des points 2 à 9 est de US\$193 000.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$ 748.0

Financement extérieur:

Outre l'appui émané du Fonds ordinaire pour les dépenses de base du Bureau de suivi des Sommets, un soutien additionnel est sollicité de certains pays et d'autres sources de financement. Les Fonds spécifiques sont ventilés de façon à couvrir partiellement les dépenses afférentes aux réunions du Groupe de suivi de la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC). Il existe la possibilité de nouvelles recettes dans les Fonds spécifiques à mesure que les pays, oeuvrant en collaboration avec le Bureau de suivi des Sommets, financent les domaines présentant un intérêt pour eux. Le Bureau de suivi des Sommets prévoit de continuer et d'étendre les projets comme ceux financés par la USAID sur l'enregistrement des droits de propriété. Des fonds seront également sollicités pour financer l'examen de certains dossiers, par exemple, pour envisager la modalité optimale de la mise en oeuvre du programme des Sommets, et pour atteindre le nombre croissant d'agences gouvernementales et de groupes de la société civile intéressés à participer au processus des Sommets.

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(13510)

Sous- programme: 30K Bureau de Suivi des Sommets

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
425.5	455.3	7.00	748.0	64.28

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	349.3	46.69
Professionnels	3	1	349.3	46.69
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	2	1	204.9	27.39
Professionnels	2	1	204.9	27.39
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	193.8	25.90
Montant total du budget sollicite			748.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,303.3	6.61
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.95

CHAPITRE 3: CABINET DU SECRETARIAT GENERAL

Code organisationnel
(13510)

Sous-programme: 30K Bureau de Suivi des Sommets

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

299-WS1 (13510)	BUREAU DE SUIVI DES SOMMETS	748.0
	Total	748.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	503.1	89.66
FONDS SPECIFIQUE	58.0	10.34
Total	561.1	100.00

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
12,123.5	12,293.1	1.39	12,783.6	3.99

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	64	1	6,535.6	51.12
Professionnels	44	1	5,262.6	41.16
Services généraux	20	1	1,273.0	9.95
Postes Temporaires	31	1	2,874.5	22.48
Professionnels	26	1	2,589.4	20.25
Services généraux	5	1	285.1	2.23
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.5	0.01
Autres coûts		3-9	3,372.0	26.37
Montant total du budget sollicite			12,783.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	16.28

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

40A (17020) UNITÉ DU COMMERCE	1,975.6
40B (17040) SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)	447.2
41C (19000) L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE	3,262.3
42D (18510) UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO	743.8
43A (15510) CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD	1,932.4
44E (18010) UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,667.6
46F (17510) UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL , D'ÉDUCATION ET CULTURE	1,682.1
48H (15010) BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE	1,072.6
Total	12,783.6

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 4 - Unités et Bureaux Spécialisés								
40A Unité du Commerce	(1)-Personnel	1,030.8	1,114.5	1,116.7	1,155.8	12.12%	3.71%	3.50%
	(2-9)-Non Personnel	723.6	761.5	732.6	819.8	13.30%	7.66%	11.90%
Total 1-9		1,754.4	1,876.0	1,849.3	1,975.6	12.61%	5.31%	6.83%
40B Systeme d'information sur le Commerce extérieur (SICE)	(1)-Personnel	208.2	221.7	230.5	260.5	25.12%	17.50%	13.02%
	(2-9)-Non Personnel	236.9	221.8	186.5	186.7	-21.19%	-15.83%	0.11%
Total 1-9		445.1	443.5	417.0	447.2	0.47%	0.83%	7.24%
41C L'unité pour la promotion de la démocratie	(1)-Personnel	1,467.0	1,504.9	1,708.5	1,866.6	27.24%	24.03%	9.25%
	(2-9)-Non Personnel	1,771.7	1,532.9	1,363.2	1,395.7	-21.22%	-8.95%	2.38%
Total 1-9		3,238.7	3,037.8	3,071.7	3,262.3	0.73%	7.39%	6.21%
42D Unité intersectorielle du tourism et CTO	(1)-Personnel	395.0	493.5	564.3	586.6	48.51%	18.87%	3.95%
	(2-9)-Non Personnel	247.2	196.6	166.4	157.2	-36.42%	-20.04%	-5.53%
Total 1-9		642.2	690.1	730.7	743.8	15.82%	7.78%	1.79%
43A Cabinet exécutif de la CICAD	(1)-Personnel	1,459.5	1,488.3	1,570.3	1,686.5	15.55%	13.32%	7.40%
	(2-9)-Non Personnel	321.4	221.8	228.1	245.9	-23.49%	10.87%	7.80%
Total 1-9		1,780.9	1,710.1	1,798.4	1,932.4	8.51%	13.00%	7.45%
44E Unité du développement durable et de l'environnement	(1)-Personnel	1,242.6	1,350.5	1,408.6	1,470.4	18.34%	8.88%	4.39%
	(2-9)-Non Personnel	220.9	221.2	199.8	197.2	-10.73%	-10.85%	-1.30%
Total 1-9		1,463.5	1,571.7	1,608.4	1,667.6	13.95%	6.10%	3.68%
46F Unité de développement social et d'éducation	(1)-Personnel	1,652.0	1,408.0	1,500.5	1,443.2	-12.64%	2.50%	-3.82%
	(2-9)-Non Personnel	321.4	344.0	263.3	238.9	-25.66%	-30.55%	-9.27%
Total 1-9		1,973.4	1,752.0	1,763.8	1,682.1	-14.76%	-3.99%	-4.63%
48H Bureau de science et de technologie	(1)-Personnel	797.7	802.1	901.0	940.5	17.90%	17.25%	4.38%
	(2-9)-Non Personnel	186.4	179.1	152.8	132.1	-29.11%	-26.24%	-13.55%
Total 1-9		984.1	981.2	1,053.8	1,072.6	9.00%	9.32%	1.78%
Chapitre 4 Total 1		8,252.8	8,383.5	9,000.4	9,410.1	14.02%	12.25%	4.55%
Chapitre 4 Total 2-9		4,029.4	3,678.9	3,292.7	3,373.5	-16.28%	-8.30%	2.45%
Chapitre 4 Grand Total : 1-9		12,282.2	12,062.4	12,293.1	12,783.6	4.08%	5.98%	3.99%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 4 - UNITS ET
BUREAUS SPECIALISES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub- Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub- Total	TOTAL	%
40A		1	1				1		3	1	1						2	5	7.8
41C		1		3	1	1	1		7	1	1						2	9	14.1
42D			1	1	1				3		1	1					2	5	7.8
43A		1		4	1	1	1		8		2	2					4	12	18.8
44E		1		6	3				10		1	1					2	12	18.8
46F		1		4	2		1		8		3	1					4	12	18.8
48H			1	3			1		5		2		2				4	9	14.1
TOTAL CHAPITRE 4 2003		5	3	21	8	2	5		44	2	11	5	2				20	64	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub- Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub- Total	TOTAL	%
40A					4	1	1		6			1					1	7	22.6
40B					1		2		3									3	9.7
41C				1	5	1			7			1	2				3	10	32.3
42D						1			1									1	3.2
43A						4	1		5			1					1	6	19.4
44E					1				1									1	3.2
46F				1	1				2									2	6.5
48H					1				1									1	3.2
TOTAL CHAPITRE 4 2003				2	13	7	4		26			3	2				5	31	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 4 UNITS ET BUREAUS SPECIALISES											
40A(17020)	UNITÉ DU COMMERCE										
40A-400-WS1	UNITÉ SUR LE COMMERCE										
(17020)	1155.8	0.0	0.0	0.0	5.0	29.3	115.2	36.0	3.5	189.0	1344.8
40A-400-WS2	ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES										
(17020)	0.0	0.0	0.0	188.4	15.0	0.0	0.0	417.4	5.0	625.8	625.8
40A-400-WS3	ACTIVIDADES CON MULTILATERALES										
(17020)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	0.0	5.0	5.0
Total 40A	1155.8	0.0	0.0	188.4	20.0	29.3	115.2	458.4	8.5	819.8	1975.6
40B(17040)	SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR (SICE)										
40B-410-WS1	SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)										
(17040)	260.5	1.0	0.0	12.2	4.1	24.5	24.4	111.5	9.0	186.7	447.2
Total 40B	260.5	1.0	0.0	12.2	4.1	24.5	24.4	111.5	9.0	186.7	447.2
41C(19000)	L'UNITÉ POUR LA PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE										
41C-420-WS1	BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF										
(19010)	305.4	0.5	0.0	32.0	5.0	24.4	165.0	151.8	8.4	387.1	692.5
41C-421-WS1	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES										
(19020)	615.4	0.0	0.0	94.4	19.2	17.0	10.0	211.5	23.0	375.1	990.5
41C-422-WS1	ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS										
(19030)	378.9	0.0	0.0	52.7	15.2	27.0	24.0	261.5	0.0	380.4	759.3
41C-423-WS1	INFORMATION ET DIALOGUE										
(19040)	566.9	0.0	0.0	4.8	26.7	4.4	1.5	167.7	0.0	205.1	772.0
41C-425-WS1	Programme d'études sur la democratie (PED)										
(19060)	0.0	0.0	0.0	3.0	0.0	1.5	0.0	42.2	1.3	48.0	48.0
Total 41C	1866.6	0.5	0.0	186.9	66.1	74.3	200.5	834.7	32.7	1,395.7	3262.3
42D(18510)	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISM ET CTO										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
42D-430-WS1	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME										
(18510)	586.6	0.0	0.0	21.9	2.2	4.3	29.4	30.8	1.3	89.9	676.5
42D-431-WS1	ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES										
(18511)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	67.3	67.3	67.3
Total 42D	586.6	0.0	0.0	21.9	2.2	4.3	29.4	30.8	68.6	157.2	743.8
43A(15510)	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD										
43A-435-WS1	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD										
(15510)	1686.5	0.0	0.0	35.9	2.0	32.2	127.8	40.0	8.0	245.9	1932.4
Total 43A	1686.5	0.0	0.0	35.9	2.0	32.2	127.8	40.0	8.0	245.9	1932.4
44E(18010)	UNITÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
44E-440-WS1	UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT										
(18010)	1470.4	0.0	0.0	27.4	5.2	5.9	124.6	30.0	4.1	197.2	1667.6
Total 44E	1470.4	0.0	0.0	27.4	5.2	5.9	124.6	30.0	4.1	197.2	1667.6
46F(17510)	UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL , D'ÉDUCATION ET CULTURE										
46F-450-WS1	UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ÉDUCATION										
(17510)	1443.2	0.0	0.0	23.8	21.3	14.1	103.2	42.4	34.1	238.9	1682.1
Total 46F	1443.2	0.0	0.0	23.8	21.3	14.1	103.2	42.4	34.1	238.9	1682.1
48H(15010)	BUREAU DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE										
48H-470-WS1	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE										
(15010)	940.5	0.0	0.0	28.1	0.5	18.6	43.9	41.0	0.0	132.1	1072.6
Total 48H	940.5	0.0	0.0	28.1	0.5	18.6	43.9	41.0	0.0	132.1	1072.6
CHAPITRE 4	9410.1	1.5	0.0	524.6	121.4	203.2	769.0	1588.8	165.0	3,373.5	12783.6

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Unité du commerce

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

"Nous croyons vivement dans la vision du Sommet des Amériques à savoir que le renforcement de la démocratie, de l'intégration économique, des investissements et du libre-échange sont des facteurs clés pour relever les niveaux de vie des peuples des Amériques. Notre objectif principal est d'aider les pays à créer la Zone de libre-échange des Amériques. Nous travaillerons avec les niveaux les plus élevés de qualité et d'excellence et concentrerons nos efforts d'assistance technique sur les petites économies du Continent. Nous prêcherons une plus grande transparence en augmentant le flux des informations de haute qualité relatives au commerce et à l'intégration et nous informerons également la société civile au sujet des avantages du libre-échange et de la vision du Sommet des Amériques".

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

"Aider les pays des Amériques dans leurs efforts pour promouvoir le commerce et l'intégration comme une contribution à l'édification de la prospérité dans le Continent"

Justification 2003:

Pendant leur Deuxième Sommet tenu à Santiago du Chili en avril 1998, les Présidents des Amériques ont chargé les Ministres du commerce d'ouvrir les négociations en vue de la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) pour 2005, conformément à la Déclaration ministérielle de San José de mars 1998. À ce sujet, les Ministres du commerce ont demandé à la Commission tripartite, formée de l'OEA, de la BID et de la CEPALC, dans la déclaration susmentionnée, de continuer de favoriser le processus de création de la ZLEA dans cette nouvelle phase des négociations. De même, ils ont demandé qu'une assistance technique soit accordée aux petites économies, qui en font la demande, dans les domaines concernant la ZLEA et ont recommandé à leurs gouvernements de charger leurs représentants dans les institutions formant la Commission tripartite -en particulier la Banque interaméricaine de développement - d'affecter les ressources appropriées dont disposent leurs institutions pour apporter une aide au Secrétariat administratif. Ainsi, les Ministres du commerce par la déclaration qu'ils ont faite à l'occasion de la VIe réunion de la ZLEA, tenue à Buenos Aires (Argentine), ont réaffirmé la demande d'aide de la Commission tripartite en faveur du processus de négociations commerciales pour la création de la ZLEA.

Dans cette phase du processus de négociations, qui a débuté avec la première réunion de la Commission de négociations commerciales, composée des Vice-ministres du commerce et tenue à Buenos Aires en juin 1998, l'Unité du commerce de l'OEA continuera de prêter un appui technique aux groupes de négociations suivants: Investissements, Services, Propriété intellectuelle, Politiques de la concurrence, Subventions "droits antidumping et compensatoires" et Règlement des différends. De même, elle collaborera avec les autres institutions de la Commission tripartite au Groupe de négociations sur l'accès aux marchés dans le domaine des normes et barrières techniques au commerce. La Commission tripartite et, partant, l'OEA par l'intermédiaire de son Unité sur le commerce, est chargée d'apporter l'appui technique qui pourra lui être demandée en ce qui concerne la facilitation des affaires, la participation de la société civile à la ZLEA, le commerce électronique ainsi qu'un appui au Groupe consultatif sur les petites économies, domaine auquel l'OEA continue de participer activement.

L'Unité sur le commerce a été créée le 3 avril 1995, dans le cadre du Bureau du Secrétaire général de l'OEA, afin d'exécuter, de manière plus efficace, les mandats des États membres dans le domaine du

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Unité du commerce

commerce, y compris les mandats émanés du Sommet des Amériques pour la création d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Les fonctions qui lui ont été attribuées sont les suivantes: donner un appui technique à la Commission spéciale sur le commerce et à son Groupe consultatif, étudier divers aspects des relations commerciales dans le Continent, assurer la coordination avec les organisations régionales et sous-régionales d'intégration et renforcer les systèmes d'information sur le commerce. L'Assemblée générale de l'OEA, lors de sa trente et unième session ordinaire, tenue à San José (Costa Rica) en juin 2001, a adopté la résolution AG/RES.1813 (XXXI O/01) intitulée "Commerce et intégration dans les Amériques", dans laquelle est réaffirmé "l'engagement de l'Organisation des États Américains d'appuyer le processus de libre-échange et d'intégration économique dans le Continent américain" et est réitérée "l'importance de la contribution du Secrétariat général, spécialement de l'Unité sur le commerce, à ce processus".

À ce sujet, l'Assemblée générale a décidé notamment:

"De demander au Secrétariat général de continuer à fournir, par l'intermédiaire de l'Unité sur le commerce, un soutien analytique et une assistance technique, et de continuer à mener des études connexes, dans le cadre de la Commission tripartite ou en réponse à la demande des entités créées en vertu des Déclarations ministérielles de San José, de Toronto et de Buenos Aires, dans le cadre du processus de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

De charger le Secrétariat général de continuer à fournir une assistance technique pour tout ce qui concerne la ZLEA, aux États membres, sur leur demande, particulièrement aux petites économies, conformément aux décisions arrêtées par les ministres du commerce dans la Déclaration ministérielle de San José et réitérées lors des réunions ministérielles de Toronto et de Buenos Aires et aux mandats énoncés dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques.

De renouveler son appui aux activités de collaboration en matière de commerce et d'intégration de la Commission tripartite et aux activités de coopération avec d'autres organisations et institutions spécialisées régionales, sous-régionales et multilatérales".

De plus, l'Assemblée générale de l'OEA a décidé "de charger le Secrétariat général de soumettre à la CEPCIDI, pour examen et approbation, avant le 15 novembre 2001, le Programme de travail annuel pour l'année 2002 de l'Unité sur le commerce".

On espère que l'Assemblée générale qui se tiendra en juin 2002 souscrira à la volonté de l'Organisation de continuer à appuyer le processus qui aboutira à la création de la Zone de libre-échange des Amériques.

À cet égard, on s'est efforcé de prendre en considération dans le projet de budget de l'Unité sur le commerce le coût des activités nécessaires pour atteindre d'une manière efficace et opportune les objectifs que nous a fixés l'Assemblée générale dans ses mandats, lesquels tiennent compte des demandes d'assistance présentées par les Ministres du commerce à la Commission tripartite.

Quelques détails sur l'établissement du budget de 2003 méritent d'être signalés, notamment:

1.-Personnel, montant s'élevant à \$1 155,800, soit l'équivalent de 58 % du montant total inscrit au budget. Chaque fonctionnaire spécialisé affecté à l'Unité sur le commerce a pour responsabilité principale de collaborer avec au moins un des Groupes de négociations de la ZLEA et d'en assister au moins un autre. Il est aussi chargé des projets d'assistance technique qui sont mis en place et exécutés à la demande des Groupes de négociations.

2.- Le reste du budget des opérations de l'Unité sur le commerce pour 2003 est basé sur le coût des activités et sur les prévisions relatives au nombre de réunions des Groupes de négociations et des Groupes consultatifs, à l'assistance aux entités entrant dans le processus de la ZLEA; à la Réunion des Ministres, à la Commission de négociations commerciales, formée des vice-ministres ainsi qu'à l'appui au Secrétariat administratif de la ZLEA. Ces coûts correspondent pour la plus grande partie aux voyages, soit \$208 400, aux services de consultants, soit \$352 400, contribution Secrétariat administratif, soit \$50 000. La différence, c'est-à-dire \$209 000 est destinée à défrayer les coûts aux titres suivants: traductions, publications, fonctionnement, communications, location d'espace et matériel, etc.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40A (17020)

Project: Unité du commerce

Nous comptons qu'avec les activités prévues pour l'exercice budgétaire 2003 nous nous acquitterons entièrement des responsabilités qui nous ont été confiées et de celles que nous prévoyons nous voir attribuer par l'Assemblée générale pour 2003.

Nous sommes aussi efforcés de prendre en compte, dans le projet 00-000, le coût des activités se rapportant aux nouveaux Groupes de négociations susceptibles, selon nous, d'être créés à moyen terme dans le cadre des négociations relatives à la ZLEA. Cette information est compatible avec les projections établies préalablement et qui, d'après les organes politiques de l'Organisation, correspondent aux coûts que pourraient entraîner les nouveaux mandats confiés à l'OEA dans le cadre du processus du Troisième Sommet des Amériques.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

1,975.6

Financement extérieur:

2001

Donnant suite aux mandats émanés de l'Assemblée générale et à la requête expressément introduite par les ministres de l'ALCA à la réunion de Toronto, l'Unité sur le commerce a mis en oeuvre pour la quatrième année consécutive le projet intitulé: "Un agenda commercial pour les Amériques: Approches multilatérales et régionales, Programme avancé de formation à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux.

Ce projet a été exécuté au long d'une année et a consisté en l'organisation d'un cours à l'Université de Georgetown à Washington, D.C. . Le cours a été réparti en deux sessions de deux semaines chacune, la première dispensée en espagnol et la deuxième en anglais. Y ont participé plus de quarante fonctionnaires des États membres concernés par le processus de négociations commerciales qui se déroulent dans le cadre de l'ALCA.

De même, sous le patronage de l'Unité sur le commerce, ont été tenues à Washington des réunions du Réseau récemment créé de recherches sur le commerce dans les Amériques. Les principaux objectifs ont été les suivants: "Accroître la transparence et la connectivité entre les communautés universitaires des Amériques et encourager l'échange d'information sur les projets de recherches en cours et leurs résultats découlant des questions relatives au commerce; encourager la coopération et la conjugaison des efforts entre les chercheurs de différents pays des Amériques et stimuler la recherche sur les questions concernant le commerce dans les Amériques. .

Ces activités ont été financées à l'aide de fonds spécifiques reçus du gouvernement de Trinité et-Tobago, lesquels lui ont été fournis par le CIDI.

2002:

Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique s'est engagé à contribuer une somme de \$125 000 destiné au financement du cours sur le commerce à l'Université de Georgetown. Ces fonds seront versés à l'Unité sur le commerce par le truchement du CIDI. De même, le Département de bourses de l'OEA a approuvé l'octroi de 30 bourses couvrant les frais de transport aller-retour des participants au cours.

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(17020)

Sous- programme: 40A Unité du commerce

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,819.6	1,849.3	1.63	1,975.6	6.82

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	500.8	25.34
Professionnels	3	1	361.3	18.28
Services généraux	2	1	139.5	7.06
Postes Temporaires	7	1	655.0	33.15
Professionnels	6	1	595.3	30.13
Services généraux	1	1	59.7	3.02
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	819.8	41.49
Montant total du budget sollicite			1,975.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	15.45
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.51

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(17020)

Sous- programme: 40A Unité du commerce

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

400-WS1 (17020)	UNITÉ SUR LE COMMERCE	1,344.8
400-WS2 (17020)	ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE DES AMÉRIQUES	625.8
400-WS3 (17020)	ACTIVIDADES CON MULTILATERALES	5.0
	Total	1,975.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,875.9	89.59
FONDS SPECIFIQUE	218.0	10.41
Total	2,093.9	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Responsable: Spécialiste principal

Déclaration d'objectifs:

DÉCLARATION DE CONCEPTION

"Nous croyons vivement dans la vision du Sommet des Amériques à savoir que le renforcement de la démocratie, de l'intégration économique, des investissements et du libre-échange sont des facteurs clés pour relever les niveaux de vie des peuples des Amériques. Notre objectif principal est d'aider les pays à créer la Zone de libre-échange des Amériques. Nous travaillerons avec les niveaux les plus élevés de qualité et d'excellence et concentrerons nos efforts d'assistance technique sur les petites économies du Continent. Nous prêcherons une plus grande transparence en augmentant le flux des informations de haute qualité relatives au commerce et à l'intégration et nous informerons également la société civile au sujet des avantages du libre-échange et de la vision du Sommet des Amériques".

DÉCLARATION D'OBJECTIFS

"Aider les pays des Amériques dans leurs efforts pour promouvoir le commerce et l'intégration comme une contribution à l'édification de la prospérité dans le Continent"

Justification 2003:

En 2003, le SICE continuera de jouer un rôle important dans le domaine de la divulgation de l'information et des données commerciales destinées, en particulier, aux fonctionnaires gouvernementaux travaillant dans le cadre du processus de création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Le SICE continuera d'actualiser et de développer son système pour pouvoir répondre aux besoins des négociateurs, notamment leur faire connaître les nouveaux textes et compléter les textes et chiffres des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux dans sa base de données d'accès facile, publier des articles et faire des analyses actuelles des accords commerciaux et d'entretenir des relations sur le plan national et international avec des sources d'information concernant le commerce.

Il n'y a pas de doute que la demande des activités se rapportant au site sécurisé de la ZLEA (le système de distribution de documents du processus) continuera d'augmenter. Celui-ci est mis à jour plusieurs fois par jour à mesure que de nouveaux documents sont enregistrés. On prévoit que l'activité s'intensifiera à mesure que les négociations progresseront, l'objectif étant de les conclure au plus tard en 2005. La création de nouveaux sous-groupes a déjà été proposée dans les réunions de la Commission de négociations commerciales (CNC), ce qui accroîtra le volume des documents. À l'augmentation des réunions et des documents viendra s'ajouter un surcroît de travail pour le SICE. Pour cette raison, le Secrétariat de la ZLEA déménagera et s'installera dans la ville de Mexico à la fin de 2002, perdant ainsi probablement quelques-uns de ses fonctionnaires bien formés. Actuellement, la tenue de ce site est confiée à plusieurs fonctionnaires, dont aucun ne s'y consacre exclusivement. Pour continuer de jouer le même rôle et d'exécuter le mandat ministériel consistant à publier les nouveaux documents dans les quatre heures qui suivent leur réception, le SICE prévoit qu'il sera nécessaire d'affecter à cette activité un fonctionnaire supplémentaire qui s'y consacrerait exclusivement.

Le volume des textes publiés sur le site de la ZLEA continue de s'accroître de plus en plus rapidement. On prévoit que cette tendance s'accroîtra et il est probable qu'à mesure que les négociations progresseront l'utilisation de cette page ne fera qu'augmenter. Il n'est peut-être pas suffisant de réaffecter le montant existant de ressources pour continuer d'assurer ce service de façon appropriée.

En réalisant les objectifs susmentionnés, le SICE exécutera les mandats qui lui ont été confiés par l'Assemblée générale.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 40B (17040)

Project: Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$ *

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(17040)

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
432.7	417.0	-3.62	447.2	7.24

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	3	1	260.5	58.25
Professionnels	3	1	260.5	58.25
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.0	0.22
Autres coûts		3-9	185.7	41.52
Montant total du budget sollicite			447.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	3.49
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.56

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(17040)

Sous- programme: 40B Système d'information sur le commerce extérieur (SICE)

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

410-WS1 (17040)	SYSTEME D'INFORMATION SUR LE COMMERCE EXTERIEUR (SICE)	447.2
	Total	447.2

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	443.5	80.79
FONDS SPECIFIQUE	105.4	19.21
Total	549.0	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

Responsable: Coordonnateur exécutif

Déclaration d'objectifs:

Aider les États membres à renforcer leurs institutions et pratiques démocratiques.

Justification 2003:

Depuis la création de l'Unité pour la promotion de la démocratie (UPD) en 1990, les principaux mandats régissant les activités de cette unité sont définis notamment dans les textes suivants : AG/RES. 1063 (XX-O/90) "Unité pour la promotion de la démocratie"; CP/RES. 572 (882/91) "Programme d'appui pour la promotion de la démocratie"; Instruction iva du Secrétaire général 90-3 Rev.1 (15 octobre 1990); AG/DOC. 8 (XXV-O/95) "Déclaration de Montrouis". L'Unité honore également les mandats et directives figurant dans les Plans d'action des Sommets des Amériques et autres mandats de l'Assemblée générale, tels que ceux définis dans les résolutions AG/RES. 1551 (XXVIII-O/98) Promotion de la démocratie représentative ; AG/RES 1568 (XXVIII-O/98) Appui au Programme de déminage en Amérique centrale; AG/RES 1569 (XXVIII-O-98) L'Hémisphère occidental : Zone exempte de mines terrestres antipersonnel ; AG/RES 1533 (XXVIII-O/98) Programme spécial d'appui au Guatemala; AG/RES 1599 (XXVIII-O/98) Réseau de Parlementaires des Amériques ; AG/RES 1620 (XXIX-O/99) Programme d'éducation pour la Paix sur le Continent ; AG/RES 1668 (XXIX-O/99) Renforcement de la Coopération entre les Gouvernements et la Société civile ; AG/RES (XXIX-O/99) Démocratie représentative.

L'année 2001 a été marquée par des événements nouveaux et importants pour la démocratie. Au cours du Troisième Sommet des Amériques, qui s'est tenu à Québec, a été ratifié l'engagement collectif des gouvernements de préserver et de renforcer la démocratie sur le continent, la jugeant essentielle pour la présence de leurs mandataires à ce Sommet et aux prochains.

Le Plan d'action du Sommet a renouvelé les mandats précédents et ajouté une nouvelle série de mandats pour les pays et l'OEA en ce qui concerne le renforcement de la démocratie représentative. En outre, la Charte démocratique interaméricaine a été élaborée et approuvée en septembre 2001 à Lima (Pérou). Cette charte renforce les instruments juridico-politiques existants au sein de l'Organisation pour la défense de la démocratie dans la région et énonce une série de mandats ou d'activités pour le renforcement des régimes et de la culture démocratiques dans les Amériques. Les activités de l'UPD prévue pour 2003 s'inscriront dans le contexte plus large de l'organisation en tant qu'instance politique de haut niveau, instrument d'action solidaire et agent d'échange de connaissances, d'informations et de données d'expérience et de détermination des meilleures expériences de développement démocratique. L'UPD s'emploiera à renforcer sa capacité d'appui aux corps politiques de l'Organisation et au Secrétaire général dans sa réponse à ces importants mandats, et continuera d'appuyer les États membres dans leurs processus de renforcement démocratique. L'Unité renforcera sa capacité d'analyse des questions liées à ce thème sur le Continent, renforçant son rôle d'analyse, de discussion et d'étude des thèmes figurant dans ses fonctions et ses mandats. Elle s'efforcera également de renforcer les institutions et les pratiques démocratiques des gouvernements et de la société civile, ainsi que le respect des droits individuels et la participation des groupes les plus vulnérables. Ces mandats représentent d'une façon générale la continuation et la consolidation des tâches et des mandats énoncés dans le Plan de travail pour 2002, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et aux mandats émanant des Sommets des Amériques. En 2003, les travaux de l'UPD se concentreront sur cinq domaines d'action, définis dans le Plan de travail de 2002 :

1. Actions stratégiques pour le renforcement démocratique

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 41C (19000)

Project: L'Unité pour la promotion de la démocratie

2. Renforcement des processus et méthodes électorales
3. Information et dialogue sur la démocratie
4. Action intégrée contre les mines antipersonnel
5. Programmes spéciaux comprenant, entre autres, l'appui aux processus de dialogue et au Règlement pacifique des différends inter-États , ainsi qu'aux missions d'observation d'élections.

Le budget présenté comprend un montant total de US\$3 262 300 destiné à l'UPD. Sur ce montant, US\$1 395 700 correspond aux fonds affectés aux Programmes et US\$1 866 600 aux dépenses de personnel, compte tenu des ajustements effectués récemment.

Le montant affecté aux Programmes est réparti entre domaines d'action et le Bureau de la façon suivante:

Actions stratégiques pour le Renforcement démocratique	\$375.100
Renforcement des processus et procédures électorales	\$380.400
Information et dialogue sur la démocratie	\$205.100
Bureau de la Coordinatrice exécutive : Services-conseils en rapport avec les mandats des Sommets, Coordination et renforcement de la démocratie	\$140.800
Voyages de coordination et représentation du Secrétariat général et de l'UPD	\$ 32.000
Formation de dirigeants démocratiques	\$ 48.000
Ces fonds sont la contre-partie annuelle d'une contribution de US\$1.0 million de la BID pour ces activités sur trois ans.	
Dépenses générales de fonctionnement de l'Unité, telles que coût des bureaux, réseaux de communications informatiques, communications, Internet, etc.,	\$214.300

Le Programme d'action intégrée contre les mines antipersonnel est financé intégralement sur des fonds extérieurs.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$ 3,262.3

Financement extérieur:

En 2003, les fonds extérieurs resteront la principale source de financement des programmes de l'UPD correspondant aux mandats émanant des Sommets et de l'Assemblée générale et à la coopération avec les Pays membres.

L'UPS estime pouvoir obtenir environ US16 000 000 de crédits de sources extérieures pour divers programmes spéciaux, en particulier le Programme d'action contre les mines antipersonnel, le Programme d'appui à la paix au Guatemala, le Programme spécial d'appui au Nicaragua et les Missions d'observation d'élections. Ces fonds représentent les contributions des États membres, des Observateurs permanents et d'autres pays et institutions internationales et privées. *

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(19000)

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
3,148.5	3,071.7	-2.43	3,262.3	6.20

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	947.4	29.04
Professionnels	7	1	807.9	24.76
Services généraux	2	1	139.5	4.27
Postes Temporaires	10	1	919.2	28.17
Professionnels	7	1	753.5	23.09
Services généraux	3	1	165.7	5.07
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.01
Autres coûts		3-9	1,395.2	42.76
Montant total du budget sollicite			3,262.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	25.51
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	4.15

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(19000)

Sous- programme: 41C L'Unité pour la promotion de la démocratie

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

420-WS1 (19010)	BUREAU DU COORDINATEUR EXECUTIF	692.5
421-WS1 (19020)	RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES	990.5
422-WS1 (19030)	ASSISTANCE TECHNIQUE A LA TENUE DES ELECTIONS	759.3
423-WS1 (19040)	INFORMATION ET DIALOGUE	772.0
425-WS1 (19060)	PROGRAMME D'ÉTUDES SUR LA DEMOCRATIE (PED)	48.0
	Total	3,262.3

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	3,037.7	15.59
FONDS SPECIFIQUE	16,446.8	84.41
Total	19,484.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 42D (18510)

Project: Unité intersectorielle du tourism et CTO

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Aider les États membres de l'Organisation dans leurs efforts pour atteindre leurs objectifs de développement dans le domaine du tourisme durable et intégral en fournissant des avis et des services de coopération technique destinés à assoir le développement institutionnel, à intensifier les recherches sur les marchés et leur promotion, à faciliter l'élaboration et l'adoption de nouvelles politiques et, finalement, à promouvoir des accords plus fructueux et plus pratiques pour la coopération entre le secteur public et le secteur privé.

Justification 2003:

Au nombre des mandats de l'Unité intersectorielle du tourisme, il convient de mentionner les suivants:

- Faciliter l'échange d'information en fournissant l'accès aux bases de données pour compléter les systèmes d'information traditionnels
- Réaliser des recherches et effectuer des analyses des tendances dans le domaine de l'industrie en évolution rapide du tourisme afin de faciliter une adoption plus rapide des politiques nationales
- Fournir un appui technique et administratif, dans le domaine du développement durable et intégral du tourisme:

- (a) à l'Assemblée générale
- (b) au Conseil permanent
- (c) au CIDI et à la CEPCIDI
- (d) aux États membres de l'Organisation
- (e) à d'autres agences, organismes et entités de l'Organisation
- (f) à d'autres secteurs du Secrétariat général.

- Fournir un appui technique et administratif aux conférences, ateliers et séminaires offerts à l'échelle continentale et sous-régionale.
- Servir de secrétariat permanent au Congrès interaméricain du tourisme (CIT) et à son organe, le Comité exécutif permanent (CEP)
- Promouvoir des arrangements pratiques pour une coopération plus fructueuse entre les secteurs public et privé.
- Coopérer avec d'autres organisations internationales publiques.
- Formuler, évaluer et exécuter des projets sélectifs de coopération technique.

TOTAL REQUIS \$

743.8

Financement extérieur:

En 2001, l'Unité a été en mesure de canaliser des ressources externes qui ont permis des décaissements d'un montant de \$698 000 pour des activités de coopération technique. En 2002 et 2003, l'Unité recherchera des fonds additionnels pour renforcer l'impact de projets de développement durable du tourisme dans le Continent américain.

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(18510)

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourism et CTO

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
730.7	730.7	0.00	743.8	1.79

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	5	1	495.7	66.64
Professionnels	3	1	370.5	49.81
Services généraux	2	1	125.2	16.83
Postes Temporaires	1	1	90.9	12.22
Professionnels	1	1	90.9	12.22
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	157.2	21.13
Montant total du budget sollicite			743.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	5.81
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.94

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(18510)

Sous- programme: 42D Unité intersectorielle du tourism et CTO

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

430-WS1 (18510)	UNITÉ INTERSECTORIELLE DU TOURISME	676.5
431-WS1 (18511)	ORGANISATION DU TOURISME DANS LES CARAIBES	67.3
	Total	743.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	690.0	49.68
FONDS SPECIFIQUE	699.0	50.32
Total	1,389.0	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 43A (15510)

Project: Cabinet exécutif de la CICAD

Responsable: Secrétaire exécutif, CICAD

Déclaration d'objectifs:

La CICAD et son Secrétariat exécutif sont au service des États membres et de leur population. La CICAD s'efforce, par ses forums politiques et activités d'entraide sous forme de transfert de technologie horizontal, d'améliorer les programmes multilatéraux et nationaux destinés à éliminer l'abus des drogues dans le Continent américain.

Justification 2003:

La nécessité d'exécuter les mandats émanés de l'Assemblée générale, des Sommets des Amériques, ainsi que du Plan d'action pour l'application de la Stratégie antidrogues dans le Continent, justifie la structure et le fonctionnement du Cabinet exécutif de la CICAD. En 2003, le Secrétariat exécutif continuera d'assumer les responsabilités découlant de l'application du Mécanisme d'évaluation multilatérale (MEM) qui tire son origine du Deuxième Sommet des Amériques et a été adopté par l'Assemblée générale en 2000, et d'exécuter les mandats issus du Troisième Sommet des Amériques tenu à Québec en 2001. Les priorités de la CICAD pour 2003 seront les suivantes:

- Systématisation de l'organisation de l'assistance aux pays membres et de la coopération dans le domaine des drogues en fonction des résultats obtenus dans le cadre du MEM.
- Préparation, confection et publication du Rapport d'activité sur les recommandations émanées de la Deuxième série d'évaluations du MEM (2001-2002). Ces recommandations seront disponibles en janvier 2003. Le Rapport d'activité contiendra les activités menées en 2003 en application de ces recommandations et sera publié en janvier 2004.
- Création d'un système de calcul des coûts sociaux et économiques inhérents au problème de la drogue dans tous les pays du Continent.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

1,932.4

Financement extérieur:

Étant donné que plus de 70% des fonds de la CICAD proviennent de sources extérieures, le Secrétariat exécutif de la Commission élabore des propositions détaillées de projet concernant les politiques et mandats de la CICAD et les soumet à l'examen d'éventuels bailleurs de fonds. Le Fonds ordinaire couvre les coûts au titre des traitements et avantages sociaux de la moitié du personnel de la CICAD, ainsi que les dépenses logistiques et administratives qui représentent une contrepartie des contributions extérieures. *

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(15510)

Sous- programme: 43A Cabinet exécutif de la CICAD

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,686.5	1,798.4	6.63	1,932.4	7.45

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,186.4	61.39
Professionnels	8	1	936.0	48.43
Services généraux	4	1	250.4	12.95
Postes Temporaires	6	1	500.1	25.87
Professionnels	5	1	440.4	22.79
Services généraux	1	1	59.7	3.08
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	245.9	12.72
Montant total du budget sollicite			1,932.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	15.11
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.46

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(15510)

Sous- programme: 43A Cabinet exécutif de la CICAD

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

435-WS1 (15510)	CABINET EXÉCUTIF DE LA CICAD	1,932.4
Total		1,932.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,710.1	23.27
FONDS SPECIFIQUE	5,639.4	76.73
Total	7,349.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Servir les intérêts des États membres en améliorant la gestion intégrée des ressources naturelles considérée comme une composante fondamentale des processus du développement social et économique. Cette mission est définie par les mandats techniques et politiques issus du processus des Sommets et par les organes politiques de l'Organisation.

Justification 2003:

Les Présidents et les Chefs d'État ont confié plusieurs mandats à l'OEA dans le cadre de son Plan d'Action pour le Développement durable des Amériques, adoptés en Bolivie en 1996. L'USDE est l'instance du Secrétariat général principalement responsable du développement durable et de l'environnement, et, en cette qualité, est le principal responsable de l'exécution desdits mandats. Les Plans d'action des Sommets du Chili et de Québec ont confirmé le rôle joué par l'OEA en ce qui a trait au suivi du Sommet de la Bolivie.

Les activités de l'USDE sont conformes aux mesures prévues par le Programme interaméricain pour le développement durable, qui fait partie intégrante du Plan stratégique pour le partenariat 2002-2005 et qui définira les travaux de l'OEA dans le cadre de l'exécution des mandats des Sommets des Amériques. Ces travaux contribuent par ailleurs à la mise en application de l'Agenda 21 et des autres accords émanant de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 1992) et la Conférence mondiale sur le développement durable des petits états insulaires en développement, organisée dans le cadre des Nations Unies à La Barbade en 1994.

La Résolution AG/RES. 1440 (XXVI-0/96) intitulée " Développement durable " a porté création du Comité interaméricain pour le développement durable (CIDS) et des directives principales guidant les actions du Secrétariat général dans le domaine du développement durable.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, l'USDE doit :

- Appuyer les différentes instances de l'OEA et prendre les mesures pertinentes pour assurer la coordination et le suivi des initiatives qui lui ont été confiés par le Plan d'action de Santa Cruz, et ce en coopérant à l'organisation et à la conduite de colloques interaméricains, de réunions spécialisées et de rencontres à niveau ministériel.
- Présider le Groupe de travail inter agences pour le suivi du Sommet de la Bolivie et en assurer les services de secrétariat technique en ce qui a trait aux activités de coordination, de suivi et de soutien aux activités découlant des initiatives du Plan d'action de Santa Cruz.
- Conformément aux mandats énoncés par le Plan d'action de la Bolivie (Chapitre III), coopérer (a) à la mise en application de la stratégie interaméricaine en faveur de la promotion de la participation populaire au processus de prise de décisions concernant le développement durable ; (b) à l'identification de mécanismes susceptibles de renforcer le financement public et privé du développement durable ; et (c) à la mise en place d'un réseau continental d'officiels et de spécialistes du droit de l'environnement.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code: 44E (18010)

Project: Unité du développement durable et de l'environnement

TOTAL REQUIS \$ 1,667.6

Financement extérieur:

Les ressources des fonds ordinaires ont aidé l'USDE à se procurer des concours financiers externes à l'appui des activités d'assistances technique dont les priorités sont définies par les pays concernés et à renforcer l'efficacité du partenariat du Secrétariat en ce qui a trait aux activités de développement. À l'heure actuelle, l'Unité assure la gestion d'un portefeuille de projets d'un montant approximatif de \$60 millions. En 2001, l'USDE a géré quelque \$8,7 millions en fonds extérieurs. Le soutien continu de fonds ordinaire est essentiel pour préserver l'aptitude de l'Unité à attirer et à gérer les financements externes.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(18010)

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,554.0	1,608.4	3.50	1,667.6	3.68

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,363.5	81.76
Professionnels	10	1	1,238.3	74.25
Services généraux	2	1	125.2	7.50
Postes Temporaires	1	1	106.9	6.41
Professionnels	1	1	106.9	6.41
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	197.2	11.82
Montant total du budget sollicite			1,667.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	13.04
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.12

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(18010)

Sous- programme: 44E Unité du développement durable et de l'environnement

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

440-WS1 (18010)	UNITE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT	1,667.6
	Total	1,667.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,571.6	12.82
FONDS SPECIFIQUE	10,684.1	87.18
Total	12,255.7	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social , d'éducation et culture

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

L'Unité pour le développement social et l'éducation regroupe quatre principaux domaines d'action : l'éducation, l'emploi, les politiques sociales et la culture. Dans chacun des quatre domaines thématiques, l'Unité assure trois fonctions principales : (i) appuyer les différentes instances politiques ; (ii) promouvoir la coopération horizontale pour permettre la formulation et la mise en application de politiques sectorielles ; et (iii) coordonner les actions des différentes agences au niveau interaméricain. Sa tâche prioritaire demeure l'appui fourni aux quatre forums ministériels portant sur l'éducation, du travail, des politiques sociales et de la culture qui interviennent en application des mandats des Sommets présidentiels et des décisions de l'Assemblée générale de l'OEA.

Justification 2003:

Ce projet permet à l'Unité pour le développement social et l'éducation (UDSE) de s'acquitter des fonctions et responsabilités qui lui ont été confiées par le Décret exécutif No 96-5 en date du 26 juin 1996 et d'autres dispositions officielles relatées en détail au niveau du Sous-programme. Le projet inclut les contributions fondamentales au bon fonctionnement des opérations de l'Unité, destinées à appuyer les États membres en quête de solutions aux sérieux problèmes auxquels ils se trouvent confrontés dans les domaines du développement social et de l'éradication de la pauvreté, du développement de l'éducation, de la création d'emplois et des questions culturelles. L'USDE concentre ses fonctions sur deux axes principaux, le domaine politique et le domaine technique. Dans le domaine politique, l'Unité assure les fonctions de secrétariat technique pour les réunions à niveau ministériel et offre son soutien aux pays qui assurent la coordination des divers thèmes. L'organisation de Commissions interaméricaines sur chacune de ces questions relève également des fonctions de l'Unité, de même que la constitution de réseaux d'organisations non gouvernementales et l'organisation d'un travail inter-agences qui contribue au respect des engagements contractés par les divers pays dans le cadre d'un effort conjoint. Dans le domaine technique, des séminaires sont organisés, des diagnostics sont formulés, et les pratiques modèles sont recensées pour chacune des questions, pour permettre une harmonisation des politiques sociales dans la région et des programmes consolidés que chaque pays contribue à la coopération horizontale dans chacun des domaines d'importance de l'Unité.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants : (1) appuyer les États membres en organisant les réunions ministérielles et des forums continentaux sur les questions de l'éducation, du travail, de développement social et de la culture, en mettant l'accent sur les actions et les initiatives conformes au Plan d'action des IIe et IIIe Sommets des Amériques ; (2) renforcer la coopération horizontale entre les pays grâce aux Programmes consolidés que chaque ministère présente et qui correspondent aux objectifs du Plan d'Action du IIIe Sommet.(3) Établir des réseaux d'organisations de la société civile et de groupes d'experts s'occupant des questions relevant de l'Unité. (4) Assurer les fonctions de secrétariat technique des Commissions interaméricaines, en particulier de la Commission interaméricaine pour le développement sociale, et gérer la question de la viabilité de l'établissement des Commissions de la Culture et de l'Éducation. De même, dans le cadre de la Conférence des Ministres du Travail, servir de secrétariat technique aux deux groupes créés pour analyser la dimension ouvrière au niveau du Sommet des Amériques et la modernisation des ministères du travail. (5) Effectuer ou participer à des études, préparer des documents et les matériels techniques requis à l'appui des enceintes sectorielles relevant du même domaine ; (6) Fournir tout le soutien nécessaire au Conseil permanent, au CIDI, au CEPCIDI et au

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social , d'éducation et culture

Bureau du Secrétaire général dans les domaines relevant de sa compétence ; et (7) collaborer avec d'autres organismes internationaux intervenant dans la région des Amériques dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, du développement social et de la culture pour l'identification et la réalisation d'activités d'intérêt commun, en particulier celles confiées par les IIe et IIIe Sommet des Amériques.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

1,682.1

Financement extérieur:

Le Secrétariat général a signé plusieurs accords de coopération avec d'autres organismes internationaux et des agences de coopération dans les domaines de l'éducation, du travail et du développement social. Dans la majorité des cas, il est difficile de préciser à l'avance quel sera le niveau des contributions extérieures, dans la mesure où ces dernières se définissent en fonction du déroulement des programmes approuvés par l'OEA. On trouvera ci-après certaines des activités pour lesquelles des concours extérieurs sont attendus pour l'année 2003.

En matière de développement social, BID - Coopération technique régionale non remboursable No ATN/SF-5957-RG : programme de soutien aux institutions du réseau social d'un montant total de US\$270.000,00. Conformément aux dispositions de cet Accord de coopération, financé par la BID, l'UDSE remplit les fonctions d'organisme d'exécution du projet lancé en 1998 et devant se poursuivre jusqu'en 2003.

En matière d'éducation, les accords de coopération suivants ont été signés : un accord avec l'Institut international de planification de l'Éducation de l'UNESCO pour l'accomplissement d'activités conjointes de formation de personnel spécialisé dans les domaines de la planification et de l'administration de l'éducation, d'organisations d'études et de sondages pédagogiques, et d'échanges d'information et de publications éducatives; avec l'Organisation des États ibéro-américains pour l'Éducation, la Science et la Culture pour le renforcement des liens de collaboration et de coopération dans des domaines spécifiques, en particulier le travail conjoint du programme ibéro-américain sur les stratégies d'équité et de qualité de l'éducation en mettant plus particulièrement l'accent sur l'élaboration d'indicateurs et de stratégies d'évaluation.

Il serait souhaitable d'établir des relations de coopération avec l'Institut d'éducation international de Genève de l'UNESCO et de mettre en place des stratégies de co-participation pour la coopération horizontale avec le Mexique, en particulier avec le Secrétariat de l'Éducation publique, avec l'Institut latino-américain de Communication éducative (ILCE) et avec le Centre régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CREFAL). Des relations similaires seraient également souhaitables avec la Banque mondiale pour renforcer le soutien technique apporté aux pays sur les questions examinées par le IIIe Sommet des Amériques. *

Dans le domaine de l'emploi, un accord de coopération sera établi avec l'Organisation internationale du Travail et avec les gouvernements du Mexique, du Canada et des États-Unis. Pour ce qui est du Mexique,

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 46F (17510)

Project: Unité de développement social , d'éducation et culture

la coopération se fera par l'entremise du Secrétariat du Travail et de la Prévoyance sociale et du Conseil normalisé des qualifications professionnelles.

Le Secrétariat général de l'OEA et le " David Rockefeller Center for Latin American Studies " de l'Université de Harvard ont signé en novembre 2001 une lettre d'intention de passer un accord de coopération permanente permettant à des étudiants de la " Harvard Graduate School of Education " et de la " Kennedy School of Government " de cette université puisse prendre part au Programme d'été de l'OEA. L'objectif du programme est d'aider les pays dans leur processus de développement, de mettre en application et de procéder à l'évaluation des politiques éducatives, sociales et ouvrières afin de contribuer à l'amélioration de leurs politiques sociales. Le programme choisira huit étudiants intéressés par ces questions ; ces derniers consacreront deux mois de l'été, sous la coordination directe du Directeur de l'Unité pour le développement social et l'éducation, à la mise en pratique de leurs connaissances et à l'acquisition de l'expérience pertinente en travaillant directement avec un ou plusieurs des 34 pays membres de l'OEA.

La Mission permanente des États Unis a appuyé la mise en application du projet intitulé " Renforcement de la démocratie dans la région des Amériques : valeurs, citoyenneté et éducation ", et contribué la somme de US\$130,000.00 à son financement. Dans le cadre de cette activité, l'UDSE s'acquittera des engagements qui figurent dans le Plan d'action du Sommet de Québec et dans la Charte démocratique inter-américaine. Le projet sera mise en applications sur la période 2002-2003.

Des démarches sont entreprises auprès de différentes sociétés et fondations pour le financement de diverses activités dans le domaine culturel. Plusieurs accords de coopération ont été signés avec des universités et des fondations diverses dans le but de mener à bien des tâches et des projets d'intérêt commun.

En raison des nombreuses tâches qui découlent des mandats des Sommets des Amériques et qui relèvent de la responsabilité de l'Unité pour le développement social et l'éducation, il est indispensable que l'Unité reçoive les ressources minimum dont elle a besoin en termes de personnel et de moyens financiers. Ceci est essentiel pour qu'elle puisse s'occuper de la préparation, de l'exécution et du suivi des activités confiées, fournir la contrepartie nécessaire aux contributions minimum, au niveau d'autres agences et organismes, et assurer les services techniques et opérationnels requis, en particulier le personnel de soutien professionnel et administratif et les ressources adéquates pour les services de communication et les missions de conseil et de suivi.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(17510)

Sous- programme: 46F Unité de développement social , d'éducation et culture

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,724.7	1,763.8	2.26	1,682.1	-4.63

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	12	1	1,208.2	71.82
Professionnels	8	1	952.0	56.59
Services généraux	4	1	256.2	15.23
Postes Temporaires	2	1	235.0	13.97
Professionnels	2	1	235.0	13.97
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	238.9	14.20
Montant total du budget sollicite			1,682.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	13.15
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.14

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(17510)

Sous- programme: 46F Unité de développement social , d'éducation et culture

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

450-WS1 (17510)	UNITÉ DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET L'ÉDUCATION	1,682.1
	Total	1,682.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,752.0	79.18
FONDS SPECIFIQUE	460.6	20.82
Total	2,212.6	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau de science et de technologie

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1576 (XXVIII-O/98)	06/02/1998	12/31/1998	Création de la Commission interaméricaine de Science et technologie "D'approuver la création de la Commission interaméricaine de science et technologie, en tant qu'organe subsidiaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), dont la nature, la finalité, la structure et les fonctions sont définis par le CIDI dans la résolution CIDI/RES. 41 (III-O/98).
AG/RES. 1511 (XXVII-O/97)	01/01/1997	12/31/2001	Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001 "D'adopter le Plan stratégique de partenariat pour le développement 1997-2001 ci-joint recommandé par la deuxième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré qui fait l'objet de l'annexe à la présente résolution." "5.4 Développement scientifique, échange et transfert de technologies et télécommunications Les États membres de l'OEA ont décidé d'impulser les actions visant à promouvoir le développement de leurs capacités scientifiques et technologiques et notamment de renforcer la recherche et l'assimilation des connaissances technologiques, ainsi que les liens entre la science, la technologie et le développement, conformément aux dispositions de la Déclaration et du Plan d'action adoptés à la Réunion des Ministres chargés de la science et de la technologie tenue à Cartagena (Colombie) en 1996.
AG/RES. 1680 (XXIX-O/99)	06/07/1999	12/31/2005	Programme interaméricain de science et de technologie "1. D'adopter le Programme interaméricain de science et de technologie, approuvé par le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) comme partie intégrante du Plan stratégique de partenariat 1997-2001. 2. De charger le CIDI de promouvoir la mise en œuvre du Programme interaméricain de science et de technologie avec l'assistance de la Commission interaméricaine de la science et la technologie (COMCYT), en coordination avec le Secrétariat exécutif au développement intégré et le Bureau de la science et de la technologie.."
OTHER (/99)	06/07/1999	12/31/2005	AUTRES (/99) CIDI/RES. 58 (IV-O/99). Programme interaméricain de science et de technologie "2. De charger la CEPACIDI et le COMCYT de promouvoir la mise en œuvre du Programme interaméricain de science et technologie avec l'appui du Secrétariat exécutif au développement intégré et en coordination avec le Bureau de science et de technologie".
OTHER (/99)	06/07/1999	12/31/2005	AUTRES (/99) CIDI/COMCYT/RES. 7 (II-O/99). Coordination des domaines d'action du Programme interaméricain de science et de technologie " 3. De demander au Bureau de science et de technologie du Secrétariat général de l'OEA et fournir l'appui nécessaire à la formulation des projets découlant de la présente résolution".
OTHER (/99)	10/27/1999	12/31/2003	AUTRES (/99) CIDI/COMCYT/RES. 9 (II-O/99). Première Réunion des ministres de chargés de la science et de la technologie et des fonctionnaires relevant du CIDI.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau de science et de technologie

			<p>"1. De recommander au CIDI que la Première Réunion continentale des Ministres chargés de la science et de la technologie soit convoquée en 2001, de préférence en avril ou en mai."</p> <p>"3. De noter que la Première Réunion continentale des ministres chargés de la science et de la technologie dans le domaine du CIDI se tiendra au siège du Secrétariat général de l'OEA".</p>
AG/RES. 1806 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2005	<p>Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005</p> <p>"1. D'autoriser le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI), lors de sa sixième réunion ordinaire, à approuver le Plan stratégique de partenariat pour le développement 2002-2005 sous réserve de l'approbation de la trente-deuxième Session ordinaire de l'Assemblée générale et de mettre ce Plan en application à partir du 1er janvier 2002."</p>
AG/RES. 1807 (XXXI-O/01)	06/05/2001	12/31/2003	<p>Première Réunion des Ministres et des hauts fonctionnaires chargés de la science et de la technologie dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégré</p> <p>" 1. De prendre note de la convocation par le Conseil interaméricain pour le développer intégré (CIDI) de la Première Réunion des ministres et hauts responsables de la science et la technologie dans le cadre du CIDI à Panama du 17 au 19 janvier 2002.</p> <p>2. D'exhorter les États membres à participer à cette réunion en y envoyant leurs plus hauts fonctionnaires dans le domaine de la science et la technologie.</p> <p>3. De demander au Secrétariat général d'apporter, par l'entremise du Bureau de la science et la technologie et en coordination avec le Secrétariat exécutif pour le développement intégré (SEDI), le soutien technique et administratif nécessaire pour l'organisation des réunions préparatoires et des réunions de suivi des mandats confiés par les Deuxième et Troisième Sommets des Amériques dans les domaines de la science et la technologie".</p> <p>"6. De recommander aux États membres de donner une impulsion à l'élaboration de projets multilatéraux correspondant aux mandats émanés des Sommets des Amériques, dans les domaines de la science et la de la technologie, avec le soutien du Bureau de la science et la technologie et en coordination avec l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement."</p>

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Bureau de science et de technologie a pour tâche de développer, d'encourager et de soutenir les activités qui contribuent au progrès de la science et de la technologie dans les États membres; de promouvoir leur développement intégral sur les plans économique, social, culturel, scientifique et technologique. Dans cette perspective, le Bureau de science et de technologie constitue un mécanisme qui facilite l'élaboration et la réalisation d'activités qui permettent d'exécuter les tâches liées aux recommandations et mandats relatifs à cette déclaration d'objectifs.

*

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau de science et de technologie

Justification 2003:

À la lumière des directives émises par la présidence et des recommandations émanées des organes directeurs des pays, le Bureau de science et de technologie (BST) a établi son calendrier pour les années en cours.

En 2003, le BST poursuivra ses travaux dans les secteurs où il a déjà acquis une importance expérience et qui ont été spécialement couverts lors du Sommet de Québec, notamment la formulation de politique pour la science et la technologie, la vulgarisation de la science et de la technologie, la technologie de l'information et la connectivité, l'infrastructure de la métrologie, la biotechnologie et la technologie alimentaire, les technologies propres et les sources renouvelables d'énergie, et enfin les petites et moyennes entreprises (PME). A cet égard, le BST continuera de mettre en œuvre les recommandations portant essentiellement sur le Programme interaméricain de science et de technologie (PRICYT) en vertu de la résolution AG/RES. 1680 (XXIX-O/99), qui fait partie du Plan stratégique de partenariat pour le développement élaboré par le CIDI. Ce programme tient également compte des mandats émanés des présidents et ministres chargés de la science et de la technologie, lesquels ont déjà été ratifiés par les organes de l'OEA.

Le nouveau Plan stratégique du CIDI met l'accent sur le "Développement scientifique et l'échange et le transfert de technologie" comme l'un de secteurs prioritaires d'action, conformément aux mandats émanés du Sommet de Québec et portant sur ce secteur.

Si le Deuxième Sommet a explicitement appelé à la mise en oeuvre du Plan d'action adopté à Cartagena par les ministres chargés de la science et de la technologie, le Troisième Sommet s'est plutôt penché sur des questions spécifiques concernant le BST, notamment la connectivité, les indicateurs, la vulgarisation de la science et de la technologie, entre autres questions. La dernière Session de l'Assemblée générale de l'OEA a reconnu l'importance du rôle du BST dans l'exécution de ces mandats.

Dans le domaine de la formulation de politique et de stratégie, le BST continuera de collaborer avec les conseils de science et de technologie et il se mettra à la disposition des organes directeurs pour promouvoir la coopération technique dans les questions liées à la formulation et la mise en œuvre de politiques de science et de technologie. De surcroît, étant donné que la COMCYT (Commission interaméricaine de science et technologie) a recommandé que la Réunion des ministres chargés de la science et de la technologie se tienne après le Troisième Sommet des Amériques pour mettre en œuvre les décisions du Sommet et établir les priorités et les projets de fort impact sur les populations des Amériques, l'Assemblée générale, par sa résolution AG/RES. 1807 (XXXI-O/01), a décidé "...de demander au Secrétariat général d'apporter, par l'entremise du Bureau de la science et la technologie et en coordination avec le Secrétariat exécutif pour le développement intégré (SEDI), le soutien technique et administratif nécessaire pour l'organisation des réunions préparatoires et des réunions de suivi des mandats confiés par les Deuxième et Troisième Sommets des Amériques dans les domaines de la science et la technologie. ." A cet égard, le BST a besoin de ressources pour organiser ces réunions et préparer les documents de recherche spécifiques devant être présentés à titre d'éléments de discussion.

Des ressources seront aussi nécessaires pour continuer à appuyer le développement de services technologiques dans la région en matière de métrologie, de normalisation, d'authentification et de qualité. Des efforts visant à faciliter l'harmonisation pour mettre en place l'infrastructure de base des services technologiques dans la région, sont déployés en appui aux PME, créant ainsi plus de débouchés d'emploi et aidant à éliminer la pauvreté tout en facilitant une participation active des pays de la Zone de libre

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code: 48H (15010)

Project: Bureau de science et de technologie

échange. Le BST continuera à épauler les PME à l'aide de programmes de qualité, notamment en assurant le suivi du Mandat émané du Sommet de Québec, à savoir: "...appuyer les efforts nationaux pour renforcer les entreprises rurales, en particulier les petites et moyennes entreprises..." et encourager "... la formation d'entrepreneurs des petites et moyennes entreprises dans les régions rurales, ainsi que la modernisation des institutions de formation dans ce domaine."

En matière de technologies d'information et de connectivité, dans lequel le BST a accumulé une importante expérience dans l'interconnexions, la création et l'expansion de réseaux à travers le Réseau interuniversitaire d'information scientifique et technologique dans le Continent (RedHUCyt), le Système interaméricain de métrologie (SIM) le Système spécialisé d'information en biotechnologie et en technologie alimentaire pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SIMBIOSIS), entre autres, le Sommet de Québec a encore considéré ces questions d'une importance capitale pour le développement de la région. Les présidents ont déclaré à Québec qu'ils encourageraient "... le développement des sciences et de la technologie en lien avec la connectivité régionale, grâce aux technologies de l'information et des communications qui sont un outil essentiel aux sociétés du savoir". De surcroît, le BST a aussi besoin de ressources en vue de contribuer au processus de concrétisation de l'objectif qui est de faire de la nouvelle génération de logiciels et de technologies avancés d'Internet, une réalité en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le BST continuera aussi de consolider les réseaux multinationaux, notamment le SIM, SIMBIOSIS, INFOCYT, RICYT. Pour ce qui est des indicateurs de science et de technologie, (RICYT), Les présidents ont décidé à Québec, "...de promouvoir, avec le soutien des mécanismes de coopération existants, le développement du programme régional d'indicateurs en matière de science et de technologie;" Ce mandat a été entériné par la dernière Assemblée générale et inclus dans le Plan stratégique de partenariat pour le développement.

En vue d'accomplir ses activités en matière de technologies propres et de sources renouvelables d'énergie, et d'actualiser son site Internet - qui abrite également des réseaux de certains États membres- le BST aura besoin de ressources additionnelles pour le présent exercice.

TOTAL REQUIS \$

1,072.6

Financement extérieur:

Le niveau de financement externe auquel ce Bureau aura accès dépendra en large mesure du montant de la contrepartie que peut offrir l'OÉA au moment de la tenue des négociations avec les donateurs potentiels. Les expériences antérieures ont démontré que dans ce type de situation, le Bureau de la science et de la technologie a pu obtenir des financements d'un niveau appréciable.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUX SPECIALISES

Code organisationnel
(15010)

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,026.8	1,053.8	2.62	1,072.6	1.78

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	9	1	833.6	77.71
Professionnels	5	1	596.6	55.62
Services généraux	4	1	237.0	22.09
Postes Temporaires	1	1	106.9	9.96
Professionnels	1	1	106.9	9.96
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	132.1	12.31
Montant total du budget sollicite			1,072.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	12,783.6	8.39
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.36

CHAPITRE 4: UNITS ET BUREAUS SPECIALISES

Code organisationnel
(15010)

Sous- programme: 48H Bureau de science et de technologie

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

470-WS1 (15010)	BUREAU DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE	1,072.6
	Total	1,072.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	981.2	82.05
FONDS SPECIFIQUE	214.7	17.95
Total	1,195.9	100.00

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
11,847.2	11,084.3	-6.43	11,459.2	3.38

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	31	1	3,115.8	27.19
Professionnels	25	1	2,737.5	23.88
Services généraux	6	1	378.3	3.30
Postes Temporaires	4	1	325.7	2.84
Professionnels	3	1	272.7	2.37
Services généraux	1	1	53.0	0.46
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	8,017.7	69.96
Montant total du budget sollicite			11,459.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	14.59

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

50A (37010) CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/ DIRECTEUR GÉNÉRAL	1,595.0
50B (37015) DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE COOPÉRATION	303.2
51A (37020) DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT	651.8
52A (37030) DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	8,284.9
54A (37050) DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES QUESTIONS BUDGÉTAIRES	624.3
Total	11,459.2

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 5 – Organisme I-A pour la coopération et le développem								
Cabinet du Secrétaire Exécutif / Directeur								
50A Général	(1)-Personnel	376.4	458.9	430.5	731.5	94.35%	59.40%	69.92%
	(2-9)-Non Personnel	971.9	752.8	831.5	863.5	-11.15%	14.71%	3.85%
Total 1-9		1,348.3	1,211.7	1,262.0	1,595.0	18.30%	31.63%	26.39%
50B Département de politiques de coopération								
	(1)-Personal	-	-	-	303.2	0.00%	0.00%	0.00%
	(2-9)-No Personal	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9		-	-	-	303.2	0.00%	0.00%	0.00%
51A Division de Promotion de la Coopération								
	(1)-Personnel	965.3	995.9	1,029.7	651.8	-32.48%	-34.55%	-36.70%
	(2-9)-Non Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9		965.3	995.9	1,029.7	651.8	-32.48%	-34.55%	-36.70%
52A Division de la coopération pour le développement des ressources humaines								
	(1)-Personnel	590.6	923.9	1,187.9	1,130.7	91.46%	22.38%	-4.82%
	(2-9)-Non Personnel	7,745.4	8,106.1	7,152.0	7,154.2	-7.63%	-11.74%	0.03%
Total 1-9		8,336.0	9,030.0	8,339.9	8,284.9	-0.61%	-8.25%	-0.66%
53A Division de gestion et de coordination des programmes et projets								
	(1)-Personnel	577.0	162.3	-	-	-100.00%	-100.00%	0.00%
	(2-9)-Non Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9		577.0	162.3	-	-	-100.00%	-100.00%	0.00%
54A Division des services administratifs et des questions budgétaires								
	(1)-Personnel	352.8	419.1	452.7	624.3	76.93%	48.96%	37.91%
	(2-9)-Non Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9		352.8	419.1	452.7	624.3	76.93%	48.96%	37.91%
Chapitre 5 Total 1		2,862.2	2,960.1	3,100.8	3,441.5	20.24%	16.26%	10.99%
Chapitre 5 Total 2-9		8,717.3	8,858.9	7,983.5	8,017.7	-8.03%	-9.50%	0.43%
Chapitre 5 Grand Total :		11,579.5	11,819.0	11,084.3	11,459.2	-1.04%	-3.04%	3.38%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 5 - Secrétariat exécutif au développement intégré de l'organisme interaméricain pour la coopération et le développement (AICD)

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
50A	1		1	2	1				5	1							1	6	19.4
Cabinet du secrétaire exécutif / Directeur Général																			
50B			1				1		2									2	6.5
Département de Politiques de Coopération																			
51A				2	2				4									4	12.9
Département des Programmes de Développement																			
52A			2		2	3		2	9		1	3					4	13	41.9
Département de la Technologie de l'information au service du Développement Humain																			
54A			1	1	1		1	1	5			1					1	6	19.4
Divisio des Services Administratifs et des questions budgétaires																			
TOTAL CHAPITRE 5 2003	1		5	5	6	3	2	3	25	1	1	4					6	31	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
50B						1			1									1	25.0
Cabinet du secrétaire exécutif / Directeur Général																			
51A						2			2									2	50.0
Département des Programmes de Développement																			
54A													1				1	1	25.0
Divisio des Services Administratifs et des questions budgétaires																			
TOTAL CHAPITRE 5 2003						3			3				1				1	4	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 5 ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT											
50A(37010) CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/ DIRECTEUR GÉNÉRAL											
50A-500-WS1	CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/DIRECTEUR GÉNÉRAL										
(37010)	603.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	208.0	0.0	632.1	840.1	1443.5
50A-500-WS2	APPUI CONSEIL D'ADMINISTRACION DE L'AICD										
(24044)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	21.0	0.0	21.0	21.0
50A-500-WS4	BUREAU DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE DES PORTS										
(37010)	128.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.4	2.4	130.5
Total 50A	731.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	208.0	21.0	634.5	863.5	1595.0
50B(37015) DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE COOPÉRATION											
50B-500-WS1	Département de politiques de cooperation										
(37015)	303.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	303.2
Total 50B	303.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	303.2
51A(37020) DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT											
51A-500-WS1	DIV.DE PROMOCION DE LA COOPERACION										
(37020.)	651.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	651.8
Total 51A	651.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	651.8
52A(37030) DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN											
52A-500-W10	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE										
(37030)	90.9	0.0	0.0	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	93.1
52A-500-WS1	DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN										
(37030)	1039.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1039.8
52A-500-WS2	SPECACAF-BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)										
(37030)	0.0	0.0	625.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	625.4	625.4
52A-500-WS3	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATION										
(37030)	0.0	0.0	5603.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5,603.0	5603.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
52A-500-WS4	BOURSES CHBA (COOPERATION HORIZONTALE)										
(37030)	0.0	0.0	433.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	433.2	433.2
52A-500-WS5	BOURSES PEC										
(37030)	0.0	0.0	294.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	294.6	294.6
52A-500-WS6	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"										
(37030)	0.0	0.0	51.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	51.2	51.2
52A-500-WS7	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)										
(37030)	0.0	0.0	46.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	46.7	46.7
52A-500-WS8	BOURSES CIESPAL										
(37030)	0.0	0.0	48.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	48.5	48.5
52A-500-WS9	COURS DE DROIT INTERNATIONAL - RIO DE JANEIRO										
(37030)	0.0	0.0	49.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	49.4	49.4
Total 52A	1130.7	0.0	7152.0	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	7,154.2	8284.9
54A(37050)	DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DES QUESTIONS BUDGÉTAIRES										
54A-500-WS1	DIVISION DE SERVICIOS ADMINISTRATIVOS Y PRESUPUESTARIOS										
(37050)	624.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	624.3
Total 54A	624.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	624.3
CHAPITRE 5	3441.5	0.0	7152.0	0.0	2.2	0.0	208.0	21.0	634.5	8,017.7	11459.2

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT
Project: Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général

Code: 50A (37010)

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Secrétaire exécutif/Directeur général, nommé par le Secrétaire général, conformément aux Articles 113 et 117 de la Charte de l'OEA, en tenant compte des recommandations du Conseil de direction de l'AICD, assumera la représentation officielle du Secrétariat exécutif de l'AICD. Le Secrétaire exécutif/Directeur général dirige les activités de l'AICD, qui a pour mission de promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et l'exécution des programmes, projets et activités s'inscrivant dans le cadre de la Charte de l'OEA, en particulier du Plan stratégique approuvé par le CIDI (Conseil interaméricain pour le développement intégré).

Justification 2003:

Article 98 de la Charte de l'OEA, Article 19 des Statuts du CIDI, et Articles 10, 11 et 13 des Statuts de l'AICD

Le financement alloué en partie couvre les fonctions du Secrétariat exécutif, définies dans la Charte de l'OEA, les Statuts du CIDI et les Statuts de l'AICD, qui consistent pour le Secrétariat à s'acquitter des activités techniques, opérationnelles et administratives que lui confie le Conseil de direction et le Secrétaire général, dans le cadre du CIDI et du plan stratégique du CEPCIDI, des directives de politique générale et des directives du Conseil de direction de l'AICD, en utilisant les règles et règlements de l'OEA ainsi que les procédures supplémentaires élaborées à l'échelon interne et approuvées par le Conseil de direction de l'AICD.

Ce financement couvre également le personnel affecté au Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des ports, ainsi que le personnel affecté au Fonds fiduciaire pour les Amériques.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

1,595.0

Financement extérieur:

Les sources de financement extérieur comprennent les fonds spécifiques confiés à l'Agence par les États membres, les observateurs permanents et autres pour l'élaboration, l'exécution et la gestion de projets et pour l'administration des fonds. Certains de ces fonds, désignés comme contributions aux frais généraux, permettent d'augmenter le budget de fonctionnement de l'Agence et d'engager du personnel supplémentaire pour des contrats de courte durée afin d'aider à l'exécution des missions et initiatives de l'Agence.

*

Le montant total des fonds remis à l'Agence -fonds volontaires et fonds spécifiques - s'élève à \$20 millions.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 50A Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général

Code organisationnel
(37010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,259.9	1,262.0	0.16	1,595.0	26.38

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	731.5	45.86
Professionnels	5	1	657.5	41.22
Services généraux	1	1	74.0	4.63
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	863.5	54.13
Montant total du budget sollicite			1,595.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,459.2	13.91
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.03

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37010)

Sous-programme: 50A Cabinet Du Secrétaire Exécutif/ Directeur Général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 (37010)	CABINET DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF/DIRECTEUR GÉNÉRAL	1,443.5
500-WS2 (24044)	APPUI CONSEIL D'ADMINISTRACION DE L'AICD	21.0
500-WS4 (37010)	BUREAU DE LA COMMISSION INTERAMERICAINE DES PORTS	130.5
Total		1,595.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,211.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,211.6	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT
Project: Département des Politiques de Coopération

Code: 50B (37015)

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département est de conseiller le Secrétaire exécutif dans le domaine des politiques de coopération, de proposer l'adoption de ces politiques et de faciliter la prise de décision par les organes politiques grâce à un appui technique. Conformément à la mission qui lui a été confiée, le Département assure les fonctions ci-dessous :

- 1. Coordonner le développement des activités de suivi des mandats des organes politiques pertinents.*
- 2. Appuyer les actes de formulation, de promotion et de négociation d'accords pour la mise en pratique des politiques de coopération avec les États membres ou avec les pays observateurs permanents, ainsi qu'avec les organisations de coopération régionales et internationales, les institutions financières et d'autres entités.*
- 3. Planifier, programmer, élaborer et coordonner la réalisation des réunions à niveau ministériel, sectoriel ou des Commissions interaméricaines dans le cadre du CIDI, en coordination avec les unités, les bureaux et les autres agences relevant du Secrétariat général.*
- 4. Fournir son assistance au Secrétaire exécutif dans le domaine des relations avec les différents secteurs du Secrétariat général et avec les agences spécialisées et les institutions régionales et internationales.*
- 5. Assurer les services de secrétariat technique aux comités, aux conseils et aux groupes de travail intervenant dans son domaine de compétence.*

Justification 2003:

Les crédits budgétaires pour ce nouveau sous-programme proviennent d'une redistribution interne de fonds qui n'entraîne aucune augmentation au chapitre 5.

Le Département est composé d'un Directeur sous la responsabilité duquel sont placées deux divisions : (a) le Secrétariat technique et (b) Élaboration des politiques et de la communication.

Les allocations de fonds couvrent les fonctions du Département des Politiques de Coopération correspondant à la description de la mission et des fonctions du Département.

TOTAL REQUIS \$

303.2

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 50B Département des Politiques de Coopération

Code organisationnel
(37015)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition	
2001	2002 *	2003	
\$	\$	\$	% *
0.0	0.0	303.2	

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	212.3	70.01
Professionnels	2	1	212.3	70.01
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	1	1	90.9	29.98
Professionnels	1	1	90.9	29.98
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget sollicite			303.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,459.2	2.64
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.38

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37015)

Sous-programme: 50B Département des Politiques de Coopération

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 (37015)	DÉPARTEMENT DE POLITIQUES DE COOPERATION	303.2
	Total	303.2

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	0.0	0.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	0.0	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT
Project: Département des programmes de développement

Code: 51A (37020)

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département des programmes de développement a pour mission de promouvoir, coordonner, gérer et faciliter la planification et l'exécution de toutes les activités des projets de coopération technique de l'AICD s'inscrivant dans le cadre du Plan stratégique du CIDI. Pour ce faire, il s'efforce d'élaborer et de promouvoir une concertation étroite et des rapports de coopération au nom de l'AICD avec toutes les organisations nationales, régionales et multilatérales travaillant au financement et à l'exécution de programmes de coopération technique sur le Continent.

Ainsi, le Département s'acquitte notamment des activités suivantes :

- 1. Élaborer et négocier des accords comportant la mobilisation de ressources humaines, techniques et financières auprès des institutions publiques et privées de coopération au développement des États membres et des États ayant le statut d'observateurs permanents, d'organisations régionales et multilatérales de coopération, d'institutions financières multilatérales et d'autres entités ;*
- 2. Planifier, programmer et mettre en œuvre divers services de coopération technique aux projets, y compris des missions de planification, en particulier pour promouvoir une coopération horizontale et l'utilisation de pratiques optimales comme éléments clés des stratégies de développement des États membres ;*
- 3. Lancer des initiatives afin de mobiliser les ressources du secteur privé et des organisations de la société civile au profit des pays du Continent ;*
- 4. Superviser la programmation et l'utilisation des ressources du Fonds spécial multilatéral du CIDI (FEMCIDI), y compris l'identification des profils de projet, les conseils aux États membres sur la préparation des propositions sous leur forme finale, la préparation des recommandations de programme à soumettre à l'examen des CENPES et à l'approbation du Conseil de l'AICD, et supervision du suivi et de l'exécution des projets approuvés ;*
- 5. Identifier et promouvoir l'échange de données d'expérience pertinentes découlant des programmes de l'Agence dans les États membres de l'OEA avec d'autres organismes de coopération et de développement ;*
- 6. Formuler et proposer au Directeur général des politiques, programmes et procédures répondant aux mandats du Département ;*
- 7. Coopérer à la prestation de services de secrétariat technique aux comités et autres organes politiques ayant des liens avec son domaine de responsabilité.*

Justification 2003:

Les fonds alloués servent à financer les travaux d'élaboration et de mise en œuvre d'initiatives et de stratégies destinées à mobiliser des ressources humaines, techniques et financières pour les activités de coopération avec les États membres de l'OEA dans leurs efforts de développement, notamment de modernisation des opérations et des services de l'État. L'accent est mis particulièrement sur l'amélioration de la qualité des projets et la mobilisation de ressources techniques et financières additionnelles, publiques et privées. Il s'agit notamment de favoriser l'établissement de relations de nature à permettre des actions conjointes et complémentaires, par le biais d'efforts de coordination et du partage d'informations, tant avec les organes de coopération des États membres et des observateurs permanents qu'avec les organisations régionales et internationales de coopération technique et financière.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Code: 51A (37020)

Project: Département des programmes de développement

TOTAL REQUIS \$

651.8

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 51A Département des programmes de développement

Code organisationnel
(37020)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
933.5	1,029.7	10.30	651.8	-36.70

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	470.0	72.10
Professionnels	4	1	470.0	72.10
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	2	1	181.8	27.89
Professionnels	2	1	181.8	27.89
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget sollicite			651.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,459.2	5.68
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.83

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37020)

Sous- programme: 51A Département des programmes de développement

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 (37020.)	DIV.DE PROMOCION DE LA COOPERACION	651.8
	Total	651.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	995.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	995.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Code: 52A (37030)

Project: Département de la technologie de l'information au service du développement humain

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département de technologie de l'information pour le développement humain est de garantir la prestation de services de coopération technique dans les domaines de la technologie de l'information, des bourses et de la formation ainsi que des questions d'éducation, en mettant l'accent surtout sur le téléenseignement. Le Département entreprendra les actions spécifiques suivantes : a) améliorer l'accès aux débouchés éducatifs ; b) élargir l'accès aux connaissances et accélérer l'échange d'expériences en matière d'éducation ; c) coordonner l'offre et la demande de coopération à travers la technologie de l'information et les télécommunications ; d) mettre en place de nouveaux mécanismes d'augmentation des bourses et des perspectives d'apprentissage.

A ces fins, le Département mènera notamment les actions suivantes :

- 1. Promouvoir le développement des ressources humaines à travers des programmes de bourses et de formation, le crédit à l'éducation, les programmes d'échanges de professionnels et enseignants, les systèmes de téléenseignement et d'autres méthodes multimédias.*
- 2. Forger des alliances stratégiques pour octroyer, augmenter et diversifier les bourses.*
- 3. Élaborer et exécuter de nouveaux mécanismes d'octroi de bourses et de personnel pour la formation et garantir une gestion adéquate de ces ressources.*
- 4. Concevoir des systèmes de gestion de l'information à travers l'utilisation des technologies de l'information avancées pour généraliser l'accès à une information de qualité sur l'enseignement.*
- 5. Mobiliser les ressources financières pour mener divers programmes, projets et activités de formation des ressources humaines.*
- 6. Promouvoir les activités de coopération technique au profit des pays de la région à travers l'élaboration de projets pilotes et expérimentaux.*
- 7. Concevoir, développer et maintenir les sites web et les portails de l'Agence pour fournir des services spécialisés d'information à la région.*
- 8. Remplir le rôle de Secrétariat technique du Fonds Rowe.*
- 9. Offrir ses services de secrétariat technique aux commissions, organisations et groupes de travail relevant de sa compétence.*

Justification 2003:

Les fonds alloués aux bourses couvrent les dépenses liées aux fonctions du Département des Ressources humaines dans le but d'élaborer de nouvelles modalités de prestation de services dans ce domaine et de fournir l'appui nécessaire au fonctionnement des programmes de bourses et de perfectionnement parrainés par l'OEA. Parmi les nouvelles filières d'octroi de bourses figurent les programmes Alberto Lleras et E-Becas. Les bourses Alberto Lleras sont financées conjointement à travers des programmes de coopération entre l'AICD de l'OEA et des universités ou autres établissements d'enseignement, d'autres agences de parrainage ou des organismes nationaux ou encore par des pays donateurs.

Les fonds alloués à la Division de technologie de l'information couvrent les frais de personnel nécessaires à l'exécution des initiatives de l'Agence qui utilisent les nouvelles technologies de l'information, particulièrement celles qui encouragent le développement du potentiel humain. Parmi ces technologies on dénombre la conception, l'exécution et le maintien de toutes les composantes du Portail éducatif des Amériques, du site web de l'Agence, des sites d'accès restreint (extranet) et du réseau Intranet de

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Code: 52A (37030)

Project: Département de la technologie de l'information au service du développement humain

l'Agence.

TOTAL REQUIS \$

8,284.9

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37030)

Sous-programme: 52A Département de la technologie de l'information au service du
développement humain

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
8,651.9	8,339.9	-3.60	8,284.9	-0.65

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	13	1	1,130.7	13.64
Professionnels	9	1	886.1	10.69
Services généraux	4	1	244.6	2.95
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	7,154.2	86.35
Montant total du budget sollicité			8,284.9	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,459.2	72.29
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	10.55

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37030)

Sous- programme: 52A Département de la technologie de l'information au service du développement humain

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-W10 (37030)	FONDS PANAMERICAIN LEO S. ROWE	93.1
500-WS1 (37030)	DÉPARTEMENT DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN	1,039.8
500-WS2 (37030)	SPECAF-BOURSES ET FORMATION (CARAIBES)	625.4
500-WS3 (37030)	PROGRAMME ORDINAIRE DE FORMATION	5,603.0
500-WS4 (37030)	BOURSES CHBA (COOPERATION HORIZONTALE)	433.2
500-WS5 (37030)	BOURSES PEC	294.6
500-WS6 (37030)	BOURSES "RÓMULO GALLEGOS"	51.2
500-WS7 (37030)	CITEL (BOURSES COM. INTERAM. DES TELECOMMUN.)	46.7
500-WS8 (37030)	BOURSES CIESPAL	48.5
500-WS9 (37030)	COURS DE DROIT INTERNATIONAL - RIO DE JANEIRO	49.4
	Total	8,284.9

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	9,029.9	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	9,029.9	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Code: 54A (37050)

Project: Division des services administratifs et des questions budgétaires

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département des opérations et des finances est responsable de l'administration et de la gestion des fonds confiés à l'AICD par les États membres par le truchement du Fonds ordinaire, dans le programme du FEMCIDI, de certains fonds spéciaux et du Trust for the Americas. À cette fin, il surveille et contrôle les investissements et les comptes bancaires, présente des rapports à la Direction et aux États membres sur les bilans et les dépenses, et prépare et met à jour des états comptables concernant les fonds. Pour ce faire, il s'acquitte des fonctions et responsabilités énoncées ci-dessous.

Justification 2003:

Les fonds alloués servent au financement du personnel permanent du Département chargé des responsabilités ci-dessous.

- Offrir au Directeur général des services de conseil sur les politiques et les procédures budgétaires, financières et administratives.
- Assurer la coordination et la mise en application du budget de l'AICD tel qu'approuvé par l'Assemblée générale, de collaboration avec d'autres secteurs de l'Agence.
- S'assurer que les niveaux des affectations de ressources sont conformes au budget approuvé.
- Préparer tous les rapports de l'AICD conformément aux principes comptables et financiers approuvés par l'Organisation.
- S'acquitter des fonctions d'administration des ressources et de la trésorerie de l'AICD.
- Remplir les obligations et procéder aux décaissements des ressources du FEMCIDI, du Fonds des Opérations de l'AICD, des fonds spécifiques et fiduciaires confiés à l'AICD.
- Passer en revue et assurer le contrôle de toutes les obligations financières, et assurer la gestion opérationnelle des investissements et autres instruments monétaires confiés à l'AICD, ainsi que des relations bancaires.
- Étudier l'état actuel et l'évolution du système financier régional et international, du point de vue des banques et des marchés, pour tenter d'identifier de nouvelles sources de concours de financement pour la coopération solidaire.
- Planifier, diriger et assurer tous les services opérationnels et fonctionnels nécessaires au déroulement normal des activités de l'AICD.
- Assurer la coordination des accords avec les fournisseurs et les utilisateurs des pratiques optimales dans la coopération pour le développement.
- Fournir au Directeur général et aux autres départements de l'AICD des services de conseil en matière de financement, de préparation de budgets et de choix des structures financières de nouvelles initiatives et de nouveaux projets de l'AICD.
- Assurer la supervision et le suivi des projets gérés et/ou incluant l'AICD.
- Coopérer à la prestation des services de secrétariat technique à toutes les instances s'occupant de son domaine de compétence.

*

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE
DÉVELOPPEMENT

Code: 54A (37050)

Project:
Division des services administratifs et des questions budgétaires

TOTAL REQUIS \$

624.3

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Sous- programme: 54A Division des services administratifs et des questions budgétaires

Code organisationnel
(37050)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
258.7	452.7	74.99	624.3	37.90

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	6	1	571.3	91.51
Professionnels	5	1	511.6	81.94
Services généraux	1	1	59.7	9.56
Postes Temporaires	1	1	53.0	8.48
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	1	1	53.0	8.48
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	0.0	0.00
Montant total du budget sollicite			624.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,459.2	5.44
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.79

CHAPITRE 5: ORGANISME I-A POUR LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Code organisationnel
(37050)

Sous-programme: 54A Division des services administratifs et des questions budgétaires

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

500-WS1 (37050)	DIVISION DE SERVICIOS ADMINISTRATIVOS Y PRESUPUESTARIOS	624.3
	Total	624.3

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	419.0	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	419.0	100.00

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
6,100.3	5,928.9	-2.80	5,907.6	-0.35

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003
(EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	86	1	4,946.4	83.72
Professionnels	28	1	3,488.4	59.04
Services généraux	58	1	1,458.0	24.68
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	961.2	16.27
Montant total du budget sollicite			5,907.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	7.52

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

60G (28000) BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEА	5,907.6
Total	5,907.6

FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE		
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002
CHAPITRE 6 - Bureaux Hors Siège de l'OEA							
Bureau du Secrétariat Général hors du siège							
60G de l'OEA							
(1)-Personnel	4,865.3	4,605.8	4,967.7	4,946.4	1.67%	7.40%	-0.43%
(2-9)-Non Personnel	1,106.0	1,059.7	961.2	961.2	-13.10%	-9.30%	0.00%
Total 1-9	5,971.3	5,665.5	5,928.9	5,907.6	-1.07%	4.27%	-0.36%
Chapitre 6 Total 1	4,865.3	4,605.8	4,967.7	4,946.4	1.67%	7.40%	-0.43%
Chapitre 6 Total 2-9	1,106.0	1,059.7	961.2	961.2	-13.10%	-9.30%	0.00%
Chapitre 6 Grand Total : 1-9	5,971.3	5,665.5	5,928.9	5,907.6	-1.07%	4.27%	-0.36%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 6. BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
60G Bureau-Antigua & Barbuda				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Argentina						1			1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Barbados				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Bahamas				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Belize				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Bolivia				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Costa Rica				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Dominica				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Ecuador				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-El Salvador				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Grenada				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Guatemala				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Guyana				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Haiti											1			1			2	2	2.3
60G Bureau-Honduras				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Jamaica				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-St.Kitts & Neves				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Mexico				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Nicaragua				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Peru				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Panama				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Paraguay				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Rep.Dominicana				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Santa Lucia				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Suriname				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-San Vincent				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Trinidad & Tobago				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Uruguay				1					1		1			1			2	3	3.5
60G Bureau-Venezuela				1					1		1			1			2	3	3.5
																			-
TOTAL CHAPITRE 6 2003				27		1			28		29			29			58	86	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 6 BUREAU HORS SIEGE DE L'OEI											
60G(28000) BUREAU HORS SIÈGE DE L'OEI											
60G-792-AB1	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA										
(28001)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.8	46.4	0.0	0.0	53.2	235.2
60G-792-AR1	BUREAU EN ARGENTINE										
(28002.)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
60G-792-BA1	BUREAU A LA BARBADE										
(28004)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.3	8.3	40.2	0.0	0.0	48.8	230.8
60G-792-BO1	BUREAU EN BOLIVIE										
(28006)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.6	12.6	34.6	0.0	0.0	48.8	230.8
60G-792-BS1	BUREAU AUX BAHAMAS										
(28003)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.0	8.1	35.0	0.0	0.0	44.1	226.1
60G-792-BZ1	BUREAU A BELIZE										
(28005)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.6	8.1	0.0	0.0	21.7	203.7
60G-792-CR1	BUREAU A COSTA RICA										
(28011)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.8	10.0	6.2	0.0	0.0	18.0	200.0
60G-792-DO1	BUREAU A LA DOMINIQUE										
(28013)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.3	8.6	19.6	0.0	0.0	28.5	210.5
60G-792-EC1	BUREAU EN EQUATEUR										
(28015)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.1	11.9	25.2	0.0	0.0	37.2	219.2
60G-792-ES1	BUREAU A EL SALVADOR										
(28016)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.7	6.3	18.2	0.0	0.0	25.2	207.2
60G-792-GR1	BUREAU A LA GRENAD										
(28017)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.8	6.3	27.9	0.0	0.0	35.0	217.0
60G-792-GU1	BUREAU AU GUATEMALA										
(28018)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2	32.5	0.0	0.0	35.7	217.7
60G-792-GY1	BUREAU AU GUYANA										
(28019)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.8	7.9	13.8	0.0	0.0	23.5	205.5

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
60G-792-HA1	BUREAU EN HAITI										
(28020)	32.4	0.0	0.0	0.0	0.8	12.5	19.3	7.8	0.0	40.4	72.8
60G-792-HO1	BUREAU AU HONDURAS										
(28021)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.8	5.5	38.6	0.0	0.0	44.9	226.9
60G-792-JA1	BUREAU A LA JAMAIQUE										
(28022)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.7	16.0	19.7	0.0	0.0	37.4	219.4
60G-792-KN1	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS										
(28028)	182.0	0.0	0.0	0.5	0.0	5.9	10.0	0.0	0.0	16.4	198.4
60G-792-ME1	BUREAU AU MEXIQUE										
(28023)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	9.2	27.9	0.0	0.0	37.1	219.1
60G-792-NI1	BUREAU AU NICARAGUA										
(28024)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.3	4.2	40.0	0.0	0.0	44.5	226.5
60G-792-PE1	BUREAU AU PEROU										
(28027)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.7	8.9	36.3	0.0	0.0	45.9	227.9
60G-792-PN1	BUREAU AU PANAMA										
(28025)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7	12.3	0.0	0.0	20.0	202.0
60G-792-PY1	BUREAU AU PARAGUAY										
(28026)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	33.7	0.0	0.0	44.8	226.8
60G-792-RD1	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE										
(28014)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.1	12.3	0.0	0.0	18.4	200.4
60G-792-SL1	BUREAU DE SAINTE-LUCIE										
(28029)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.7	9.8	0.0	0.0	18.5	200.5
60G-792-SU1	BUREAU AU SURINAME										
(28031)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.7	5.3	7.9	0.0	0.0	13.9	195.9
60G-792-SV1	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES										
(28030)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.9	25.6	0.0	0.0	31.5	213.5
60G-792-TT1	BUREAU A TRINITE-ET-TOBAGO										
(28032.)	182.0	0.0	0.0	0.0	1.2	6.3	10.5	0.0	0.0	18.0	200.0
60G-792-UR1	BUREAU EN URUGUAY										
(28034)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	21.3	0.0	0.0	31.3	213.3

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
60G-792-VE1	BUREAU AU VENEZUELA										
(28035)	182.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.3	44.5	0.0	0.0	48.8	230.8
60G-792-W80	COMMISSIONS BANCAIRES										
(28037)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.2	10.2	10.2
60G-792-WS2											
(28038)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	19.5	0.0	19.5	19.5
Total 60G	4946.4	0.0	0.0	0.5	14.6	231.2	677.4	27.3	10.2	961.2	5907.6
CHAPITRE 6	4946.4	0.0	0.0	0.5	14.6	231.2	677.4	27.3	10.2	961.2	5907.6

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Code: 60G (28000)

Project: Bureau hors siège de l'OEA

Responsable: Cabinet du Secrétaire général adjoint

Déclaration d'objectifs:

Les Bureaux hors siège de l'OEA fournissent un soutien et des services complémentaires à tous les secteurs du Secrétariat général qui s'occupent d'activités de coopération et aux organismes gouvernementaux et institutions des pays membres. En particulier, les Bureaux hors siège faciliteront totalement la mise en oeuvre de tous les projets de coopération technique exécutés par le Secrétariat général/OEA dans les pays membres. Les Bureaux assureront ces services efficacement et tiendront les organismes du Secrétariat général/OEA informés promptement des événements survenus dans les États membres qui pourraient avoir une incidence sur la mise en oeuvre efficace des activités de ces organismes dans les États membres concernés. Enfin, dans l'exécution de leurs fonctions, les Bureaux hors siège serviraient de présence institutionnelle de l'OEA assurant ainsi la dissémination, en temps voulu, d'informations sur les activités de l'Organisation, non seulement dans l'État membre en question mais dans tout le Continent.

Plan d'activités

Chaque Bureau hors siège développerait son propre plan conçu sur mesure en fonction des besoins de l'État membre en question et de la nature des activités de l'Organisation là où ce Bureau est situé. Il exécutera son plan d'activités conformément aux règles applicables des Normes générales et du Manuel financier pour les activités hors siège.

Justification 2003:

Les ressources recherchées visent à couvrir l'infrastructure de base indispensable au fonctionnement des bureaux. En application de la résolution AG/RES. 1697 (XXIX-0/99), certains gouvernements ont commencé à prendre en charge les frais de location et de sécurité des bureaux de l'OEA dans leurs pays.

TOTAL REQUIS \$

5,907.6

*

Financement extérieur:

Onze États membres apportent un appui financier aux Bureaux hors siège. En 2001 l'apport financier reçu s'est établi à la hauteur de EU\$274 100.

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEА

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEА

Code organisationnel
(28000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
6,100.3	5,928.9	-2.80	5,907.6	-0.35

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	86	1	4,946.4	83.72
Professionnels	28	1	3,488.4	59.04
Services généraux	58	1	1,458.0	24.68
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	961.2	16.27
Montant total du budget sollicite			5,907.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,907.6	100.00
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	7.52

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEAE

Code organisationnel
(28000)

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEAE

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

792-AB1 (28001)	BUREAU A ANTIGUA-ET-BARBUDA	235.2
792-AR1 (28002.)	BUREAU EN ARGENTINE	0.0
792-BA1 (28004)	BUREAU A LA BARBADE	230.8
792-BO1 (28006)	BUREAU EN BOLIVIE	230.8
792-BS1 (28003)	BUREAU AUX BAHAMAS	226.1
792-BZ1 (28005)	BUREAU A BELIZE	203.7
792-CR1 (28011)	BUREAU A COSTA RICA	200.0
792-DO1 (28013)	BUREAU A LA DOMINIQUE	210.5
792-EC1 (28015)	BUREAU EN EQUATEUR	219.2
792-ES1 (28016)	BUREAU A EL SALVADOR	207.2
792-GR1 (28017)	BUREAU A LA GRENADE	217.0
792-GU1 (28018)	BUREAU AU GUATEMALA	217.7
792-GY1 (28019)	BUREAU AU GUYANA	205.5
792-HA1 (28020)	BUREAU EN HAITI	72.8
792-HO1 (28021)	BUREAU AU HONDURAS	226.9
792-JA1 (28022)	BUREAU A LA JAMAIQUE	219.4
792-KN1 (28028)	BUREAU A SAINT KI ET NEVIS	198.4
792-ME1 (28023)	BUREAU AU MEXIQUE	219.1
792-NI1 (28024)	BUREAU AU NICARAGUA	226.5
792-PE1 (28027)	BUREAU AU PEROU	227.9
792-PN1 (28025)	BUREAU AU PANAMA	202.0
792-PY1 (28026)	BUREAU AU PARAGUAY	226.8
792-RD1 (28014)	BUREAU EN REPUBLIQUE DOMINICAINE	200.4
792-SL1 (28029)	BUREAU DE SAINTE-LUCIE	200.5
792-SU1 (28031)	BUREAU AU SURINAME	195.9
792-SV1 (28030)	BUREAU A SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES	213.5
792-TT1 (28032.)	BUREAU A TRINITE-ET-TOBAGO	200.0
792-UR1 (28034)	BUREAU EN URUGUAY	213.3
792-VE1 (28035)	BUREAU AU VENEZUELA	230.8
792-W80 (28037)	COMMISSIONS BANCAIRES	10.2
792-WS2 (28038)		19.5

CHAPITRE 6: BUREAU HORS SIEGE DE L'OEA

Code organisationnel
(28000)

Sous- programme: 60G Bureau hors siège de l'OEA

Total	5,907.6
-------	---------

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	5,665.5	95.19
FONDS SPECIFIQUE	286.4	4.81
Total	5,951.9	100.00

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
1,960.9	2,042.3	4.15	2,216.4	8.52

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	16	1	1,491.0	67.27
Professionnels	10	1	1,166.3	52.62
Services généraux	6	1	324.7	14.64
Postes Temporaires	6	1	460.6	20.78
Professionnels	4	1	335.4	15.13
Services généraux	2	1	125.2	5.64
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.2	0.09
Autres coûts		3-9	262.6	11.84
Montant total du budget sollicite			2,216.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.82

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre	2003
70A (42010) CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE DES AFFAIRES JURIDIQUES	439.1
70B (44000) SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL	1,075.8
70G (46011) SECRÉTARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	208.0
70H (48010) SERVICE DE LA COOPÉRATION ET DE LA DIFFUSION JURIDIQUES	493.5
Total	2,216.4

FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 7 - Sous-secrétariat Aux Questions Juridiques								
Cabinet du sous-secrétaire des affaires								
70A juridiques	(1)-Personnel	298.6	338.8	378.5	392.1	31.33%	15.73%	3.59%
	(2-9)-Non Personnel	65.2	55.4	47.0	47.0	-27.90%	-15.16%	0.00%
Total 1-9		363.8	394.2	425.5	439.1	20.71%	11.39%	3.20%
70B Service du droit international								
	(1)-Personnel	710.7	709.8	822.3	932.0	31.13%	31.30%	13.34%
	(2-9)-Non Personnel	161.4	143.5	143.8	143.8	-10.91%	0.21%	0.00%
Total 1-9		872.1	853.3	966.1	1,075.8	23.36%	26.08%	11.35%
70G Secretariat du tribunal administratif								
	(1)-Personnel	102.9	163.7	180.6	187.8	82.42%	14.72%	3.99%
	(2-9)-Non Personnel	26.7	22.4	20.2	20.2	-24.35%	-9.82%	0.00%
Total 1-9		129.6	186.1	200.8	208.0	60.55%	11.77%	3.59%
Service de la cooperation et de la diffusion								
70H juridiques	(1)-Personnel	289.9	273.7	411.2	439.7	51.65%	60.65%	6.93%
	(2-9)-Non Personnel	139.4	143.7	38.7	53.8	-61.41%	-62.56%	39.02%
Total 1-9		429.3	417.4	449.9	493.5	14.94%	18.23%	9.69%
Chapitre 7 Total 1		1,402.2	1,486.0	1,792.6	1,951.6	39.18%	31.33%	8.87%
Chapitre 7 Total 2-9		392.7	365.0	249.7	264.8	-32.57%	-27.45%	6.05%
Chapitre 7 Grand Total : 1-9		1,794.9	1,851.0	2,042.3	2,216.4	23.48%	19.74%	8.52%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 7 - SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires jurid.	1						1		2		1						1	3	18.8
70B Service du droit International		1	1		1	2			5			2		1			3	8	50.0
70G Secrétariat du Tribunal				1					1			1					1	2	12.5
70H Service de coopération et de diffusion juridi.			1			1			2			1					1	3	18.8
TOTAL CHAPITRE 7 2003	1	1	2	1	1	3	1		10		1	4		1			6	16	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires jurid.						1			1									1	16.7
70B Service du droit International						1			1		1	1					2	3	50.0
70H Service de coopération et de diffusion juridi.							2		2									2	33.3
TOTAL CHAPITRE 7 2003						2	2		4		1	1					2	6	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 7 SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES											
70A(42010) CABINET DU SOUS-SECRETARE DES AFFAIRES JURIDIQUES											
70A-800-WS1	BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES										
(42010)	392.1	0.5	0.0	11.2	7.4	7.2	12.4	5.0	3.3	47.0	439.1
Total 70A	392.1	0.5	0.0	11.2	7.4	7.2	12.4	5.0	3.3	47.0	439.1
70B(44000) SERVICE DU DROIT INTERNATIONAL											
70B-810-WS1	DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL										
(44020)	682.4	1.0	0.0	11.4	1.6	10.9	24.1	11.2	3.0	63.2	745.6
70B-811-BR1	DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL										
(44041)	249.6	0.0	0.0	0.0	0.0	17.5	46.2	12.2	4.7	80.6	330.2
Total 70B	932.0	1.0	0.0	11.4	1.6	28.4	70.3	23.4	7.7	143.8	1075.8
70G(46011) SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF											
70G-818-WS1	SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF										
(46011)	187.8	0.7	0.0	0.0	2.6	4.2	12.0	0.0	0.7	20.2	208.0
Total 70G	187.8	0.7	0.0	0.0	2.6	4.2	12.0	0.0	0.7	20.2	208.0
70H(48010) SERVICE DE LA COOPERATION ET DE LA DIFFUSION JURIDIQUES											
70H-819-WS1	DEPARTAMENT DE COOPERATION ET DIFFUSION JURIDIQUE										
(48010)	439.7	0.0	0.0	2.8	21.4	6.6	16.7	2.6	3.7	53.8	493.5
Total 70H	439.7	0.0	0.0	2.8	21.4	6.6	16.7	2.6	3.7	53.8	493.5
CHAPITRE 7	1951.6	2.2	0.0	25.4	33.0	46.4	111.4	31.0	15.4	264.8	2216.4

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Mandat	Date de démarrage	d'achèvement	Justification
AG/RES. 1698 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Réunion des ministres de la justice des Amériques IV. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX CONFÉRENCES INTERAMÉRICAINES DE NATURE JURIDIQUE
AG/RES. 1699 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Sixième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VI) IV. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX CONFÉRENCES INTERAMÉRICAINES DE NATURE JURIDIQUE
AG/RES. 1705 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Programme interaméricain de développement du droit international II. PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
AG/RES. 1731 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Appui à la Convention des Nations Unis contre la criminalité transnationale organisée V. PROGRAMME DE CONSULTATION JURIDIQUE
AG/RES. 1737 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Modification au Règlement de l'Assemblée générale V. PROGRAMME DE CONSULTATION JURIDIQUE
AG/RES. 1738 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Modernisation de l'OEA et rénovation du Système interaméricain V. PROGRAMME DE CONSULTATION JURIDIQUE
AG/RES. 1742 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Le rapt international des mineurs par l'un de leurs parents V. PROGRAMME DE CONSULTATION JURIDIQUE
AG/RES. 1748 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Consolidation du régime établi dans le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco) III. PROGRAMME DE TRAITÉS
AG/RES. 1749 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques III. PROGRAMME DE TRAITÉS
AG/RES. 1750 (XXX-O/00)	01/01/2001	12/31/2001	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes III. PROGRAMME DE TRAITÉS
AG/RES. 1765 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Sixième Conférence spécialisée interaméricaine de droit international privé (CIDIP-VI) II. PROGRAMME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES III. PROGRAMME DE TRAITÉS
AG/RES. 1766 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Programme interaméricain de développement du droit international I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1770 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Cour pénale internationale

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

			I. . PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1771 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Promotion et respect du droit international humanitaire I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1772 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Rapport annuel du Comité juridique interaméricain I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1773 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Centenaire du Comité juridique interaméricain I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1774 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Élaboration d'un projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1775 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Les droits humains de tous les travailleurs migrants et de leurs familles I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1780 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Déclaration américaine des droits des peuples autochtones I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1781 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Réunion des Ministres de la justice des Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1782 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Promotion de la démocratie I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1783 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Observations et recommandations formulées sur le Rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

			ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1784 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1785 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Renforcement de la probité dans le Continent américain et suivi du programme interaméricain de coopération pour la lutte contre la corruption I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1788 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Promotion du Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA à l'intention des élèves et des étudiants des niveaux secondaire et universitaire
AG/RES. 1791 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui interaméricain au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1792 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui à l'action contre les mines antipersonnel au Pérou et en Équateur I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1793 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui au Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel en Amérique centrale I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1794 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Le Continent américain: Zone libre de mines antipersonnel I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1795 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Préparatifs de la Conférence spéciale sur la sécurité en vertu du mandat émané du Sommet des Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1796 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui à la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes individuelles et des armes légères sous tous ses aspects I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1797	01/01/2002	12/31/2002	Prolifération et trafic illicite des armes individuelles et des armes légères

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

(XXXI-O/01)			I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1799 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1800 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1801 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Mesures d'encouragement de la confiance et de la sécurité dans les Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1804 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Forum interparlementaire des Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1816 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Étude des droits et du traitement des personnes soumises à une forme quelconque de détention et d'emprisonnement I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1818 (XXXI-O/01)	12/31/2002	12/31/2002	"Défenseurs des droits de la personne dans les Amériques": appui à la tâche accomplie par les particuliers, les groupes et les organisations de la société civile en faveur de la promotion et la protection des droits de la personne dans les Amériques" I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1823 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui à la tâche qu'accomplit l'Institut interaméricain des droits de l'homme I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1824 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Soutien et suivi du processus des Sommets des Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1827	01/01/2002	12/31/2002	Observations et recommandations formulées sur le Rapport annuel de la Cour interaméricaine

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

(XXXI-O/01)			des droits de l'homme I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1828 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Évaluation du fonctionnement du Système interaméricain de protection et de promotion des droits de la personne en vue de son perfectionnement et de son renforcement I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1829 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Appui aux instruments interaméricains des droits de la personne I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1832 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	La protection des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes dans les Amériques I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1833 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Étude de l'accès des personnes à la Cour interaméricaine des droits de l'homme I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1834 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	L'Organisation des États Américains et la société civile I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.
AG/RES. 1835 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Programme interaméricain de coopération visant à empêcher le rapt international des mineurs par l'un de leurs parents et à y remédier I. PROGRAMME DE SERVICES CONSULTATIFS AUX ORGANES, ORGANISMES ET ENTITÉS DE L'ORGANISATION EN MATIÈRE DE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC ET PRIVÉ.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Responsable: Sous-Secrétaire aux question juridiques

Déclaration d'objectifs:

Le Sous-secrétariat aux questions juridiques a pour mission:

Contribuer à l'évolution et à la codification du droit international dans tous ses aspects à l'échelle interaméricaine, au moyen de recommandations, d'études et d'activités juridiques.

Planifier, diriger et coordonner les activités du Sous-secrétariat, établir des politiques, procédures et normes en vue de leur déroulement dans les meilleures conditions; exécuter des activités de nature administrative et budgétaire qu'exige son fonctionnement; assurer le suivi des dossiers qui réclament la participation du Sous-secrétariat aux questions juridiques, et promouvoir les études et recherches juridiques.

Assurer, dans sa sphère de compétence, la prestation des services consultatifs et juridiques à l'Assemblée générale, la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, les Conseils et d'autres organes, organismes et entités de l'Organisation.

Apporter ses conseils au sujet des questions relevant de sa sphère de compétence au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint.

Diriger et coordonner la coopération juridique et judiciaire avec les États membres, les organisations internationales et les autres institutions gouvernementales et non gouvernementales.

Promouvoir et diffuser les activités de l'Organisation relatives au développement du droit international à l'échelle interaméricaine, et faire rapport sur les actions menées dans ce sens, et à cet effet, élaborer les communiqués, déclarations et autres matériels d'appui en coordination avec le Département de l'information.

Etablir et coordonner les politiques se rapportant aux publications du Sous-secrétariat aux questions juridiques, ainsi que les informations sur les traités et les obligations de l'Organisation en sa qualité de dépositaire des traités et accords interaméricains.

Diriger et coordonner les activités du Département du droit international et du Département de la coopération et de la diffusion juridiques.

Diriger et coordonner les activités du Sous-secrétariat aux questions juridiques en ce qui a trait au Comité juridique interaméricain.

Appuyer et superviser sur le plan administratif les départements du secteur et le Secrétariat du Tribunal administratif.

Coordonner les relations du Sous-secrétariat avec les autres services du Secrétariat général.

S'acquitter des autres fonctions que lui confie le Secrétaire général.

Justification 2003:

Résolutions de la Session ordinaire de l'Assemblée générale qui aura lieu en 2001.

Un budget d'un montant égal à celui de 2002 a été demandé, en vertu des dispositions des mandats de l'Assemblée générale.

Le Bureau du Sous-Secrétaire vise à donner suite aux obligations émanées des mandats politiques qu'il reçoit, et à prendre en charge les frais administratifs découlant de ces obligations.

Les crédits destinés au financement de contrats, d'heures supplémentaires, de documents, de photocopies et de traduction, ont des rapports direct avec les obligations et responsabilités confiées au Sous-Secrétaire dans le cadre de ses attributions consultatives et d'octroi de services juridiques à l'Assemblée générale, à

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70A (42010)

Project: Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

la Réunion de consultation des ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation. Il en est de même pour les services consultatifs prêtés au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint dans les domaines de leur compétence. Ces obligations et responsabilités du Sous-Secrétaire sont reflétées dans les avis et études juridiques, travaux de consultation, ainsi que dans les domaines de l'administration, de la planification, de la coordination et de la direction, des départements et secrétariats du Tribunal administratif et du Comité juridique qui relèvent directement du bureau du Sous-Secrétaire.

De même, les crédits alloués pour les voyages du Sous-Secrétaire permettent de donner suite aux obligations correspondant à ses travaux consultatifs, à sa participation aux réunions juridiques, aux réunions spécialisées, aux réunions de développement et au maintien de relations de coopération ainsi qu'aux réunions de travail portant sur le domaine juridique.

Finalement, le coût de fonctionnement du bureau du Secrétariat est reflété dans les frais d'Internet, de réseau local, de courrier, de téléphone, de télécopieur, de fournitures de bureau, d'entretien de l'équipement etc. Ces coûts sont calculés en fonction du nombre d'employés et de la consommation.

À l'annexe I sont tracées les provisions budgétaires identifiées pour financer les mandats du IIIe Sommet des Amériques.

TOTAL REQUIS \$

439.1

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(42010)

Sous- programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
416.3	425.5	2.20	439.1	3.19

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	301.2	68.59
Professionnels	2	1	235.7	53.67
Services généraux	1	1	65.5	14.91
Postes Temporaires	1	1	90.9	20.70
Professionnels	1	1	90.9	20.70
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.5	0.11
Autres coûts		3-9	46.5	10.58
Montant total du budget sollicite			439.1	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,216.4	19.81
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.55

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(42010)

Sous-programme: 70A Cabinet du sous-secrétaire des affaires juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

800-WS1 (42010)	BUREAU DU SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES	439.1
	Total	439.1

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	394.1	89.44
FONDS SPECIFIQUE	46.5	10.56
Total	440.7	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70B (44000)

Project: Service du droit international

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

La mission du Département de droit international consiste à:

Exercer des activités conseil et offrir des services juridiques, dans sa sphère de compétence, à l'Assemblée générale, à la Réunion de consultation des Ministres des relations extérieures, aux Conseils et autres organes, organismes et entités de l'Organisation dans le domaine du droit international public et privé, ainsi qu'en ce qui concerne les aspects statutaires et réglementaires régissant le fonctionnement de ces organes. Préparer les études, les rapports et autres documents que lui demanderont ces organes.

Faire fonction de Secrétariat du Comité juridique interaméricain et, à ces fins, préparer des études et documents pour mener à bien son programme de travail et lui apporter le soutien administratif nécessaire.

Fournir des services conseil aux Conférences spécialisées interaméricaines destinées à traiter de questions techniques de caractère juridique dans le domaine du droit international public et privé. Préparer ou coordonner des études et des travaux de recherche sur des thèmes présentant un intérêt particulier pour le développement et la codification du droit international public et privé.

Appuyer, au moyen d'études et de documents, les activités destinées à l'unification et à l'harmonisation des législations des États membres de l'Organisation dans le domaine du droit public et privé, y compris les aspects juridiques de l'intégration économique régionale.

Renforcer, dans son domaine de compétence, les relations et l'échange d'informations avec les secrétariats des organismes internationaux qui revêtent un caractère juridique ou mènent des activités dans ce domaine, ainsi qu'avec d'autres institutions présentant un intérêt pour l'Organisation.

Faire fonction de dépositaire des traités multilatéraux interaméricains que la Charte de l'Organisation confère au Secrétariat général.

Faire fonction de dépositaire des accords bilatéraux conclus par les organes de l'OEA avec les États américains ou d'autres organismes interaméricains ou entités nationales de pays membres ou observateurs, ainsi que des accords signés entre les États membres, dont le Secrétariat général aura été désigné dépositaire.

Tenir une base de données électronique sur les traités interaméricains et assurer la divulgation des données.

Fournir aux projets et activités des services prioritaires le contenu juridique des programmes et assister ces services dans l'élaboration de propositions concernant les conventions ou lois "type" conformément aux besoins.

Mettre en oeuvre, dans son domaine de compétence, un programme de formation juridique à l'intention d'avocats originaires des États membres, sous forme de stages.

Justification 2003:

Résolutions de l'Assemblée générale de 2001.

Un budget d'un montant égal à celui de l'année 2002 a été demandé, compte tenu des dispositions prises pour l'établissement du budget de 2003.

Le budget du Département de droit international doit permettre à celui-ci de s'acquitter de ses obligations émanées des mandats politiques et de couvrir ses frais administratifs.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70B (44000)

Project: Service du droit international

En plus d'offrir des services consultatifs juridiques, de préparer des études, d'être le dépositaire des traités multilatéraux interaméricains et d'accords bilatéraux, d'exercer des activités conseil dans les conférences spécialisées interaméricaines de droit international public et privé, le Département de droit international doit faire fonction de Secrétariat technique et administratif du Comité juridique interaméricain. Afin de s'acquitter de cette tâche, une partie de son personnel se trouve à Rio de Janeiro (Brésil) au siège du Comité juridique interaméricain et est chargée de coordonner les activités se rapportant à la tenue des Sessions ordinaires du CJI et au Cours de droit international. Cela comporte un coût élevé, sur le plan de l'administration et du personnel, qui apparaît dans le budget de ce Département, en en faisant le budget le plus élevé du Sous-Secrétariat aux questions juridiques.

En conséquence, le Département de droit international a affecté une partie de son budget aux contrats, heures supplémentaires, documents, photocopies et traductions, afin de pouvoir honorer toutes les obligations susmentionnées.

De même, les crédits destinés aux voyages du personnel de ce Département ont pour objet de financer les services consultatifs juridiques, la participation aux réunions spécialisées et les activités de coordination. À ce sujet, il convient de mentionner sa participation aux deux sessions du Comité juridique interaméricain, au Cours de droit international et à toutes les réunions auxquelles donnent lieu les mandats politiques de l'Assemblée générale.

Enfin, les coûts de fonctionnement du Département de droit international comprennent les dépenses aux titres suivants: Internet, Lan, services postaux, téléphone, télécopie, fournitures de bureau, entretien du matériel, etc. Ces dépenses sont calculées en fonction du nombre de personnes qui travaillent dans le Département et de l'utilisation des services. Il convient de souligner que ce Département a quatre stagiaires environ pendant toute l'année, qui sont chargés de collaborer à ses travaux de recherche juridique.

TOTAL REQUIS \$

1,075.8

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(44000)

Sous- programme: 70B Service du droit international

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
923.7	966.1	4.59	1,075.8	11.35

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	8	1	715.9	66.54
Professionnels	5	1	576.1	53.55
Services généraux	3	1	139.8	12.99
Postes Temporaires	3	1	216.1	20.08
Professionnels	1	1	90.9	8.44
Services généraux	2	1	125.2	11.63
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	1.0	0.09
Autres coûts		3-9	142.8	13.27
Montant total du budget sollicite			1,075.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,216.4	48.53
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.37

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(44000)

Sous- programme: 70B Service du droit international

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

810-WS1 (44020)	DÉPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL	745.6
811-BR1 (44041)	DEPARTEMENT DU DROIT INTERNATIONAL - SIEGE: RIO DE JANEIRO, BRESIL	330.2
Total		1,075.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	853.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	853.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70G (46011)

Project: Secrétariat du Tribunal administratif

Responsable: Secrétaire du Tribunal administratif

Déclaration d'objectifs:

Le Secrétariat du Tribunal administratif a pour mission:

Fournir des services permanents de secrétariat au Tribunal administratif de l'Organisation et remplir les formalités de procédure quant aux recours déposés devant le Tribunal.

Organiser et maintenir les dossiers respectifs pendant l'instruction des recours ; notifier aux parties en cause, et organiser les réunions du Tribunal.

Prêter ses conseils techniques au Président et aux autres membres du Tribunal.

Élaborer le projet de Rapport annuel qu'adresse le Tribunal à l'Assemblée générale, et les autres études techniques que demande le Tribunal.

Maintenir et actualiser une base électronique de données de la jurisprudence du Tribunal et publier les jugements rendus ainsi que les décisions arrêtées, et maintenir un index actualisé de la jurisprudence qui y a présidé.

Exercer, dans la mesure permise par l'accomplissement normal de ses fonctions, des tâches spéciales de nature juridique qui n'entrent pas en conflit avec les responsabilités du Secrétariat du Tribunal.

Justification 2003:

Un budget d'un montant égal à celui de l'année 2002 a été demandé, compte tenu des dispositions prises pour l'établissement du budget de 2003.

Le budget du Secrétariat du Tribunal a pour objectif de lui permettre d'accorder une aide au Tribunal administratif. Celle-ci consiste à: accomplir les démarches de procédure se rapportant aux recours présentés; constituer et tenir les dossiers pertinents pendant la justification des recours, faire notification aux parties et organiser les réunions du Tribunal; prêter une assistance technique au Président et aux autres membres du Tribunal; préparer le projet de Rapport annuel du Tribunal à l'Assemblée générale et les autres études techniques que demandera le Tribunal; mettre à jour la base électronique de données de jurisprudence du Tribunal et publier ses sentences et décisions, ainsi que mettre à jour son recueil de jurisprudence.

Le budget du Secrétariat du Tribunal est destiné en totalité à couvrir les frais administratifs qui lui permettront de s'acquitter des tâches susmentionnées.

TOTAL REQUIS \$

208.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(46011)

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
194.3	200.8	3.34	208.0	3.58

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	2	1	187.8	90.28
Professionnels	1	1	128.1	61.58
Services généraux	1	1	59.7	28.70
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.7	0.33
Autres coûts		3-9	19.5	9.37
Montant total du budget sollicite			208.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,216.4	9.38
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.26

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(46011)

Sous- programme: 70G Secrétariat du Tribunal administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

818-WS1 (46011)	SECRETARIAT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF	208.0
	Total	208.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	186.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	186.1	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70H (48010)

Project: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Responsable: Directeur, coopération et de la diffusion juridique

Déclaration d'objectifs:

Selon l'Instruction 96-04 les tâches du Département sont réparties comme suit:

i. Coopération juridique; ii. Diffusion juridique et iii. Consultation juridique.

Dans le cadre de ces activités, le Département élabore, coordonne, canalise et exécute des programmes, projets et activités de coopération technique dans les différents aspects de l'activité juridique interaméricaine.

Le Département est aussi responsable des services de consultation pour les questions relatives à la coopération et l'assistance juridique que requièrent les Etats membres et qu'arrête ou encourage l'Organisation. Actuellement le Département appuie le groupe spécial chargé de donner suite aux recommandations des ministres de la justice des Amériques et de servir de secrétariat technique du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption. Il épaulé le Comité consultatif de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels (CIFTA).

Pour exécuter cette mission, le Département collabore étroitement avec d'autres organisations internationales, fondations, organisations non gouvernementales ainsi qu'avec des représentants du secteur privé et la société civile, ce qui permettra d'utiliser les ressources plus rationnellement.

Justification 2003:

En 2003, les fonds externes continueront de représenter la principale source de financement des activités et projets de coopération juridique dont est chargé le Département.

A part les travaux de coopération technique qui se poursuivront, les mandats confiés à d'autres domaines de compétence du Département ont connu une augmentation sensible, particulièrement depuis l'adoption du Mécanisme de suivi de la Convention interaméricaine contre la corruption. Ce mécanisme a été adopté par les Etats parties à la Convention le 4 juin dernier, lors de la tenue de l'Assemblée générale de l'OEA.

Le Département assure les services de secrétariat technique.

De surcroît, le département fournit des services consultatifs et un appui systématique au groupe de travail du Conseil permanent chargé d'organiser et d'assurer le suivi des réunions des Ministres de la justice des Amériques ainsi que celle de la CIFTA. L'appui aux réunions des ministres de la justice inclut le suivi et la mise en œuvre des programmes et activités que ces tribunes recommandent d'impulser en matière de coopération juridique et judiciaire.

Afin d'exécuter intégralement les mandats ci-dessus, il est indispensable de maintenir le niveau budgétaire actuel avec les ajouts qui sont proposés ci-après.

Le niveau de financement externe qui rend possible la réalisation des activités de coopération dépend en grande mesure du montant des ressources de contrepartie qu'offre l'OEA et ce niveau est limité par ce montant. Les fondations aussi bien que les institutions de coopération, les institutions financières et les organisations internationales attendent une contrepartie additionnelle à la contribution en personnel et en consultation technique que peut offrir le Département.

Le budget total alloué au Département en 2002 se porte à EU\$38,7 aux objets 3 à 8. 39% de ce budget (soit EU\$15,1) correspondent aux frais liés à la location de bâtiment, ce qui laisse un solde de EU\$23,6 pour les frais de fonctionnement général. Cette somme permet de couvrir les dépenses minimales de

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code: 70H (48010)

Project: Service de la coopération et de la diffusion juridiques

fonctionnement (à savoir les frais de téléphone et de télécopie, le papier, les photocopies, l'entretien d'équipement etc.) . En l'absence de ces fonds, il serait impossible de maintenir le niveau d'activités que mène actuellement le Département..

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

493.5

Financement extérieur:

En 2003, les fonds externes continueront de représenter la source principale source de financement des activités et projets de coopération technique que mène le Département. Cependant, il est important de souligner que le niveau de financement externe auquel peut avoir accès le Département dépend en grande partie du montant des ressources de contrepartie qu'offre l'OEA:

L'expérience a démontré que le Département a pu canaliser des ressources externes avec assez de succès. Cependant, à cette date, cette contrepartie représente moins de 16% des ressources utilisées dans les activités de développement et constituent, conjointement avec les fais généraux, la totalité des ressources du fonds ordinaire qui lui ont été allouées. Les ressources du fonds ordinaire et les ressources volontaires sont indispensables pour que d'une part, le Département puisse être en mesure d'attirer et d'exploiter les ressources externes, et d'autre part il puisse continuer à exécuter les mandats qui lui ont été confiés en matière de diffusion juridique et de coopération juridique et judiciaire. *

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(48010)

Sous- programme: 70H Service de la coopération et de la diffusion juridiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
426.6	449.9	5.46	493.5	9.69

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	3	1	286.1	57.97
Professionnels	2	1	226.4	45.87
Services généraux	1	1	59.7	12.09
Postes Temporaires	2	1	153.6	31.12
Professionnels	2	1	153.6	31.12
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	53.8	10.90
Montant total du budget sollicite			493.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	2,216.4	22.26
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.62

CHAPITRE 7: SOUS-SECRETARIAT AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Code organisationnel
(48010)

Sous- programme: 70H Service de la coopération et de la diffusion juridiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

819-WS1 (48010)	DEPARTAMENT DE COOPERATION ET DIFFUSION JURIDIQUE	493.5
	Total	493.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	417.3	63.95
FONDS SPECIFIQUE	235.3	36.05
Total	652.6	100.00

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE)
(EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
10,192.1	10,839.8	6.35	11,151.8	2.87

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003
(EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	116	1	9,192.7	82.43
Professionnels	60	1	5,786.3	51.88
Services généraux	56	1	3,406.4	30.54
Postes Temporaires	14	1	1,175.2	10.53
Professionnels	9	1	905.2	8.11
Services généraux	5	1	270.0	2.42
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	8.9	0.07
Autres coûts		3-9	775.0	6.94
Montant total du budget sollicite			11,151.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	14.20

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre

2003

80M (52010) CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE À LA GESTION	441.6
80N (54000) SERVICE DES FINANCES	2,272.5
80P (55000) DÉPARTEMENT DE L'ANALYSE DE GESTION, DE LA PLANIFICATION ET DES SERVICES D'APPUI	2,257.8
80Q (57000) DÉPARTEMENT DE TECHNOLOGIE ET DES SERVICES DE MOYENS MATÉRIELS	3,412.5
80R (58000) DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	1,730.2
80T (56010) BUREAU DE GESTION DES ACHATS	1,037.2
Total	11,151.8

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 8 - Sous-secrétariat a la Gestion								
80M Cabinet du sous -Secrétaire a la gestion	(1)-Personnel	406.4	364.0	378.4	405.3	-0.27%	11.35%	7.11%
	(2-9)-Non Personnel	34.8	40.4	34.2	36.3	4.39%	-10.15%	6.14%
Total 1-9		441.2	404.4	412.6	441.6	0.10%	9.20%	7.03%
80N Service des Finances	(1)-Personnel	1,626.4	1,373.1	2,013.8	2,060.2	26.67%	50.04%	2.30%
	(2-9)-Non Personnel	223.6	270.5	207.4	212.3	-5.05%	-21.52%	2.36%
Total 1-9		1,850.0	1,643.6	2,221.2	2,272.5	22.84%	38.26%	2.31%
80P	Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui							
	(1)-Personnel	1,878.6	1,882.7	2,112.8	2,079.1	10.67%	10.43%	-1.60%
	(2-9)-Non Personnel	238.1	227.1	179.3	178.7	-24.95%	-21.31%	-0.33%
Total 1-9		2,116.7	2,109.8	2,292.1	2,257.8	6.67%	7.01%	-1.50%
80Q	Département de technologie et des services de moyens matériels							
	(1)-Personnel	2,645.3	2,882.2	3,065.6	3,199.2	20.94%	11.00%	4.36%
	(2-9)-Non Personnel	182.1	174.3	171.2	213.3	17.13%	22.38%	24.59%
Total 1-9		2,827.4	3,056.5	3,236.8	3,412.5	20.69%	11.65%	5.43%
80R	Département des Ressources Humaines							
	(1)-Personnel	1,373.9	1,442.0	1,610.4	1,641.7	19.49%	13.85%	1.94%
	(2-9)-Non Personnel	150.8	140.6	79.3	88.5	-41.33%	-37.06%	11.60%
Total 1-9		1,524.7	1,582.6	1,689.7	1,730.2	13.48%	9.33%	2.40%
80T	Bureau de gestion des achats							
	(1)-Personnel	802.8	884.6	947.4	982.4	22.38%	11.06%	3.69%
	(2-9)-Non Personnel	40.9	42.5	40.0	54.8	33.99%	28.94%	37.00%
Total 1-9		843.7	927.1	987.4	1,037.2	22.94%	11.88%	5.04%
Chapitre 8 Total 1		8,733.4	8,828.6	10,128.4	10,367.9	18.72%	17.44%	2.36%
Chapitre 8 Total 2-9		870.3	895.4	711.4	783.9	-9.93%	-12.45%	10.19%
Chapitre 8 Grand Total : 1-9		9,603.7	9,724.0	10,839.8	11,151.8	16.12%	14.68%	2.88%

OBJET 1.A - POSTES APPROUVES

CHAPITRE 8 - SECRETARIAT A LA GESTION

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
80M Sous-secrétariat à l'administration	1				1				2	1	1						2	4	3.5
80N			1	2	5	3	2		13		7	2	1				10	23	20.0
80P Dép. des Services financiers Dép.de l' analyse de gestion, planif.et services d' appui			1	2	2	4	5	1	15	2	3	2					7	22	19.1
80Q Dép.de technologie et des services moyens matériels			1	2	3	2	3	1	12	2	2	3	7	9			23	35	30.4
80R			1	1	5	4	2		13		4	3	1				8	21	18.3
80T Dép.des Ressources humaines Bureau de gestion des achats					1		3		4		5	1					6	10	8.7
TOTAL CHAPITRE 8 2003	1		4	7	17	13	15	2	59	5	22	11	9	9			56	115	100.0

OBJET 1.B - POSTES TEMPORAIRES

Sous-programme	NC	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Sub-Total	G7	G6	G5	G4	G3	G2	G1	Sub-Total	TOTAL	%
80N							1		1									1	6.7
80P Dép. des Services financiers Dép.de l' analyse de gestion, planif.et services d' appui					1	1			2									2	13.3
80Q Dép.de technologie et des services moyens matériels					3	2			5			1	2	1			4	9	60.0
80T Bureau de gestion des achats				1			1		2				1				1	3	20.0
TOTAL CHAPITRE 8 2003				1	4	3	2		10			1	3	1			5	15	100.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
80Q-850-WS3	AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ADM. DE CONCEPT										
(57036)	112.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	112.7
80Q-850-WS4	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET CÉRÉMONIES SPÉCIALES										
(57037)	364.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	364.1
80Q-850-WS5	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS										
(57038)	51.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	51.3
80Q-851-WS1	SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION										
(57051)	128.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	128.1
80Q-851-WS2	APPLICATION DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION										
(57052)	763.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	763.7
80Q-852-WS1	SERVICES GÉNÉRAUX										
(57021)	219.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	219.6
80Q-852-WS2	ADMINISTRATION DES AVOIRS FIXES										
(57022)	263.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	263.3
80Q-852-WS3	SECURITE										
(57025)	76.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	76.8
80Q-852-WS4	SERVICES DE MESSAGERIE ET DE COURRIER										
(57023)	592.1	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0	0.0	0.0	1.0	31.0	623.1
80Q-852-WS5	SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS										
(57024)	234.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	234.1
Total 80Q	3199.2	0.0	0.0	0.0	0.7	40.3	161.0	1.6	9.7	213.3	3412.5
80R(58000)	DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
80R-860-WS1	BUREAU DU DIRECTEUR										
(58020)	201.0	0.0	0.0	0.0	5.0	14.4	57.2	0.0	4.1	80.7	281.7
80R-862-WS1	FONCTIONNAIRES ET CLASSEMENT										
(58040)	617.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	617.7
80R-864-WS1	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX										
(58060)	823.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	3.7	3.8	7.8	830.8

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
Total 80R	1641.7	0.0	0.0	0.0	5.3	14.4	57.2	3.7	7.9	88.5	1730.2
80T(56010)	BUREAU DE GESTION DES ACHATS										
80T-880-WS1	BUREAU DES SERVICES ADMINISTRATION DES ACHATS DE ACQUISITIONS										
(56010)	128.1	2.9	0.0	0.0	2.0	3.3	44.4	0.2	2.0	54.8	182.9
80T-880-WS2	TRANSACTIONS FINANCIÈRES										
(56020)	605.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	605.1
80T-880-WS3	PASSATION DE CONTRATS ET ACHATS SPÉCIAUX										
(56030)	249.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	249.2
Total 80T	982.4	2.9	0.0	0.0	2.0	3.3	44.4	0.2	2.0	54.8	1037.2
CHAPITRE 8	10367.9	8.9	0.0	2.6	40.2	99.8	486.0	89.1	57.3	783.9	11151.8

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80M (52010)

Project: Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1839 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Programme-budget de l'Organisation pour 2002, quotes-parts et contributions au Fonds volontaire pour 2002

Responsable: Sous-Secrétaire à la gestion

Déclaration d'objectifs:

Dans le respect des principes établis, offrir la direction et l'orientation des activités d'appui dans le domaine de la gestion, ce qui inclut les services financiers, les installations, les acquisitions et achats, les ressources humaines, l'informatique, la planification et le développement des services.

Prendre des mesures rationnelles de façon à maintenir un équilibre entre les demandes compétitives des clients, des fonctionnaires, des fournisseurs et des États membres de l'Organisation des États Américains.

Justification 2003:

En l'an 2003, le cabinet du Secrétaire adjoint à la gestion sera appelé à continuer d'assurer le leadership et la supervision des activités du Secrétariat à la gestion, ainsi que des fonctions, processus et mécanismes administratifs et budgétaires généraux du Secrétariat général, y compris celles du Secrétariat général relevant des finances, du budget, des ressources humaines, de la logistique et de l'informatique, et d'autres activités de l'OÉA dont l'Institut interaméricain de l'enfance, sur demande.

TOTAL REQUIS \$

441.6

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(52010)

Sous- programme: 80M Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
472.1	412.6	-12.60	441.6	7.02

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	4	1	405.3	91.77
Professionnels	2	1	265.8	60.19
Services généraux	2	1	139.5	31.58
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	36.3	8.22
Montant total du budget sollicite			441.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	3.95
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.56

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(52010)

Sous- programme: 80M Cabinet du Sous-Secrétaire à la gestion

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

820-WS1 (52010)	SOUS-SECRETARIAT A LA GESTION	441.6
Total		441.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	404.4	18.24
FONDS SPECIFIQUE	1,812.1	81.76
Total	2,216.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80N (54000)

Project: Service des finances

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Dans le respect des principes établis, offrir la direction et l'orientation des activités d'appui dans le domaine de la gestion. Prendre des mesures rationnelles de façon à maintenir un équilibre entre les demandes compétitives des clients, des fonctionnaires, des fournisseurs et des États membres de l'Organisation des États Américains.

Justification 2003:

Par l'intermédiaire de son Directeur, le Bureau du Directeur :

1. Assure les services de trésorerie du Secrétariat général, administre et coordonne la productivité et le fonctionnement des Divisions et du Département et en est responsable.
2. Établit une structure administrative pour chaque Division du Département qui permette de gérer efficacement les ressources financières du Département, conformément au Programme-budget et aux normes du Secrétariat général. Prête des services de qualité aux clients du Département, garantit la responsabilisation, encourage la valorisation professionnelle du personnel du Département et assure un contrôle interne.
3. Conseille le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint, les Sous-secrétaires et Secrétaires exécutifs, les Chefs de Cabinet et les autres hauts fonctionnaires du Secrétariat général sur toutes les questions liées à la gestion efficace des ressources du Secrétariat général et de toutes les autres ressources qui lui sont confiées.
4. Représente le Secrétariat général dans les réunions interinstitutionnelles extérieures dans lesquelles sont abordées des questions financières et comptables.
5. Coordonne et évalue les états financiers et les rapports financiers pour le Secrétaire général et les autres fonctionnaires de l'OEA, l'Assemblée générale, les organes subsidiaires, les donateurs et les autres parties intéressées, en accordant une attention particulière aux commentaires sur la situation financière de l'Organisation.
6. Coordonne la préparation du Rapport annuel de la Commission des vérificateurs extérieurs en vue de sa présentation au Conseil permanent.
7. Exerce le contrôle financier sur l'utilisation de l'information financière et sur son accès, et
8. Assure les services de Trésorier du Fonds panaméricain Leo S. Rowe, de Secrétaire trésorier du Fonds Leo S. Rowe, de Secrétariat technique de la Commission des vérificateurs extérieurs et de Trésorier des autres entités et fonds fiduciaires qui lui sont confiés.

La Division des opérations financières.

1. Exerce toutes les fonctions de trésorerie et de comptabilité financière du Secrétariat général, à l'exception des fonctions expressément déléguées ou assignées par les Normes générales ou par d'autres résolutions des organes politiques compétents de l'Organisation.
2. Établit et tient les comptes du Secrétariat général et les registres des transactions financières de l'Organisation conformément aux Normes budgétaires et financières de l'Organisation et aux Normes générales.
3. Planifie, gère et valide les données financières des systèmes financiers et subsidiaires et garantit l'intégrité et l'exactitude de l'information financière contenue dans les applications financières.
4. Administre toutes les relations bancaires du Secrétariat général et le recouvrement des quotes-parts et des autres contributions payables au Secrétariat général et est responsable des investissements, des

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80N (54000)

Project: Service des finances

cartes de crédit et des autres avoirs monétaires confiés au Secrétariat général, dans la mesure où ces fonctions ne sont pas attribuées par instruction à d'autres services du Secrétariat général.

5. Effectue, examine et enregistre les paiements effectués par le Secrétariat général; autorise le décaissement des rémunérations, des bénéfices et des autres obligations financières dans le cadre du Siège et contractées au Siège.

6. Administre les rapports et le registre d'assistance et de licence; et

7. Supervise l'administration du programme de remboursement des impôts conformément aux accords pertinents établis avec les États membres.

Division des Rapports et de la politique financière

1. Fait la liaison entre le Département et les donateurs, les missions, les entités internes et externes, les directeurs, les domaines techniques et les commissions de l'OEA en ce qui concerne les politiques et procédures financières du Secrétariat général, le registre des transactions, l'établissement de la structure comptable des projets et l'autorisation des décaissements et des rapports correspondant aux fonds dont elle est responsable.

2. Oriente les délégations sur la structure organique, administrative, budgétaire et financière de l'Organisation, du Secrétariat général et des organes connexes du Système interaméricain.

3. Prépare, examine et certifie les états financiers et rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels, y compris le Rapport annuel, et garantit l'application des politiques et procédures du Secrétariat général concernant les transactions financières.

4. Prépare tous les rapports financiers officiels du Secrétariat général, y compris les rapports internes pour l'administration et les rapports formels pour des entités extérieures, conformément aux normes applicables, sauf dans le cas où ces fonctions auraient été assignées par instruction à d'autres services du Secrétariat général.

5. Formule la politique financière et élabore les mécanismes de contrôle interne.

6. Examine les conditions de caractère financier des accords avec les donateurs pour confirmer que les normes de l'OEA sont respectées.

7. Examine et recommande les révisions des manuels financiers autorisés du Secrétariat général

8. Planifie, dirige et administre les missions d'assistance technique pour examiner les fonctions administratives des organes spécialisés interaméricains, et

9. Recommande les principes comptables, normes et procédures d'administration financière et formule des politiques financières conformes aux Normes générales et aux statuts des Conseils et garantit leur conformité avec les principes comptables applicables.

TOTAL REQUIS \$

2,272.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80N Service des finances

Code organisationnel
(54000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
2,028.0	2,221.2	9.52	2,272.5	2.30

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	24	1	2,060.2	90.65
Professionnels	14	1	1,429.3	62.89
Services généraux	10	1	630.9	27.76
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	212.3	9.34
Montant total du budget sollicite			2,272.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	20.37
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.89

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(54000)

Sous- programme: 80N Service des finances

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

830-WS1 (54020)	BUREAU DU DIRECTEUR	573.2
831-WS1 (54051)	OPERACIONES FINANCIERAS	1,219.8
836-WS1 (54070)	RAPPORTS ET POLITIQUE FINANCIÈRES	479.5
	Total	2,272.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,643.5	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,643.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80P (55000)

Project: Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

Mandat	Date de démarrage	Date d'achèvement	Justification
AG/RES. 1839 (XXXI-O/01)	01/01/2002	12/31/2002	Programme-budget de l'Organisation pour 2002, quotes-parts et contributions au Fonds volontaire pour 2002 3. De prier instamment les États membres de verser leurs arrérages dans leur intégralité, ou autrement, de soumettre au Secrétariat général un calendrier de paiement de leurs quotes-parts impayées avant le 1er janvier 2002, dans le respect de la résolution AG/RES. 1757 (XXX-O/00).

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département de l'analyse administrative, de la planification et des services d'appui général, ne ménage aucun effort pour garantir la qualité de ses services et la satisfaction totale du client en matière de gestion du budget et des systèmes d'information administratifs du Secrétariat général.

Le Département fournit les données budgétaires moyennant la publication du budget, des rapports d'exécution et de prévisions budgétaires. Il est chargé de coordonner la préparation annuelle du budget et il apporte un appui technique et prête des services au titre de la gestion de la base de données concernant ses applications financières, dans le domaine des projets, de l'état de paie et des ressources humaines.

Le Département maintient son engagement :

- d'appliquer des théories et pratiques novatrices et créatrices pour améliorer le processus de fourniture de l'information;*
- de veiller à ce que le niveau professionnel et la capacité technique des fonctionnaires affectés restent adaptés à l'évolution technologique;*
- d'aider les utilisateurs du Secrétariat général à connaître la technologie DBMS et à utiliser ses ressources d'une manière efficace, appropriée, compétente et responsable.*

Justification 2003:

L'autorisation de crédits budgétaires qui est demandée est destinée à couvrir les dépenses fixes de personnel qui comprennent 24 postes. Sur ce total, 17 sont des postes de la classe professionnelle et sept de la catégorie des services généraux. Les fonds pour la rubrique Personnel représentent EU\$2 079,1, soit 92,1%. La différence, c'est-à-dire EU\$178,7 ou 7,9%, correspond aux rubriques Hors personnel. Sur ce montant, 51,4% ou EU\$91,8, sont absorbés par l'espace de bureau utilisé par le Département et la différence, soit EU\$86,9, est destinée à couvrir les frais au titre du raccordement à l'Internet, du réseau administratif, des services de communication, de l'établissement du budget sous forme de proposition et de budget approuvé, de l'acquisition de matériels et fournitures et de l'entretien du matériel de bureau.

TOTAL REQUIS \$

2,257.8 *

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(55000)

Sous- programme: 80P Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services
d'appui

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
2,137.3	2,292.1	7.24	2,257.8	-1.49

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	22	1	1,881.3	83.32
Professionnels	15	1	1,417.4	62.77
Services généraux	7	1	463.9	20.54
Postes Temporaires	2	1	197.8	8.76
Professionnels	2	1	197.8	8.76
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	6.0	0.26
Autres coûts		3-9	172.7	7.64
Montant total du budget sollicité			2,257.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	20.24
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.87

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(55000)

Sous- programme: 80P Département de l'analyse de gestion, de la planification et des services d'appui

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

840-WS1 (55030)	BUREAU DU DIRECTEUR	329.1
842-WS1 (55040)	BUDGET	947.0
844-WS1 (55050)	INFORMATION, DÉVELOPPEMENT ET ADMINISTRATION	981.7
	Total	2,257.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,109.7	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	2,109.7	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80Q (57000)

Project: Département de technologie et des services de moyens matériels

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Offrir les meilleurs technologie, installations et services généraux possible à l'appui du programme de travail de l'Organisation et de ses domaines d'activité".

Justification 2003:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'administration de tous les services de technologie, les installations et ressources matérielles de l'OEA, et la prestation de divers services communs au Secrétariat. Toutes les ressources sollicitées seront destinées à l'exécution des tâches confiées au Département.

TOTAL REQUIS \$

3,412.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(57000)

Sous- programme: 80Q Département de technologie et des services de moyens matériels

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
3,040.2	3,236.8	6.46	3,412.5	5.42

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	35	1	2,479.7	72.66
Professionnels	12	1	1,188.9	34.83
Services généraux	23	1	1,290.8	37.82
Postes Temporaires	9	1	719.5	21.08
Professionnels	5	1	502.5	14.72
Services généraux	4	1	217.0	6.35
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	213.3	6.25
Montant total du budget sollicite			3,412.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	30.60
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	4.34

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(57000)

Sous-programme: 80Q Département de technologie et des services de moyens matériels

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

850-WS1 (57010)	BUREAU DU DIRECTEUR	447.6
850-WS2 (57035)	SERV. D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DES TERRAINS	128.1
850-WS3 (57036)	AMÉNAGEMENT DES ESPACES, ADM. DE CONCEPT	112.7
850-WS4 (57037)	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET CÉRÉMONIES SPÉCIALES	364.1
850-WS5 (57038)	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS	51.3
851-WS1 (57051)	SERVICES DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	128.1
851-WS2 (57052)	APPLICATION DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	763.7
852-WS1 (57021)	SERVICES GÉNÉRAUX	219.6
852-WS2 (57022)	ADMINISTRATION DES AVOIRS FIXES	263.3
852-WS3 (57025)	SECURITE	76.8
852-WS4 (57023)	SERVICES DE MESSAGERIE ET DE COURRIER	623.1
852-WS5 (57024)	SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	234.1
Total		3,412.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	3,056.4	41.26
FONDS SPECIFIQUE	4,351.3	58.74
Total	7,407.7	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80R (58000)

Project: Département des Ressources humaines

Responsable: Directeur

Déclaration d'objectifs:

Le Département des ressources humaines fournit des services consultatifs au Secrétaire général, au Secrétaire général adjoint et aux hauts fonctionnaires de l'Organisation sur des questions qui ont trait à l'administration du personnel et l'application des règles en vigueur.

Justification 2003:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre au Département des ressources humaines de continuer à observer les Normes générales et les règles de l'Organisation relatives au personnel, puisque ce département est responsable de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de toutes les politiques et de tous les programmes en matière de ressources humaines, de l'élaboration et de l'administration des politiques de rémunération, et de l'utilisation efficace et efficiente de toutes les ressources humaines, financières et physiques affectées au Département des ressources humaines.

TOTAL REQUIS \$

1,730.2

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80R Département des Ressources humaines

Code organisationnel
(58000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,618.9	1,689.7	4.37	1,730.2	2.39

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	21	1	1,641.7	94.88
Professionnels	13	1	1,147.6	66.32
Services généraux	8	1	494.1	28.55
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	88.5	5.11
Montant total du budget sollicite			1,730.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	15.51
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.20

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(58000)

Sous-programme: 80R Département des Ressources humaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

860-WS1 (58020)	BUREAU DU DIRECTEUR	281.7
862-WS1 (58040)	FONCTIONNAIRES ET CLASSEMENT	617.7
864-WS1 (58060)	COMPENSATION/AVANTAGES SOCIAUX	830.8
	Total	1,730.2

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,582.6	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,582.6	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SECRETARIAT A LA GESTION

Code: 80T (56010)

Project: Bureau de gestion des achats

Responsable:

Déclaration d'objectifs:

Le personnel de l'OPMS s'acquittera remarquablement de ses responsabilités d'achats de biens (équipements, bourses, mobilier, fournitures et voyages) et de services (CPR, travaux de construction et maintenance) et gèrera de façon professionnelle le processus tout entier d'achat, de l'acquisition du produit à son écoulement, afin de garantir que l'Organisation atteindra ses buts et objectifs, sur le plan national et international. Nous fournirons des services professionnels et efficaces et serons à l'écoute de tous les secteurs de l'Organisation. Nous veillerons à la réception opportune des biens et, dans la mesure du possible, à la prestation opportune des services achetés.

Notre objectif principal est d'obtenir la satisfaction de notre clientèle dans chaque opération d'achat.

Justification 2003:

Le Bureau des services de gestion des achats est responsable de la gestion de tous les achats au sein du Secrétariat général de l'OEA et, à compter de janvier 2002, des achats de l'Agence interaméricaine pour la coopération et le développement ("AICD"). De ce fait, l'OPMS est responsable des achats de biens et d'équipements, de services de maintenance, de bourses, de voyages et des contrats axés sur les résultats (CPR) tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. L'OPMS, à travers le module d'achat du système Oracle, est le "gardien" du Système de gestion financière Oracle du Secrétariat général. L'OPMS est responsable de faire en sorte que tous les secteurs du Secrétariat général de l'OEA et l'AICD sont pleinement conformes au Règlement sur les achats et l'établissement des contrats. La charge de travail de l'OPMS continue de s'accroître en ce qui a trait au nombre réel et au montant des ordres d'achat que l'OPMS est chargé de traiter. L'OPMS négocie avec les fournisseurs les conditions d'achat les plus favorables au Secrétariat général et s'occupe également de la négociation, de la révision et de la rédaction des contrats. A la suite de la réorganisation du Sous-secrétariat à la gestion, l'OPMS est devenu l'administrateur principal du module d'achat du système Oracle Financials™ pour l'OEA.

TOTAL REQUIS \$

1,037.2

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Sous- programme: 80T Bureau de gestion des achats

Code organisationnel
(56010)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
895.6	987.4	10.25	1,037.2	5.04

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	10	1	724.5	69.85
Professionnels	4	1	337.3	32.52
Services généraux	6	1	387.2	37.33
Postes Temporaires	3	1	257.9	24.86
Professionnels	2	1	204.9	19.75
Services généraux	1	1	53.0	5.10
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	2.9	0.27
Autres coûts		3-9	51.9	5.00
Montant total du budget sollicite			1,037.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	11,151.8	9.30
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	1.32

CHAPITRE 8: SECRETARIAT A LA GESTION

Code organisationnel
(56010)

Sous- programme: 80T Bureau de gestion des achats

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

880-WS1 (56010)	BUREAU DES SERVICES ADMINISTRATION DES ACHATS DE ACQUISITIONS	182.9
880-WS2 (56020)	TRANSACTIONS FINANCIÈRES	605.1
880-WS3 (56030)	PASSATION DE CONTRATS ET ACHATS SPÉCIAUX	249.2
	Total	1,037.2

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	927.1	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	927.1	100.00

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002		2003	
\$	\$	% ¹	\$	% ¹
6,130.1	5,924.0	-3.36	5,797.8	-2.13

¹ Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	728.9	12.57
Autres coûts		3-9	5,068.9	87.42
Montant total du budget sollicite			5,797.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	7.38

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS**Liste des sous-programme qui constituent ce chapitre**

2003

90B (57053) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	433.8
90C (57011) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES	36.4
90D (57012) ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES	2,146.2
90E (57043) ASSURANCES	215.5
90F (58021) AUDITOS POUR LE PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	32.5
90G (58000) EMBAUCHE ET MUTATIONS	80.2
90H (58000) LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS	633.3
90I (58065) VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	199.6
90J (58066) ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX	92.6
90K (58067) PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES CADRES RETRAITÉS	1,679.0
90L (58041) PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	51.0
90M (58068) CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	5.0
90Q (55051) OASES SYSTÈME ADMINISTRATIF	192.7
Total	5,797.8

**FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003**

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE			
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002	
CHAPITRE 9 - Services Communs								
90B Equipements et fournitures informatiques	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	427.1	436.6	273.8	433.8	1.56%	-0.64%	58.44%
		427.1	436.6	273.8	433.8	1.56%	-0.64%	58.44%
90C Equipements et fournitures	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	44.3	46.3	36.4	36.4	-17.89%	-21.38%	0.00%
		44.3	46.3	36.4	36.4	-17.89%	-21.38%	0.00%
Administration et maintenance des								
90D immeubles	(1)-Personnel	-	0.3	-	-	0.00%	-100.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	1,886.1	2,270.0	2,272.4	2,146.2	13.79%	-5.45%	-5.55%
		1,886.1	2,270.3	2,272.4	2,146.2	13.79%	-5.47%	-5.55%
90E Assurances	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	221.6	213.5	215.5	215.5	-2.74%	0.94%	0.00%
		221.6	213.5	215.5	215.5	-2.74%	0.94%	0.00%
Audits pour le personnel du Secrétariat								
90F général	(2-9)-Non Personnel	39.8	12.2	32.5	32.5	-18.44%	166.39%	0.00%
Total 1-9		39.8	12.2	32.5	32.5	0.00%	166.39%	0.00%
90G Embauche et mutations	(2-9)-Non Personnel	150.1	234.3	80.2	80.2	-46.57%	-65.77%	0.00%
Total 1-9		150.1	234.3	80.2	80.2	0.00%	-65.77%	0.00%
90H Licenciements et rapatriements	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	1,774.5	1,344.6	633.3	633.3	-64.31%	-52.90%	0.00%
		1,774.5	1,344.6	633.3	633.3	0.00%	-52.90%	0.00%
90I Voyages au pays d'origine	(2-9)-Non Personnel	194.3	182.3	199.6	199.6	2.70%	9.49%	0.00%
Total 1-9		194.3	182.3	199.6	199.6	0.00%	9.49%	0.00%
90J								
Allocations pour l'éducation, et la formation linguistique et les examens médicaux	(2-9)-Non Personnel	92.0	125.9	92.6	92.6	0.71%	-26.45%	0.00%
Total 1-9		92.0	125.9	92.6	92.6	0.00%	-26.45%	0.00%
90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance- vie pour les cadres retraités	(1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
Total 1-9	(2-9)-Non Personnel	1,744.0	1,604.9	1,679.0	1,679.0	-3.73%	4.62%	0.00%
		1,744.0	1,604.9	1,679.0	1,679.0	-3.73%	4.62%	0.00%

FONDS ORDINAIRE
TABLE CAPARATIVE
BUDGET D'EXECUTION 2000 ET 2001,
BUDGET APPROUVÉ 2002 ET DU BUDGET PROPOSÉ POUR 2003

(US \$ 1000)

OBJETS DE DEPENSES	EXECUTE		APPROUVE	PROPOSE	FLUCTUATIONS EN POURCENTAGE		
	2000	2001	2002	2003	2003/2000	2003/2001	2003/2002
90L Perfectionnement des ressources humaines (2-9)-Non Personnel	117.9	99.3	51.0	51.0	-56.74%	-48.64%	0.00%
Total 1-9	117.9	99.3	51.0	51.0	-56.74%	-48.64%	0.00%
90M Contribution a l'association du personnel (2-9)-Non Personnel	8.6	10.0	5.0	5.0	-42.13%	-50.00%	0.00%
Total 1-9	8.6	10.0	5.0	5.0	-42.13%	-50.00%	0.00%
90Q Modernisation des systemes administratifs. (1)-Personnel	-	-	-	-	0.00%	0.00%	0.00%
(2-9)-Non Personnel	183.2	432.7	352.7	192.7	5.18%	-55.47%	-45.36%
Total 1-9	183.2	432.7	352.7	192.7	5.18%	-55.47%	-45.36%
90X Ajustement du cout de la vie (Personnel) (1)-Personnel	92.0	60.0	-	-	(1.0)	-100.00%	0.00%
(2-9)-Non Personnel	2.5	-	-	-	(1.0)	0.00%	0.00%
Total 1-9	94.5	60.0	-	-	-1.0	-100.00%	0.00%
Chapitre 9 Total 1	92.0	60.3	-	-	-100.00%	-100.00%	0.00%
Chapitre 9 Total 2-9	6,886.1	7,012.6	5,924.0	5,797.8	-15.80%	-17.32%	-2.13%
Chapitre 9 Grand Total : 1-9	6,978.1	7,072.9	5,924.0	5,797.8	-16.91%	-18.03%	-2.13%

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
CHAPITRE 9 SERVICES COMMUNS											
90B(57053) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES INFORMATIQUES											
90B-905-506	EQUIPO COMPUTARIZADO										
(57053)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	433.8	0.0	0.0	0.0	433.8	433.8
Total 90B	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	433.8	0.0	0.0	0.0	433.8	433.8
90C(57011) ÉQUIPEMENTS ET FOURNITURES											
90C-910-500	MOBILIER DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	10.0	10.0
90C-910-501	MATERIEL DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	10.0	10.0
90C-910-502	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.9	0.0	0.0	0.0	8.9	8.9
90C-911-500	FOURNITURES DE BUREAU										
(57011)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.5	0.0	0.0	0.0	7.5	7.5
Total 90C	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	36.4	0.0	0.0	0.0	36.4	36.4
90D(57012) ADMINISTRATION ET MAINTENANCE DES IMMEUBLES											
90D-916-WS3	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30.4	0.0	0.0	30.4	30.4
90D-916-WS4	RESIDENCE OFFICIELLE										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	37.0	0.0	0.0	37.0	37.0
90D-917-WS1	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA ET DU MUSEE										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	537.4	0.0	0.0	537.4	537.4
90D-918-WS1	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	466.1	0.0	0.0	466.1	466.1
90D-920-900	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	404.0	0.0	0.0	404.0	404.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90D-921-800	HYPOTHEQUE GSB										
(57012)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	671.3	0.0	0.0	671.3	671.3
Total 90D	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2146.2	0.0	0.0	2,146.2	2146.2
90E(57043)	ASSURANCES										
90E-944-WS1	ASSURANCES GENERALES										
(57043)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	215.5	215.5	215.5
Total 90E	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	215.5	215.5	215.5
90F(58021)	AUDITOS POUR LE PERSONNEL DU SECRETARIAT GENERAL										
90F-300-WS1	AUDIT DE POSTES										
(58021)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	32.5	0.0	32.5	32.5
Total 90F	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	32.5	0.0	32.5	32.5
90G(58000)	EMBAUCHE ET MUTATIONS										
90G-952-WS1	RECRUTEMENTS										
(58062)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
90G-953-WS2	MUTATIONS										
(58061)	0.0	0.0	0.0	80.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80.2	80.2
Total 90G	0.0	0.0	0.0	80.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	80.2	80.2
90H(58000)	LICENCIEMENTS ET RAPATRIEMENTS										
90H-954-WS1	CESSATION DE SERVICES										
(58063)	0.0	314.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	314.5	314.5
90H-954-WS3	RAPATRIEMENT										
(58064)	0.0	0.0	0.0	318.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	318.8	318.8
Total 90H	0.0	314.5	0.0	318.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	633.3	633.3
90I(58065)	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE										

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90I-955-WS1	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE										
(58065)	0.0	0.0	0.0	199.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	199.6	199.6
Total 90I	0.0	0.0	0.0	199.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	199.6	199.6
90J(58066)	ALLOCATIONS POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LES EXAMENS MÉDICAUX										
90J-956-WS1	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.										
(58066)	0.0	74.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.0	92.6	92.6
Total 90J	0.0	74.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.0	92.6	92.6
90K(58067)	PENSIONS POUR LES HAUTS FONCTIONNAIRES, RETRAITÉS, ASSURANCE-MALADIE ET ASSURANCE-VIE POUR LES										
90K-960-500	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE										
(58067)	0.0	283.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	283.1	283.1
90K-961-500	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES										
(58067)	0.0	32.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	32.3	32.3
90K-962-600	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1245.6	0.0	1,245.6	1245.6
90K-962-601	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES										
(58067)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	118.0	0.0	118.0	118.0
Total 90K	0.0	315.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1363.6	0.0	1,679.0	1679.0
90L(58041)	PERFECTIONNEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
90L-965-WS1	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
(58041)	0.0	24.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.4	2.2	51.0	51.0
Total 90L	0.0	24.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.4	2.2	51.0	51.0
90M(58068)	CONTRIBUTION À L'ASSOCIATION DU PERSONNEL										
90M-970-WS1	CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL										
(58068)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0
Total 90M	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	5.0	5.0	5.0

Resume par Chapitre et Objects de Depense et Sous-programmes FONDS ORDINAIRE 2003

Code	1	2	3	4	5	6	7	8	9	SUM(2,9)	TOTAL
90Q(55051)	OASES SYSTÈME ADMINISTRATIF										
90Q-990-501	OASES SYSTÈME ADMINISTRATIF										
(55051)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	119.1	0.0	73.6	0.0	192.7	192.7
Total 90Q	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	119.1	0.0	73.6	0.0	192.7	192.7
CHAPITRE 9	0.0	728.9	0.0	598.6	0.0	589.3	2146.2	1494.1	240.7	5,797.8	5797.8
TOTAL	48879.0	753.5	7152.0	2002.9	850.0	1798.4	5916.5	5969.7	5178.6	29621.6	78500.6

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90B (57053)

Project: Équipements et fournitures informatiques

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services dans les domaines suivants : entretien, mise à jour, réparation, couverture de garantie et autorisations de programmes d'infrastructure technologique du Secrétariat général, dont les composantes principales, les postes de travail, l'architecture client/serveur, les composantes des communications de données, les systèmes d'exploitation et les applications de bureautique et à tous usages, et d'autres composantes de l'architecture de la technologie de l'information de l'Organisation.

Justification 2003:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'entretien et de l'actualisation de l'infrastructure technologique de l'Organisation. Ces services comprennent des contrats permanents pour l'entretien, les réparations, l'actualisation et le remplacement du matériel obsolète, ainsi que l'adoption de technologies plus rapides, plus efficaces et plus modernes et l'actualisation du "software" central et du "software" du client en vue de satisfaire aux besoins croissants du traitement et de l'utilisation de l'information.

TOTAL REQUIS \$

433.8

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57053)

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
273.8	273.8	0.00	433.8	58.43

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	433.8	100.00
Montant total du budget sollicite			433.8	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	7.48
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.55

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57053)

Sous- programme: 90B Équipements et fournitures informatiques

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

905-506 (57053)	EQUIPO COMPUTARIZADO	433.8
Total		433.8

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	436.5	99.00
FONDS SPECIFIQUE	4.4	1.00
Total	441.0	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90C (57011)

Project: Équipements et fournitures

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer le meilleur et le plus efficace entretien du mobilier et du matériel, ainsi que l'achat de meubles et de matériel neufs pour remplacer ceux qui sont devenus obsolètes.

Justification 2003:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de l'entretien du mobilier et de l'équipement, ainsi que de l'achat des meubles et des équipements neufs qui remplacent ceux qui sont devenus obsolètes.

TOTAL REQUIS \$

36.4

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90C Équipements et fournitures

Code organisationnel
(57011)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
46.4	36.4	-21.55	36.4	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	36.4	100.00
Montant total du budget sollicite			36.4	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	0.62
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.04

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57011)

Sous-programme: 90C Équipements et fournitures

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

910-500 (57011)	MOBILIER DE BUREAU	10.0
910-501 (57011)	MATERIEL DE BUREAU	10.0
910-502 (57011)	ENTRETIEN DU MOBILIER ET FOURNITURES DE BUREAU	8.9
911-500 (57011)	FOURNITURES DE BUREAU	7.5
Total		36.4

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	46.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	46.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90D (57012)

Project: Administration et maintenance des immeubles

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services dans les domaines de l'administration et de l'entretien des propriétés de l'Organisation à son siège, y compris le bâtiment principal, le bâtiment administratif, le Musée et le bâtiment du Secrétariat général, le service centralisé des télécommunications du Secrétariat général, l'administration et l'amortissement de l'hypothèque du bâtiment du Secrétariat général, la gestion des fonds approuvés au titre de la subvention au logement du Secrétaire général adjoint et l'entretien et les réparations de la résidence officielle.

Justification 2003:

Le Département des services de technologie et des services généraux est chargé d'assurer les services d'administration et d'entretien des propriétés de l'Organisation au siège, à savoir: le bâtiment principal, le bâtiment administratif, la Casita, le Musée et le bâtiment du Secrétariat général; assurer le service centralisé de télécommunications du Secrétariat général; administrer l'amortissement de l'hypothèque du bâtiment du Secrétariat général; administrer les fonds alloués au titre de l'indemnité de subsistance pour le Secrétaire général adjoint et entretenir et réparer la résidence officielle.

Le montant total indicatif des dépenses administratives et d'entretien des propriétés de l'Organisation au siège se chiffre à \$ 4.661.700. Toutefois, aux termes de l'approbation du Conseil permanent [CP/Res. 756 (1208/99)], une somme équivalant à 54%, soit \$2,515,500 du poste total affecté à cette fin a été répartie entre tous les services du Secrétariat général au siège pour représenter le coût de l'utilisation de l'espace dans chacun des sou-programmes. Par conséquent, le total sollicité pour le sous-programme 90D s'élève à \$2,146,200, montant qui ne représente que 46% du budget total nécessaire pour s'acquitter des responsabilités assignées à cette fin au Département de technologie et des services généraux.

Il convient de faire remarquer que, en application du point 2 du dispositif de la résolution CP/RES. 775 (1251/00) du Conseil permanent, les fonds sollicités au titre du paiement relatif à l'amortissement de l'hypothèque sur le bâtiment du Secrétariat général serviront au financement de la rénovation de ce même bâtiment "... comme garantie du financement, pourvu que le montant total de la dette contractée, y compris le reliquat de la première hypothèque ...ne dépasse pas US\$25,000,000 ... "

Étant donné les compressions budgétaires, il n'a pas été possible dernièrement d'effectuer de nombreuses et nécessaires réparations et rénovations des bâtiments. Le Département de technologie et des services généraux a fait savoir que le budget actuel est insuffisant pour mener à bien un plan essentiel d'entretien qui permette au Secrétariat général d'entretenir ses propriétés à un niveau acceptable. Un plan de longue haleine a bien été établi, mais vu son coût élevé, le Département de technologie et des services généraux signale que les projets de réparations que nécessitent les bâtiments principal et administratif, du Musée et de l'Organisation interaméricaine de défense, considérés en ce moment comme Priorité No I, se chiffrent au total à \$2.154.000, montant qui n'est pas inclus dans la présente demande.. Cette somme couvre des réparations telles que: installation d'un système d'alarme d'incendie, ravalement des murs extérieurs et réparation de l'entrée du bâtiment principal, amélioration du système d'éclairage et remplacement du dispositif de contrôle extérieur de l'eau dans le bâtiment administratif; extraction d'un réservoir métallique contenant des matières toxiques, rejointoiement des murs affectés par des infiltrations d'eau, réfection des lézardes et réparation de la toiture du bâtiment occupé par l'Organisation interaméricaine de défense.

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90D (57012)

Project: Administration et maintenance des immeubles

TOTAL REQUIS \$

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57012)

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
2,272.4	2,272.4	0.00	2,146.2	-5.55

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	2,146.2	100.00
Montant total du budget sollicite			2,146.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	37.01
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.73

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57012)

Sous- programme: 90D Administration et maintenance des immeubles

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

916-WS3 (57012)	SUBVENTION DE LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT		30.4
916-WS4 (57012)	RESIDENCE OFFICIELLE		37.0
917-WS1 (57012)	ENTRETIEN DES BATIMENTS PRINCIPAL ET ADMINISTRATIF, DE LA CASITA * ET DU MUSEE	*	537.4
918-WS1 (57012)	ENTRETIEN DU BATIMENT DU SECRETARIAT GENERAL	*	466.1
920-900 (57012)	SERVICE TELEPHONIQUE DU SECRÉTARIAT GENERAL		404.0
921-800 (57012)	HYPOTHEQUE GSB	*	671.3
		Total	2,146.2

* Ces projets reflètent la valeur nette après la réduction des crédits au titre de l'espace de bureau approuvé par la résolution CP/RES. 756 (1208/99).

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	2,270.3	38.66
FONDS SPECIFIQUE	3,602.2	61.34
Total	5,872.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90E (57043)

Project: Assurances

Responsable: Directeur, TFS

Déclaration d'objectifs:

Assurer les meilleurs services d'entretien et de contrôle des assurances des propriétés de l'Organisation et d'autres assurances sans rapport avec les avantages sociaux du personnel.

Justification 2003:

Le Département de la technologie et des services généraux est chargé de maintenir et de contrôler l'assurance sur les propriétés de l'Organisation, ainsi que d'autres sans rapport avec le personnel.

TOTAL REQUIS \$

215.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90E Assurances

Code organisationnel
(57043)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
215.5	215.5	0.00	215.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	215.5	100.00
Montant total du budget sollicite			215.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	3.71
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.27

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(57043)

Sous- programme: 90E Assurances

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

944-WS1 (57043)	ASSURANCES GENERALES	215.5
	Total	215.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	213.5	55.91
FONDS SPECIFIQUE	168.3	44.09
Total	381.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90F (58021)

Project: Auditos pour le personnel du Secrétariat général

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le maintien du financement des audits des postes pour le personnel du Secrétariat général

OBSERVATIONS : Avec ce niveau de financement, nous estimons qu'il y aura un maximum de 65 audits.

TOTAL REQUIS \$

32.5

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58021)

Sous- programme: 90F Auditos pour le personnel du Secrétariat général

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
32.5	32.5	0.00	32.5	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	32.5	100.00
Montant total du budget sollicite			32.5	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	0.56
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.04

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58021)

Sous-programme: 90F Audits pour le personnel du Secrétariat général

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

300-WS1 (58021)	AUDIT DE POSTES	32.5
Total		32.5

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	12.2	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	12.2	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90G (58000)

Project: Embauche et mutations

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre le recrutement de nouveaux membres du personnel et pour financer la mutation de membres du personnel d'un lieu d'affectation à un autre.

OBSERVATIONS :

Ce niveau de financement est insuffisant pour répondre aux besoins de recrutement et de transfert de personnel, même si l'on tient compte des nouveaux tarifs au titre de l'indemnité de mobilisation, en particulier pour atteindre les objectifs de distribution géographique prescrits dans la Charte.

TOTAL REQUIS \$

80.2

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

Code organisationnel
(58000)

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
160.3	80.2	-49.96	80.2	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	80.2	100.00
Montant total du budget sollicite			80.2	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	1.38
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.10

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58000)

Sous- programme: 90G Embauche et mutations

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

952-WS1 (58062)	RECRUTEMENTS	0.0
953-WS2 (58061)	MUTATIONS	80.2
	Total	80.2

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	234.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	234.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90H (58000)

Project: Licenciements et rapatriements

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir de financer les indemnités de licenciement et les frais de rapatriement des membres du personnel qui quittent le service de l'Organisation

TOTAL REQUIS \$

633.3

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58000)

Sous- programme: 90H Licenciements et rapatriements

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
845.0	633.3	-25.05	633.3	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	314.5	49.66
Autres coûts		3-9	318.8	50.33
Montant total du budget sollicite			633.3	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	10.92
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.80

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58000)

Sous-programme: 90H Licenciemnts et rapatriements

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

954-WS1 (58063)	CESSATION DE SERVICES	314.5
954-WS3 (58064)	RAPATRIEMENT	318.8
	Total	633.3

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,344.5	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,344.5	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 901 (58065)

Project: Voyages au pays d'origine

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont nécessaires pour permettre de financer le congé au pays d'origine des membres du personnel qui y ont droit, dans la catégorie professionnelle, et de leurs personnes à charge.

TOTAL REQUIS \$

199.6

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58065)

Sous- programme: 901 Voyages au pays d'origine

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
199.6	199.6	0.00	199.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	199.6	100.00
Montant total du budget sollicite			199.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	3.44
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.25

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58065)

Sous- programme: 901 Voyages au pays d'origine

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

955-WS1 (58065)	VOYAGES AU PAYS D'ORIGINE	199.6
Total		199.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	182.3	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	182.3	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90J (58066)

Project: Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont demandés afin de pouvoir continuer de verser aux fonctionnaires remplissant les conditions requises les indemnités pour frais d'études de leurs enfants à charge; de couvrir les frais des bilans de santé des membres du personnel.

TOTAL REQUIS \$

92.6

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58066)

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
92.6	92.6	0.00	92.6	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	74.6	80.56
Autres coûts		3-9	18.0	19.43
Montant total du budget sollicité			92.6	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	1.59
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.11

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58066)

Sous- programme: 90J Allocations pour l'éducation, la formation linguistique et les examens médicaux

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

956-WS1 (58066)	SUBV. EDUCATION ET LANGUES ET EXAMENS MEDICAUX.	92.6
Total		92.6

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	125.8	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	125.8	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90K (58067)

Project: Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

- Assurer le versement de la pension des anciens cadres retraités et de leurs veuves.
- Assurer les paiements à titre gracieux de la pension des anciens fonctionnaires en application des résolutions CP.
- Assurer la couverture de l'assurance-maladie pour les fonctionnaires retraités.
- Assurer la couverture de l'assurance-vie pour les fonctionnaires retraités.

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

1,679.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58067)

Sous- programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
1,578.3	1,679.0	6.38	1,679.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicité	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	315.4	18.78
Autres coûts		3-9	1,363.6	81.21
Montant total du budget sollicité			1,679.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	28.95
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	2.13

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58067)

Sous-programme: 90K Pensions pour les hauts fonctionnaires, retraités, assurance-maladie et assurance-vie pour les cadres retraités

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

960-500 (58067)	PENS. CADRES RETRAITES ET ASSURANCE-SANTE	283.1
961-500 (58067)	PENSION EX-GRATIA A DES ANCIENS FONCTIONNAIRES	32.3
962-600 (58067)	ASSURANCE SANTE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	1,245.6
962-601 (58067)	ASSURANCE VIE DES FONCTIONNAIRES RETRAITES	118.0
	Total	1,679.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	1,604.9	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	1,604.9	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90L (58041)

Project: perfectionnement des ressources humaines

Responsable: Directeur, Département des ressources humaines

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Ces fonds sont nécessaires pour former le personnel du Secrétariat général afin qu'il acquière les compétences et les connaissances requises pour améliorer sa productivité et son rendement face aux besoins en constante évolution des États membres.

TOTAL REQUIS \$

51.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58041)

Sous- programme: 90L perfectionnement des ressources humaines

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
51.0	51.0	0.00	51.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	24.4	47.84
Autres coûts		3-9	26.6	52.15
Montant total du budget sollicite			51.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	0.87
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.06

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58041)

Sous-programme: 90L perfectionnement des ressources humaines

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

965-WS1 (58041)	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	51.0
	Total	51.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	99.2	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	99.2	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90M (58068)

Project: Contribution à l'association du personnel

Responsable: Association du Personnel

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Article 49. Relations avec le personnel. Cet article des Normes générales prescrit, entre autres, ce qui suit : « Afin d'assurer une liaison permanente entre le personnel et le Secrétaire général, il est institué au Secrétariat général une Association du personnel composée des membres du personnel de cet organe. L'organe exécutif de cette association sera le Comité du personnel lequel, pour toutes les questions concernant les intérêts communs et le bien-être du personnel, y compris les conditions de travail, peut faire des propositions et les discuter avec le Secrétaire général ou avec le représentant que celui-ci aura désigné à cet effet.... » L'Article 2 - Objectifs du Statut de l'Association du personnel, adopté par les membres et approuvé par le Secrétaire général fixe les objectifs de l'Association du personnel, savoir : (a) contribuer à la promotion des objectifs de la Charte de l'OEA, grâce à l'accomplissement efficace des attributions confiées au Secrétariat général; (b) protéger les intérêts des membres du personnel, et en particulier leur statut et leurs conditions de travail pour attirer et conserver les employés les plus compétents ; (c) entretenir des relations et coopérer avec les organisations s'occupant des intérêts du personnel et des entités similaires d'autres organisations interaméricaines et internationales pour promouvoir des buts communs, et en particulier pour encourager l'esprit de la fonction publique internationale ; (d) assurer une représentation au sein de la Commission des retraites et pensions de l'OEA, et (e) maintenir la liaison entre l'administration et le personnel. L'Association du personnel gère un programme d'assurance-maladie pour les employés locaux qui peut être utilisé par les membres du personnel et ceux du corps diplomatique à Washington, D.C. s'ils offrent les conditions requises. en outre l'article 18 des Normes générales prévoit que le Président de l'Association du personnel sera un membre de la Commission consultative sur les sélections et les promotions.

TOTAL REQUIS \$

5.0

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58068)

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé		Proposition		
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
10.0	5.0	-50.00	5.0	0.00

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	5.0	100.00
Montant total du budget sollicite			5.0	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	0.08
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.00

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(58068)

Sous- programme: 90M Contribution à l'association du personnel

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

970-WS1 (58068)	CONTRIBUTIONS A L'ASSOCIATION DU PERSONNEL	5.0
	Total	5.0

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	10.0	22.68
FONDS SPECIFIQUE	34.1	77.32
Total	44.1	100.00

PROJET DU BUDGET POUR L'AN 2003

Chapitre: SERVICES COMMUNS

Code: 90Q (55051)

Project: OASES système administratif

Responsable: Directeur, MAPSS

Déclaration d'objectifs:

Justification 2003:

Dans la mesure où 62% des fonds de ce sous-programme sont réservés à l'acquisition des licences nécessaires pour le bon fonctionnement du système OASES-Enterprise Administrative System, il est nécessaire de mettre en application un mécanisme permettant de partager ces coûts entre tous les secteurs du Secrétariat général qui font appel au système, comme cela est fait pour les coûts correspondant à l'accès à l'Internet et au système électronique. Les critères de distribution des coûts doivent être les mêmes que ceux utilisés pour le renouvellement des licences par les utilisateurs et le coût estimatif est de \$250 sur la base du nombre d'utilisateurs actuels.

En 2003, le système OASES abordera sa 4e année d'existence en tant que centre de stockage des données opérationnelles de l'OEA et des informations relatives à son personnel. Des opérations régulières de purge et d'archivage des bases de données de production devront être effectuées pour que le système continue à fonctionner de manière optimale, cela permettant de recouvrer les coûts de stockage et de serveurs en téléchargeant les données relatives aux données de transaction de manière consolidée, ainsi que les données d'information, dans un Centre de stockage des données.

Le Centre de stockage des données est l'endroit où sont stockées les données et les informations du système OASES combinées à d'autres données historiques relatives aux Ressources humaines et à des informations financières. Il permettra aux gestionnaires de bénéficier d'un accès continu à des données historiques pour les aider dans leur processus de prise de décision. L'obtention des fonds pour ce projet est d'importance cruciale pour le Secrétariat général.

À l'annexe II sont tracées les provisions budgétaires additionnelles identifiées pour renforcer la dotation budgétaire proposée.

TOTAL REQUIS \$

192.7

*

Voir l'information détaillée à l'annexe. (Intranet)

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(55051)

Sous- programme: 90Q OASES système administratif

RESUME COMPARATIF DES CREDITS (FONDS ORDINAIRE) (EU \$1,000)

Approuvé			Proposition	
2001	2002 *		2003	
\$	\$	%	\$	% *
352.7	352.7	0.00	192.7	-45.36

* Pourcentage de changements par rapport au budget précédent

PROGRAMME BUDGET SOLLICITE 2003 (EU\$ 1,000)

Budget sollicite	Postes	Objets	\$	%
Dépenses récurrentes afférentes au personnel				
Postes Approuvés	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Postes Temporaires	0	1	0.0	0.00
Professionnels	0	1	0.0	0.00
Services généraux	0	1	0.0	0.00
Heures supplémentaires		1	0.0	0.00
Dépenses non récurrentes au personnel		2	0.0	0.00
Autres coûts		3-9	192.7	100.00
Montant total du budget sollicite			192.7	100.00

Part par fonds au montant global du budget 2003 en rapport

	\$	%
CHAPITRE	5,797.8	3.32
TOTAL DU FONDS ORDINAIRE	78,500.6	0.24

CHAPITRE 9: SERVICES COMMUNS

Code organisationnel
(55051)

Sous-programme: 90Q OASES système administratif

Liste des projets qui constituent ce sous-programme

990-501 (55051)	OASES SYSTÈME ADMINISTRATIF	192.7
	Total	192.7

En 2001, ce sous-programme a utilisé les fonds dont la ventilation est indiquée dans le tableau suivant:

Total des fonds décaissés en 2001

Source de financement	US\$ 1000	%
FONDS ORDINAIRE	432.7	100.00
FONDS SPECIFIQUE	0.0	0.00
Total	432.7	100.00